

Congrès FSU, Rennes, 3-7 février 2025

Comprendre et agir pour refonder le syndicalisme



INSTITUT DE RECHERCHES DE LA FSU



SOMMAIRE

D'une fondation à l'autre.....	7
Refonder le syndicalisme : pourquoi et comment ?.....	9
Mouvement social, syndicats et partis : le rapport au politique à l'ère néo-libérale.	15
Réouvrir le futur avec un projet d'émancipation : le rôle du syndicalisme.....	19
Éloge d'un syndicalisme de transformation sociale	23
Pour le syndicalisme en-commun	28
Pourquoi et comment prendre en compte la question du travail dans le mouvement syndical ?.....	31
Vers un éco-syndicalisme	36
La CGT actrice du politique à partir des années trente	40
Une tâche politique : reconstruire un désir d'émancipation.....	43
Construire la grève féministe pour gagner ?.....	47
La cosmopolitique : une nécessité, une urgence	50
Le « wokisme » a-t-il envahi l'École ?.....	55
Entretien avec Alain Supiot.....	58
Raphaël Szajnfeld (1936-2024) Histoire et mémoire	68
Les Chantiers de l'IR.FSU.....	70



Cette publication de l'Institut de recherches de la FSU a été coordonnée par Alain Dalançon, Paul Devin, Josiane Dragoni, Jean-Michel Drevon, Jean-Marie Le Boiteux, Francis Vergne.

Chères et chers camarades,

A l'occasion du 11^e congrès national de la FSU, son Institut de recherches, conformément à ses missions, tente d'accompagner vos réflexions par des textes qui interrogent l'avenir du syndicalisme et les perspectives de sa refondation. D'origines diverses, par volonté de pluralisme, ces contributions à la réflexion traduisent la volonté de l'Institut d'éclairer l'action syndicale par la réflexion.

« *Comprendre pour agir* », titre d'une collection où nous avons publié une grande partie de nos travaux, est aussi le principe essentiel de notre action auprès de vous. Que ce soit par le biais de nos ouvrages, de notre revue trimestrielle *Regards Croisés*, de notre lettre électronique, de notre nouvelle série de publications conçue avec le Centre de Formation de la FSU, *Ressources pour la formation syndicale*, ou par notre contribution aux actions de formation syndicales que vous organisez, notre Institut de recherches est au service de la volonté de notre fédération d'inscrire l'action syndicale dans l'analyse et la réflexion.

Pour qu'ensemble nous pensions un monde de justice sociale, de liberté et d'égalité, que nous en fassions partager le projet et que nous agissions à son avènement.

Paul Devin, président de l'Institut de recherches de la FSU

D'une fondation à l'autre

Jean-Michel DREVON,

secrétaire général de l'Institut de recherches de la FSU

Ce qui devait être un enterrement du syndicalisme de transformation sociale, au début des années 1990, a ouvert la porte à une petite révolution qui a donné naissance à la FSU. Quant à celles et ceux qui visaient la « grande » unification avec la CFDT et FO sous le parapluie du PS, ils ont fini glorieusement par l'UNSA ! D'aucuns pensent aujourd'hui, que le choix d'une fédération unitaire, la FSU, allait de soi. Rien de moins vrai. Deux syndicats, le SNES et le SNEP, exclus de la FEN avec armes et bagages, mais très représentatifs et dont le fonctionnement était tellement rôdé qu'il paraissait figé dans le marbre, pouvaient parfaitement survivre. Parmi les autres adversaires de la recomposition imposée, des équipes dispersées au SNI, des syndicats moins forts, des tendances ... Et la question de l'adhésion à la CGT qui revenait forcément. À la FEN de Le Néouannic, la CFDT de Notat, FO de Blondel et la CGT de Viannet, fallait-il en rajouter ? Ou persévérer mais dans l'isolement enseignant ?

C'est le choix de la reconnaissance des tendances dans la FEN¹ en 1948, qui avait permis de garantir l'unité de la fédération, au début de la « guerre froide ». Mais au fil des ans, le fonctionnement en tendances avait abouti à une caricature de la démocratie : débats figés et affrontements stériles.

Et pourtant, le pluralisme, contrairement à ce que certains disent et font, c'est la base de la démocratie, de la transparence et c'est la garantie du succès. D'ailleurs cherchez une organisation, un groupement, un mouvement, où ce pluralisme n'existe pas, organisé ou non ! reconnu ou pas !

Il fallait donc prendre en compte à la fois la réalité des conditions de personnels très divers et le fait qu'il n'y a jamais qu'une seule voie pour défendre leurs revendications. Alors s'est imposé le double choix d'associer l'ensemble des syndiqués et des personnels au débat et aux décisions et de garantir un véritable pluralisme dans la direction, avec notamment la reconnaissance des tendances et l'instauration de la règle des 70% pour valider un mandat.

Mais cela nécessitait qu'UA et EE opèrent une petite révolution. Celle de trouver la voie qui fait la force du débat démocratique, non pas un affrontement permanent mais un travail commun pour élaborer la synthèse que la règle des 70% impose. Une écoute réelle et la volonté de prendre tout ce qui fait avancer. Cette révolution, l'EE l'a payée d'une scission douloureuse, pour fabriquer le syndicalisme nouveau qui était à portée de main. A Unité et Action, qui de principale minorité devenait principale majorité, la révolution a été différente. La construction du SNUipp a joué un rôle déterminant. Elle s'est faite grâce à une équipe unissant militant.es de l'EE et d'UA, ces dernier.es bousculant les repères de leur tendance au plan fédéral. Ensuite cette évolution-transformation s'est étendue au SNES et au SNEP eux-mêmes, mais lentement.

Cela a aussi été le cas dans les équilibres entre syndicats. Le SNES et le SNUIPP ont accepté de minorer leur représentation pour laisser une place à l'expression des « petits » syndicats. Le SNPES-PJJ, le SNETAP, le SNU-CLIAS (à l'époque de leur intégration) peuvent, entre autres, en témoigner.

Il ne s'agissait donc pas seulement d'en finir avec un passé insupportable, en faisant le choix de construire une nouvelle force de transformation sociale, mais d'accepter de rompre avec un fonctionnement figé et

¹ motion Bonnisel-Valière

gangrené dans un contexte de crise générale, pour oser inventer l'avenir. La résidait la première phase de la révolution syndicale dans cette fondation.

Il s'agit maintenant d'envisager la seconde phase de la révolution bien plus importante, celle d'une refondation du syndicalisme. Aujourd'hui le syndicalisme est de moins en moins représentatif, il est acculé à des actions de résistance sans engranger des victoires, il ne compte plus vraiment sur la scène politique pour décider de la forme du pouvoir. Et il ne peut pas en rejeter la seule responsabilité sur les méfaits du capitalisme néolibéral. Il reste non seulement divisé structurellement, figé dans ses habitudes, ses réflexes, ce qui ne lui permet pas toujours de comprendre les transformations du monde du travail, y compris celui des services publics notamment avec la contractualisation. Il est interpellé, bousculé par des luttes essentielles qui ne l'attendent pas ! Il lui faut donc porter ses regards sur elles dans l'objectif de se ressourcer, de se refonder en quelque sorte.

Refonder le syndicalisme ! Il y a urgence ! Si le mouvement des retraites a vu se réaliser une mobilisation exceptionnelle des personnels, allant de la CFDT à la CGT – alors que plus personne n'attendait cette unité – son échec est un élément supplémentaire qui pose l'exigence d'une nouvelle transformation. Les discussions engagées avec la CGT, la volonté de la FSU de tirer Solidaires exigeront certainement de sortir de nos « confort », de questionner notre « autonomie » pour construire ce syndicalisme du 21^e siècle dont nous avons tant besoin.

C'est pourquoi nous avons voulu éclairer ces questions d'abord avec le dossier du Regards Croisés 51 « *Ces luttes qui interpellent le syndicalisme* » puis du Regards Croisés 52 « *Refonder le syndicalisme* », en faisant appel à nos chantiers de recherche et à des chercheurs-ses. Dans ce livret « *Comprendre et agir pour refonder le syndicalisme* » est proposé un choix d'articles pour approfondir et élargir les analyses, avec notamment les contributions essentielles d'Etienne Balibar et d'Alain Supiot. Il ne s'agit pas de « désespérer Billancourt ». Bien au contraire, comme le dit Alain Supiot : « *Les syndicats, non seulement conservent dans la réalité des conditions de vie de travail un ancrage qu'ont perdu les partis politiques, mais connaissent une nouvelle vigueur dans de nombreux secteurs d'activité (y compris le travail ubérisé) et dans de nombreux pays (y compris les États-Unis).* »

La lettre électronique de l'IR.FSU

une quinzaine de lettres par an :
colloques, publications, notes et
conseils de lecture, ...

inscrivez-vous pour la recevoir

<https://institut.fsu.fr/lettres-electroniques/>

Refonder le syndicalisme : pourquoi et comment ?

Benoît TESTE, Sophie BINET, Julie FERRUA, Murielle GUILBERT

Table ronde autour de trois questions posées aux trois organisations syndicales, CGT, FSU, Solidaires, se réclamant d'une orientation de transformation sociale.

Publiée dans *Regards croisés* n°52, décembre 2024

Regards Croisés : Comment se pose aujourd'hui, à l'automne 2024, la question de la « refondation » du syndicalisme ? À la lumière du rôle des syndicats en 2023, puis en 2024 (sursaut antifasciste politique, syndical et associatif), peut-on considérer que cette refondation a commencé ?

Benoît Teste, secrétaire général de la FSU

Parler de « refondation » me semble à la hauteur des enjeux. Ce terme signale une volonté de changement profond, en s'appuyant sur les « fondations » solides, bâties avant nous, mais en ayant à cœur d'adapter l'outil syndical aux réalités de notre temps.

Dans le contexte d'éclatement du salariat et de montée de l'individualisme, le syndicalisme doit éviter deux écueils. D'une part, ne pas se replier sur du « corporatisme » étrié, sans visée d'intérêt général, en privilégiant le fait que les salarié.es sont assailli.es par des préoccupations exigeant des réponses rapides. Sinon, comment espérer gagner des avancées, pour que les choses changent vraiment ? C'est une tout autre répartition des richesses qui doit advenir, et c'est donc d'une politique de rupture dont nous avons besoin.

D'autre part, le syndicalisme peut être tenté de s'embarquer dans une expression purement « politique », déconnectée des réalités du monde du travail, et s'enfermer dans une stratégie partant du constat que les salarié.es n'étant « pas assez conscientisé.es », ils et elles nous suivront « plus tard » ; mais en attendant, on se contentera de mobilisations militantes, minoritaires.

Pour éviter ce double écueil, la « double besogne » définie au début du XX^e siècle, est toujours d'actualité mais doit être reformulée. D'une part, en portant toutes les questions du travail – les plus quotidiennes et concrètes – au niveau du débat de société, ce que nous avons réussi à faire en partie pendant le combat contre la réforme des retraites de 2023. Les combats les plus concrets ont en quelque sorte convergé dans les paroles entendues : « les conditions de travail sont déjà épouvantables, en reprendre pour deux ans est intenable ! » D'autre part, parvenir à représenter un véritable contre-pouvoir, ce qui a été notre boussole pendant la période des élections législatives de juin-juillet. Les syndicats sont partis des préoccupations du monde du travail pour formuler des exigences fortes, quelles que soient les forces au pouvoir.

Tout n'est pas réglé ni strictement défini au sujet de notre rapport au politique. Il faudra formaliser davantage, sans les figer, des cadres d'échange réguliers, pour porter les revendications et nourrir les perspectives et alternatives politiques de progrès à même de combattre la désespérance sociale. À cet égard, la préservation et le renforcement de l'unité, tant sur le plan social que politique, seront décisifs face au péril de l'accession au pouvoir de l'extrême droite.

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT

Nous avons connu ces dernières années de grandes mobilisations qui nous permettent aujourd'hui de tirer au moins plusieurs enseignements. Le mouvement des Gilets jaunes, la bataille pour nos retraites, les dernières élections politiques : la question sociale a mobilisé et reste au cœur des préoccupations de la population. Par ailleurs, le lundi 10 juin dernier au matin, la CGT a pris ses responsabilités et a été la première organisation à dire « face à l'extrême droite : front populaire », puis a argumenté dans les entreprises, sur le danger mortel que constitue l'extrême droite pour les travailleurs et pour le syndicalisme.

Le rejet des choix libéraux, qui nous sont imposés depuis des décennies, est de plus en plus manifeste. Pourtant, l'outil syndical de masse pour porter une alternative et construire de grandes victoires sociales n'est pas suffisamment fort face à un pouvoir économique qui se radicalise.

Cela interpelle plus particulièrement le syndicalisme. S'il est majoritairement approuvé pour ses propositions (retraites, salaires, services publics), il demeure divisé et pas assez implanté dans les entreprises et les administrations. 60% des entreprises n'ont pas de syndicat, or là où il n'y a pas de syndicat, il n'y a pas de grève. À l'inverse, c'est là où il y a des syndicats que les salariés parviennent à gagner des augmentations des salaires et des améliorations des conditions de travail. L'ambition qui doit être la nôtre, c'est de partir de cette réalité, pour renforcer l'outil démocratique, inclusif, populaire, de transformation sociale.

L'année 2023 a été marquée par la pratique de l'intersyndicale, qui a démontré sa popularité et son utilité. Contrairement à ce qui a pu être craint par certains, l'intersyndicale n'a été un frein ni à la mobilisation ni à sa radicalité. Au contraire. Elle a participé à la massification de la mobilisation, sans empêcher l'appel de la CGT à la reconduction des grèves dans plusieurs secteurs comme celui de l'énergie, ou à des mots d'ordre ambitieux comme celui intersyndical du 7 mars de « La France à l'arrêt ». Malgré ces conditions unitaires très favorables à la mobilisation, nous n'avons pas été suffisamment nombreux à faire grève pour faire reculer le gouvernement. C'est là-dessus que nous devons réfléchir et agir. La « refondation » du syndicalisme doit se penser, mais elle doit aussi être mise en œuvre, concrètement, pour développer le syndicalisme de transformation sociale à vocation majoritaire.

Julie Ferrua et Murielle Guilbert, co-déléguées générales de Solidaires

Refonder le syndicalisme est un vieux serpent de mer. On est dans une période paradoxale : le « crédit » des syndicats s'est accru lors de la mobilisation sur les retraites, se traduisant par un afflux de nouvelles adhésions dans tous les syndicats. Macron n'a pas pour autant reculé. Les difficultés pour faire grève et se mobiliser restent entières. Mais si aujourd'hui, on parle encore de la perspective de l'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans, c'est bien parce qu'il y a eu ce mouvement massif, possible grâce à l'unité des huit organisations syndicales interprofessionnelles.

C'est la période du Covid, de la crise climatique, puis la montée de l'extrême droite en France qui ont obligé les syndicats dont l'orientation est fondée sur la transformation sociale, à repenser la nécessité de l'agrégation de nos forces. Cela s'est traduit par l'appartenance au collectif « Plus jamais ça », notamment avec la FSU, devenu l'Alliance Écologique et Sociale. Une réflexion sur « la recomposition syndicale à la base » a été portée par Solidaires en 2021 et impulsée lors du congrès de la FSU en 2022. Pour autant, le dernier congrès de Solidaires est revenu sur la nécessité de réfléchir à l'unité syndicale avant tout, et le processus de recomposition syndicale s'est de fait enclenché uniquement entre la CGT et la FSU.

Car la question de la refondation s'entend plus largement, comme la place du syndicalisme dans le mouvement social. La période que l'on vient de vivre avec le risque de l'arrivée imminente de l'extrême droite au pouvoir a bousculé le paysage. La question de l'indépendance syndicale ne se pose pas de la même manière dans ce contexte. Des positions différentes ont été choisies par la FSU et la CGT qui ont

appelé à voter NFP, et par Solidaires qui a appelé à battre l'extrême droite par tout moyen. Quoi qu'il en soit, il faut prolonger nos réflexions sur comment articuler l'indispensable indépendance des syndicats vis-à-vis des partis – parce que le rapport de force contre le patronat reste indispensable quoi qu'il arrive –, et la nécessité de mener des actions complémentaires, de réfléchir dans quelle mesure elles peuvent s'inscrire dans une tactique commune.

R.C. : Quels sont les principaux défis que le syndicalisme doit relever aujourd'hui ? Quel rôle décisif peut-il jouer pour passer du ressentiment, terreau de l'extrême droite, à l'espérance, et d'une stratégie défensive à l'offensive ?

Sophie Binet :

Le syndicalisme doit se massifier. Là où il est présent, nous devons le renforcer, et l'implanter là où il est absent. Les reconfigurations du monde du travail, avec l'éclatement des lieux de production, la sous-traitance en cascade et la volonté de remise en cause du statut salarial, doivent nous interroger sur comment faire du syndicalisme dans les franges du salariat les plus précarisées (logistiques, commerce, etc.), souvent plus féminines, plus racisées... Les débats doivent partir des réalités sociales que les salariés vivent au quotidien et du niveau de conscience de chacun, en articulant des ambitions revendicatives, les attentes des travailleurs et la réalité vécue dans les entreprises et les services.

L'outil d'organisation et de défense des travailleurs qu'est le syndicalisme, doit donner envie, être unitaire, pour redonner confiance dans la possibilité d'obtenir des avancées.

Et tout cela se pense bien sûr sur fond de menace de la prise de pouvoir par l'extrême droite, et d'urgence sociale et écologique. Pour éviter le pire et changer de trajectoire, il nous faut regagner des victoires sociales qui changent la vie des gens, et proposer des horizons émancipateurs. Sans quoi nous courons à la catastrophe.

Dans la plupart des endroits en France aujourd'hui, le syndicalisme est souvent le seul rempart progressiste qui existe encore. Il est vital de le faire perdurer et se renforcer, sans quoi nous acceptons d'abandonner ces lieux et les populations qui y vivent, aux idées d'extrême droite, sans aucune perspective de changement.

C'est par l'expérience, qui démontre que l'organisation collective et solidaire paye, que les travailleuses et travailleurs peuvent passer du ressentiment à l'espoir. Les discours ne suffiront pas, voire ils peuvent participer à nourrir un décalage ressenti par la population entre leurs conditions de vie et les leçons données d'en « haut ».

C'est en cherchant à agir concrètement sur le réel, en luttant contre les idées dominantes pour convaincre d'une alternative et bâtir des collectifs, que nous pourrions engager des luttes offensives.

Benoît Teste

Les défis sont multiples. Le principal est celui de la nécessaire massification de l'action syndicale. Pour cela, nous avons absolument besoin d'un syndicalisme d'adhérent.es, qui soient elles et eux-mêmes à l'image de la diversité des professions. C'est la seule voie qui puisse permettre de garder la confiance dans l'outil syndical : un syndicat fait par et pour les personnels qu'il rassemble.

Un autre défi me semble pouvoir être formulé ainsi : la droite et l'extrême droite déploient une terrible stratégie de division du monde du travail, de division du corps social. À l'inverse, partout où il y a du collectif, des syndicats ainsi que des associations, l'extrême droite est moins forte.

Nous sommes les militantes et militants de l'émancipation par les savoirs, les militantes et militants aux côtés des peuples opprimés, contre tous les obscurantismes. Et nous devons reprendre l'offensive sur ces questions, ne pas nous laisser impressionner par les accusations plus ou moins infamantes (wokisme, etc.). Car le réel, c'est nous ! Nous qui sommes au contact de la réalité sociale par tous nos métiers, dans

l'enseignement mais aussi dans l'éducation populaire, dans les services publics de proximité qui font tant pour le lien du quotidien, à la Justice évidemment, que ce soit à la PJJ ou en milieu carcéral, dans nos missions aux ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Culture, des Affaires étrangères, du Travail, à France Travail. Nous qui travaillons au quotidien, pour que toute la population trouve sa place dans la société, en dépit de sa dureté actuelle. Le combat pour des services publics de qualité partout sur le territoire est essentiel car leur lente dégradation nourrit le sentiment d'abandon et se trouve être ainsi un terreau fertile pour l'extrême droite.

Je crois profondément que nous avons la capacité de faire du « commun », y compris sur les combats féministes, antiracistes, LGBT, en partant des préoccupations du monde du travail, qui recoupent celles de traiter correctement les usagers du service public mais aussi les clients des entreprises. Les idées d'extrême droite, c'est la haine de l'autre, la surenchère au discours excluant ; nous pouvons au contraire redonner le goût de la fraternité par l'action collective.

Julie Ferrua et Murielle Guilbert

Aujourd'hui le syndicalisme fait face à plusieurs défis. Les délocalisations se multiplient entraînant fermetures d'entreprises et licenciements, et créant des territoires où trouver un emploi est très difficile. La fragmentation du travail a pour conséquences la casse des collectifs de travail et l'isolement des travailleurs et travailleuses (et du coup la casse des collectifs de luttes), l'augmentation de la précarité, la baisse du pouvoir de négociation pour défendre ces précaires qui du même coup perçoivent les syndicats comme déconnectés des réalités. Un troisième défi réside dans l'adaptation aux nouvelles technologies : numérisation, Intelligence Artificielle, automatisation qui vont faire disparaître des métiers.

Face à cela, on constate un affaiblissement de la force et du pouvoir syndical. À cela plusieurs raisons : loi limitant le droit de grève, difficulté à coordonner les luttes au niveau national, perte de confiance dans les syndicats, exposition sur la place publique de leurs désaccords, et peu de victoires.

Solidaires a connu un pic d'adhésions durant la mobilisation des retraites. Depuis le 9 juin, les demandes se multiplient, beaucoup de personnes expliquant qu'elles ne veulent plus subir, que face à la montée de l'extrême droite, à l'augmentation du racisme et des LGBTIphobies, il leur paraît essentiel de se syndiquer et de militer. L'unité d'action revendicative est bénéfique pour les syndicats mais aussi pour repousser l'extrême droite et ses idées, et combattre la mise en exergue de boucs émissaires : migrant.es, sans-papiers, musulman.es, arabes, etc., véhiculée par les médias mainstream.

Transformer le mécontentement social en une lutte positive pour l'égalité, la dignité et la justice sociale, est un défi auquel nous devons nous atteler. Notre premier rôle est donc d'offrir un espace d'écoute et d'action pour éviter que le ressentiment ne se transforme en adhésion aux idées d'extrême droite. On doit se rapprocher des travailleurs et travailleuses, vulgariser nos discours qui paraissent trop techniques et déconnectés de la réalité. Nous devons leur proposer des solutions concrètes pour lutter contre les inégalités et défendre leurs droits. Il faut mettre l'État face à ses responsabilités et exiger des politiques publiques qui réduisent les inégalités (redistribution des richesses, services publics, protection sociale). Et nous mobiliser pour de nouveaux droits, notamment pour les travailleurs précaires, non-salarié.es, payé.es à la tâche.

Il nous faut aussi vulgariser des modèles économiques alternatifs fondés sur la justice sociale, l'écologie et la démocratie au travail. Intégrer des luttes écologiques, féministes, LGBTQI+ et antiracistes dans nos

revendications est essentiel, pour fédérer un mouvement plus large, ce qui signifie le rapprochement avec des organisations luttant sur ces sujets-là.

R.C. : Quelles pourraient être les modalités possibles de cette refondation syndicale ? Unité ? Travail en commun, dans des espaces ou des configurations à déterminer ? Unification ? Rôle du tissu associatif ?

Sophie Binet

La réforme des retraites a montré l'aspiration à l'unité chez les travailleurs et la population.

Il n'y a jamais eu autant de syndicats en France mais aussi peu de syndiqués. Alors que la demande des salariés pour défendre et améliorer leurs droits existe, ça n'est pas en multipliant « l'offre » syndicale que cette demande se trouvera satisfaite, mais c'est en proposant et construisant un outil syndical qui réponde aux attentes.

Le salariat est divers et éclaté. C'est au syndicalisme de construire l'unité des travailleurs à travers leurs intérêts communs.

Les ordonnances travail de 2017 ont poussé encore plus à la concurrence syndicale, avec l'affaiblissement des moyens syndicaux (heures et délégués). Cela alimente les divisions entre syndicats dans les entreprises, à la grande satisfaction des patrons.

Tout ce qui permet de donner à voir nos convergences sur le fond, doit être visibilisé pour donner de l'attraction à notre syndicalisme. Et ne pas craindre, au contraire, de créer les conditions pour qu'un maximum de salarié.es se préoccupe du devenir du syndicalisme que nous portons et qui leur appartient. C'est dans cette démarche que s'inscrit le travail en commun entre la FSU et la CGT, facilité par notre vision d'un syndicalisme, non pas de témoignage mais à vocation majoritaire. Nos analyses comme nos décisions respectives sont similaires et partagées.

C'est quand le syndicalisme a été capable de se rassembler, que des avancées sociales ont pu être gagnées. Par la méthode de l'unité d'action, définie comme une démarche sur des revendications et des exigences communes, et la recherche de l'unification syndicale, c'est-à-dire une organisation unie par-delà les histoires spécifiques. C'est ce qui a permis, en 1936, la victoire du Front populaire puis la grève qui l'a suivie, avec les immenses conquêtes que sont les congés payés, les 40h sans perte de salaire, les conventions collectives ou les délégués du personnel... En 1943, cela a participé à renforcer la Résistance et à créer le CNR (Conseil nationale de la Résistance) avec des avancées qui structurent encore notre modèle social. Cela a fait ensuite émerger la proposition de « maison commune » de tous les syndicats que nous remettons enfin à l'ordre du jour syndical.

Le travail existant entre nos organisations au niveau national ou local, est indispensable mais ne suffira pas. Il doit participer d'une dynamique plus générale, à tous les niveaux de nos organisations, en croisant les dimensions territoriales et professionnelles.

Pour redonner confiance au collectif et participer au renouveau syndical, il nous faut partir de ce qui nous rassemble plutôt que de nos différences. Avec comme objectif de rassembler et d'organiser le salariat.

Julie Ferrua et Murielle Guilbert

Passer d'une stratégie défensive à offensive n'est pas simple, mais la proposition des 100 mesures d'urgence du collectif « Plus jamais ça » devenue « Alliance écologique et sociale », a marqué un tournant lors du COVID : le travail commun entre organisations écologistes, ATTAC et les syndicats, la volonté de mettre en avant les revendications est un chemin à creuser et développer. Cela a été possible et le demeure, autour de la nécessité de lier les revendications sociales et écologistes.

Bien d'autres luttes ont vu des collectifs se mettre en place : ces dernières années, tant sur le terrain féministe, de la répression, de l'antiracisme, de l'environnement en partie, les organisations ont su créer des temps de coalitions, des rapprochements temporels ou plus inscrits dans la durée (grève féministe

du 8 mars, loi sécurité globale, réponse au meurtre de Nahel, Alliance écologique et sociale/ Pacte du pouvoir de vivre, Uni-es Contre l'Immigration Jetable et pour une politique migratoire d'accueil,...)

Cela a permis, lors de la période électorale où nous avons dû faire barrage à l'extrême droite, de se mobiliser collectivement et rapidement, malgré nos différences.

On a vu aussi que l'unité syndicale large lors de la mobilisation des retraites de 2023, a été un élément important pour lui donner cette ampleur, même si cela n'a pas suffi. Là aussi, cette mobilisation commune a favorisé des possibilités plus aisées de travail commun, malgré des différences notables.

Le plus grand défi est sans doute celui de répondre au mieux aux évolutions de l'éclatement du salariat et des chocs environnementaux qui vont s'amplifier. La réponse sécuritaire et autoritaire, la montée de l'extrême droite nécessitent également une plus grande cohésion, un travail commun qui croise les champs de lutte. Celui-ci ne pourra être efficace que si l'on se met en capacité de reprendre le terrain, d'être au plus proche des travailleurs, travailleuses, de la population, en priorité de la plus précarisée, et d'en faire des acteur-actrices de leur propre devenir.

Benoît Teste

Seul un syndicalisme capable de peser en grand, en vrai, en profondeur sur le réel, peut avoir la force nécessaire, la « masse critique » pour accomplir la tâche qui est devant lui : il y a urgence à en prendre la mesure. Les relations syndicats/société civile sont au centre de cette problématique, elles se sont approfondies dans la période récente. La FSU a par exemple beaucoup élargi son champ d'intervention et sa compréhension des enjeux écologiques grâce à l'Alliance écologique et sociale. C'est aussi tout le travail avec la LDH autour de la défense des libertés au sens large, incluant les libertés démocratiques, qui a été utile. Enfin, la FSU a œuvré pour qu'à tous niveaux, les dynamiques intersyndicales puissent continuer et s'inscrire dans la durée.

Il y a sans doute plusieurs pistes à explorer simultanément, toutes se complètent.

La FSU porte, depuis sa création, et a réaffirmé depuis au moins cinq congrès, l'objectif de « refonder » le syndicalisme de transformation sociale. Elle identifie la CGT et Solidaires comme les organisations avec lesquelles elle souhaite avancer, tout en précisant toujours que ce rapprochement est « sans exclusive » des forces qui pourraient être intéressées. Ce faisant, la FSU vise à tenir l'équilibre entre, d'une part, l'affirmation du projet syndical « de transformation sociale », c'est-à-dire que le syndicat a vocation à lutter pour changer l'ordre des choses et, d'autre part, la recherche constante d'une unité d'action de l'ensemble du syndicalisme, sans volonté de délimiter les contours de « clans » syndicaux.

La FSU œuvre pour que tous les cadres de discussion existent, ce qui a d'ores et déjà permis de rapprocher fortement les équipes syndicales, nationales comme départementales : l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires est une réalité permise par cette impulsion et cet « horizon » que constitue la perspective de refondation. Récemment, la FSU a choisi de se saisir de la possibilité ouverte par la CGT. Le but est en effet de rassembler, non pas sur le plus petit dénominateur, mais de construire du commun pour avoir dans nos syndicats, l'ensemble du monde du travail dans toutes ses composantes, voire ses contradictions, et ainsi être plus forts pour porter une parole unie face au patronat ou à l'administration. Cela pourrait prendre la forme d'une « maison commune du syndicalisme de transformation sociale » qui reste à bâtir concrètement, dans laquelle chacun mutualiserait ce qu'il est possible de mutualiser, tout en conservant ce qui fait sa force dans son identité propre.

Mouvement social, syndicats et partis : le rapport au politique à l'ère néo-libérale.

Francis VERGNE

chantier Alternatives syndicales au néolibéralisme, Institut de recherches de la FSU

Le rapport syndical au politique : une question complexe et essentielle

Une certaine lecture de la Charte d'Amiens prône une séparation absolue des sphères syndicale et politique. N'est-ce pas confondre indépendance et neutralité, rejet d'un rapport de subordination aux partis et refus d'avoir un point de vue autonome sur les politiques sociales ? La Charte appelle en fait le syndicalisme à une « double besogne, quotidienne et d'avenir » : quotidienne, soit la lutte pour les revendications immédiates essentiellement sur le terrain économique et pour « l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ». Difficile d'occulter la dimension politique d'une telle tâche, même si le texte ne précise pas par qui cette « émancipation intégrale » serait réalisée : par le syndicalisme seul ou en alliance avec d'autres.

La question demeure. La consolidation de l'action par la politisation par en bas du mouvement social devient une condition de son élargissement. Lors de la lutte contre la « réforme » des retraites, des argumentaires étayés ont été élaborés et diffusés par les organisations syndicales, rendant le projet impopulaire. Ce n'est pas sans rappeler la façon dont les citoyen-nés s'étaient emparés du débat sur la Constitution Européenne en 2004/2005 et avaient démonté dans un bel élan collectif la rhétorique des pseudos experts, avec des configurations hybrides associant sous des formes variables partis, associations, syndicats et citoyens. Plus récemment, le second tour des élections législatives de 2024 a montré la disponibilité de la société à faire barrage à l'extrême droite et conforté les initiatives du Nouveau Front Populaire. Débordant les limites des partis la dynamique des luttes sociales confère une logique politique à l'action syndicale.

Du « court XX^e siècle » au XXI^e, le neuf et l'ancien

Éric Hobsbawm suggère dans « *L'âge des extrêmes – Le court XX^e siècle 1914-1989* » une périodisation des ruptures essentielles qui renvoie aux modes de domination du capitalisme mais aussi aux rapports entre mouvement social, syndicats et partis. On se souvient qu'à l'aube du mouvement ouvrier la distinction entre syndicats et partis était relative, comme le montre l'expérience de la Première internationale qui liait la défense des intérêts de la classe ouvrière naissante à des utopies concrètes. Avec la Deuxième Internationale débute l'enracinement de partis fortement liés aux syndicats et censés partager la même idéologie. Mais perdurent jusqu'en 1914 des conceptions fort différentes sur le rôle et les attentes des uns vis à vis des autres. La question n'est figée ni sur le plan théorique, ni sur le plan stratégique comme en témoigne en France la persistance et la vitalité des courants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires.

Cette configuration générale s'achève pour l'essentiel après 1914. Pour les partis dits d'avant-garde fondés sur le centralisme démocratique comme les partis parlementaires axés sur l'électoratisme l'essentiel réside dans la conquête du pouvoir plus que dans son exercice démocratique. D'où une structuration pyramidale alignée sur la morphologie de l'État qui entrave les processus d'auto-émancipation. Cette verticalité a un prix, celui de l'abandon de ce qui faisait l'originalité des débuts du mouvement ouvrier : associationnisme, coopérativisme et mutualisme. Les grands partis placent sous

l'éteignoir chacun à leur façon l'autonomie ouvrière et les vellétés d'auto-organisation émergentes. Rares, éphémères, canalisées puis vaincues seront les embellies, celles de l'Espagne libertaire, du Front populaire ou de la Libération.

Au tournant des années 90 s'ouvre un nouvel âge des relations entre mouvement social, syndicats et partis sur fond de déclin de l'influence de ces derniers. La prise de distance la plus spectaculaire concerne la sphère syndicale gravitant autour du spectre en déclin du communisme. Mais c'est l'ensemble du mouvement ouvrier qui est concerné. A l'atomisation objective du monde du travail sous les coups de boutoir des politiques néolibérales s'ajoute la régression de la conscience de classe

Ce qui émerge cependant des résistances et des nouveaux cycles de luttes n'est pas univoque. Il en va ainsi d'une culture de la pluralité et d'une dialectique nouvelle de l'individuel et du collectif. Une conscience se développe du caractère pluriel des appartenances et des aspirations : de genre, de nationalité, de culture, de rapport au vivant. Et si les mouvements féministes, antiracistes et écologistes ne sont pas nouveaux, ils n'en prennent pas moins une importance plus grande conjuguée au refus d'être instrumentalisé par les logiques de partis. Avec pour résultat que le capitalisme semble moins affronté en son centre qu'encerclé par de nombreux côtés à la fois où sont dénoncés l'exploitation mais aussi la destruction de l'habitabilité de la planète, le mépris du droit des peuples, la négation de la démocratie, la perte de sens d'un travail aliéné, la persistance du patriarcat, etc. Soit une dynamique qui peut donner le sentiment que la contestation perd en force concentrée mais gagne en surface en s'infiltrant partout. Avec l'avantage de proposer du concret sans attendre une homogénéisation politique. Et l'inconvénient de juxtaposer des expériences qui se situent côte à côte sans toujours s'articuler entre elles. Avec le risque aussi que ces mobilisations restent cantonnées à la marge de la mondialisation néolibérale parce que ne parvenant pas toujours à faire prendre en compte la nature de classe des politiques qu'elles combattent. En ce sens il est positif de voir renaître dans la période récente des mobilisations assez souvent victorieuses de salarié.es utilisant l'arme de la grève dans la sphère de la production industrielle. Plus encore, l'appel lancé par la direction de l'UAW² à l'ensemble des travailleurs et travailleuses des Etats-Unis à faire converger la date d'échéance de leurs conventions collectives afin d'engager tout.es ensemble la grève générale jusqu'à satisfaction constitue une stratégie prometteuse dont pourraient s'inspirer les prolétariats du monde entier. Ce qu'a d'ores et déjà fait l'American Federation of Teachers (représentant 1,8 millions de personnes) au cours de l'été 2024 en ratifiant une résolution reprenant la proposition de l'UAW.

Un débat sous-jacent est ici réactualisé : celui de la grève générale comme facteur décisif de transformation du paysage politique dans lequel le syndicalisme serait directement impliqué. Mythe ou réalité ? Les deux probablement car la dimension symbolique rejoint la portée politique. Nécessaire pour établir un rapport de forces, accélérateur des crises politiques (de juin 36 à Solidarnosc en passant par Mai 68) sa possibilité, son effet d'entraînement à toutes les sphères de la société, son lien avec la conquête et l'exercice d'un pouvoir populaire font l'objet de bien des débats. Au début du siècle dernier Rosa Luxembourg montrait déjà comment les expériences révolutionnaires russes et allemandes se

² Les 33 000 salarié.es de l'industrie automobile américaine de Détroit, emmené.es par leur syndicat United Auto Workers, au terme d'une grève de 46 jours débutée en septembre 2023 contre les « big three » – General Motors, Stellantis et Ford – soutenu par une centaine d'organisations écologistes, antiracistes et de justice sociale obtiendront une victoire historique avec effet immédiat sur les autres constructeurs obligés de se rapprocher de ces nouvelles conditions de travail plus avantageuses pour le personnel.

nourrissaient de la grève de masse conçue comme un mouvement continu où partis et syndicats pouvaient jouer un rôle d'éclairage sans prétendre diriger la classe ouvrière. ³

Lever les obstacles aux convergences syndicales et politiques

Peut-on aujourd'hui cerner les grandes questions autour desquelles pourraient s'opérer des convergences sociales et politiques ? Celles-ci s'enracinent sur le terrain social, écologique et féministe où opère la contre-révolution néolibérale : retraite, protection sociale, santé publique, éducation, services publics, bifurcation écologique, égalité femmes/hommes. Elles se prolongent sur le terrain démocratique car la course à l'État pénal a pour corollaire la destruction de l'État social. Elles se déploient enfin à l'échelle mondiale dont les institutions sont des vecteurs de marchandisation sans limite des existences et des points d'appui pour les aventures militaires.

Lever les obstacles à un rassemblement de toutes les forces qui peuvent, avec leurs histoires et leurs structures propres, apporter leur contribution à la réalisation de ces tâches sociales, écologiques, féministes, démocratiques et de solidarité entre les peuples relève à la fois de l'urgence et du bon sens. La mise en commun des ressources théoriques, militantes et pratiques peut constituer un pas en avant considérable pour sortir par le haut du cauchemar néolibéral. Ce qui ne se fera pas sans l'élaboration et l'expérimentation de ce qu'il faut bien appeler un programme et une stratégie anticapitaliste. Programme de transition donc entendu non au sens d'un catalogue de promesses pour lendemains électoraux mais d'objectifs sociaux et politiques débattus et expérimentés ensemble pour apparaître atteignables et désirables aux yeux du plus grand nombre.

A nouvelle période, nouvelle conception, nouveaux outils

La refondation des rapports entre syndicats et partis politiques ne pourra se faire sur la base des schémas passés et des appareils existants. Il nous faut réinventer les outils de l'intervention politique et sociale pour coproduire l'organisation du commun, sans commandement ni hiérarchisation a priori. Penser et réaliser ensemble des alternatives impose une double révolution culturelle. L'une vaut pour le syndicalisme de lutte et de transformation sociale et sa prise en charge des questions politiques évoquées plus haut. L'autre concerne le legs d'une période passée où les partis se voulaient représentants voire dirigeants de « la classe ».

Elle visera à ce qu'entre formations politiques, syndicats et associations il n'y ait pas de limitation a priori des champs de compétence des uns et des autres, même si chacun garde sa spécificité et son indépendance. En sorte qu'à la pyramide viendrait se substituer une organisation en réseau (plus proche de la vision qu'avait Marx) au sein de laquelle formations politiques, syndicats, associations, constitueraient par hybridation un « écosystème » rendant leur articulation plus efficiente. Pourquoi des associations, des Maisons du Peuple, des coopératives ne pourraient-elles pas se rejoindre sur la base d'une orientation politique partagée ? Une culture commune inspirée des méthodes de l'éducation populaire (enquêtes ouvrières, conscientisation, histoires de vie collective, théâtre de l'opprimé, conférences gesticulées...) deviendrait un puissant vecteur de reconquête pour la bataille idéologique hélas perdue aujourd'hui.

L'expression « front social et politique » est parfois employée pour désigner cet objectif. L'important est sans doute moins dans les termes (bloc, archipel, coopérative...) que dans la coopération qu'il suppose

³ « Il est absolument faux d'imaginer la grève de masse comme une action unique. La grève de masse est bien plutôt un terme qui désigne collectivement toute une période de la lutte de classes s'étendant sur plusieurs années, parfois sur des décennies » Rosa Luxembourg. *Grève de masse, partis et syndicats*.

pour se fédérer et commencer à construire une autre société, régie par les principes de l'auto-gouvernement et de la démocratie étendue à toutes les sphères de l'existence.

à commander sur le site de l'IR.FSU
Syndicats et mutation du capitalisme



Colloque organisé par l'IR.FSU, l'IHS-CGT,
la Fondation Gabriel Péri et la revue La Pensée

<https://institut.fsu.fr/produit/la-revue-la-pensee-2023/>

Réouvrir le futur avec un projet d'émancipation : le rôle du syndicalisme

Josiane DRAGONI,

chantier Histoire, Institut de Recherches de la FSU

Article paru dans *Regards Croisés*, n°52

« Réouvrir le futur avec un projet d'émancipation : telle est donc bien la tâche prométhéenne du 21^e siècle », écrivions-nous dans la conclusion du tome 2 de *l'Histoire de la FSU*, paru en 2019. Parce que revenir sur le passé récent permet d'éclairer le présent et ainsi de penser l'avenir, cet article invite à une relecture de la crise démocratique actuelle, en remettant en perspective le parcours de la FSU, trente ans après sa création.

Quand la FSU est créée en 1993, au lendemain de la proclamation de « la fin de l'Histoire » par Fukuyama en 1992, le néolibéralisme étendait son emprise commencée depuis la fin des années 70. La deuxième mondialisation du capitalisme prenait d'autant mieux son envol que le bloc communiste s'effondrait. Afin de rétablir le taux de profit, le néolibéralisme signait la fin du compromis fordiste, mettait en concurrence les travailleurs.es du monde entier et entendait détruire l'État social là où il existait.

En France le syndicalisme entrait en crise. La direction de la FEN avait tenté un accord donnant-donnant avec le Parti socialiste et une recomposition syndicale « social-démocrate » FEN-CFDT-FO afin de sauver sa majorité⁴. Dans ce cadre, à l'interne, elle imposait l'orientation d'un « syndicalisme d'accompagnement » et une restructuration des syndicats nationaux qui déboucha sur la disparition du SNI-PEGC et l'exclusion du SNES et du SNEP en 1992-1993.

L'ensemble des opposants à ces choix, aussi bien tendances « minoritaires » que la plupart des syndicats nationaux (SN), qui sont en fait majoritaires, fondent alors une nouvelle fédération, la FSU, produit de ces contingences historiques mais pas d'un projet mûri à l'avance. Si la FSU, adopte une structuration identique à celle de la FEN unitaire de 1948 (SN et tendances), elle tente, dès sa fondation, d'apporter des réponses nouvelles face aux transformations des champs syndical et politique.

Le syndicalisme de transformation sociale selon la FSU

Le syndicalisme se divise entre ceux qui, dans une conception consensuelle du monde, limite le rôle du syndicalisme à la régulation, et ceux qui se prononcent pour la transformation sociale et remettent en cause l'ordre dominant. La FSU fait clairement ce choix, concevant à cet effet une force syndicale unitaire et pluraliste, assurant la démocratie syndicale et salariale.

Les fondateur·ices ne partent pas de rien et s'appuient sur une longue expérience forgée dans la FEN. La nécessité réaffirmée de l'indépendance du syndicat par rapport aux partis politiques ne signifie nullement refus de la politique. Dès son congrès de 1991, le SNES avait remis à l'ordre du jour l'esprit de la chartre d'Amiens, en réaffirmant la « double besogne », ce qui suppose de ne pas laisser aux partis politiques le soin de définir seuls l'intérêt général. En s'appuyant sur le travail et son contenu et les champs

⁴ Ismaïl Ferhat, *Socialistes et enseignants. Le Parti socialiste et la Fédération de l'Éducation Nationale de 1971 à 1992*, 2017.

Histoire de la FSU, tome 1, Une percée flamboyante, 2010 ; tome 2, Dans la cour des grands, 2019.

professionnels, le syndicalisme occupe une place centrale pour concevoir un projet de transformation sociale et ouvrir le champs des possibles.

Les alternatives économiques et sociales, forces et faiblesses

Aux lendemains du mouvement social de 1995, la FSU décide de travailler les alternatives aux politiques en cours, en commençant par celles de la protection sociale. Les divisions du syndicalisme et l'absence de contre-projet avaient permis au gouvernement Juppé de conduire à terme l'étatisation de la Sécurité Sociale.

En 1997, la fédération consacre un thème de son congrès aux « alternatives économiques et sociales ». Ce thème 3 va perdurer lors de tous les congrès suivants. Ni retour au syndicalisme révolutionnaire, ni aux relations partis-syndicats du XX^e siècle, il s'agit de donner un contenu au projet de transformation sociale. S'il permet à la FSU de se saisir de questions nouvelles notamment celle de l'écologie, ce thème 3 montre toute la difficulté à penser en cohérence les questions du système éducatif, du service public et de la fonction publique avec celles des alternatives.

Ainsi la FSU échoue à se doter d'un projet éducatif au moment du gouvernement de la gauche plurielle (1997-2002), avec C. Allègre à l'Education. La production de positions fédérales à partir de ses syndicats nationaux, en lien étroit avec la démocratie syndicale mais aussi salariale, n'est pas facile à mettre en œuvre. Cet épisode provoque une crise interne qui se traduit par la démission du secrétaire général de la FSU en 1999 puis le départ du SNETAA.

L'impuissance syndicale

Les divisions de la gauche et ses dérives social-libérales accroissent la crise du politique. La tâche syndicale s'en trouve compliquée, d'autant que le syndicalisme est de plus en plus éclaté et divisé, sur fond de désyndicalisation générale. Phénomène auquel n'échappe pas la FSU après des premières années de « percée flamboyante ».

Après l'élimination de Jospin à la présidentielle de 2002, où pour la première fois le candidat du Front national s'est qualifié au second tour, la droite revient au pouvoir (2002-2012). Elle accélère la transformation néolibérale, mettant en œuvre la refondation sociale préconisée par le MEDEF en 1998. Malgré une mobilisation exceptionnelle, le syndicalisme perd la bataille des retraites en 2003, le tissu social se déchire, le mur néolibéral l'emporte face aux capacités de puissance affaiblies d'un syndicalisme divisé.

Un nouveau cap est franchi quand, dans le sillage des décisions de François Hollande, celles de l'économie de l'offre dès 2012 puis de la loi Travail en 2016, Emmanuel Macron, élu en 2017, choisit la guerre sociale pour « défaire méthodiquement le programme du CNR » comme l'avait formulé le MEDEF en 2007.

En 2024, l'extrême Droite arrive aux portes du pouvoir. Le déclin de la redistribution, le recul des solidarités, le travail précarisé n'y sont pas étrangers. Entre islamo gauchisme et wokisme, xénophobie et racisme, les débats politiques sombrent dans le confusionnisme.

Remettre sur le métier

Un tel bilan invite à remettre sur le métier de façon urgente les responsabilités du syndicalisme, comme nous y invitait dès 2022 Jean-Marie Pernot⁵, pour en quelque sorte le refonder, en l'unifiant.

Qu'est ce qui n'a pas marché ? Pourquoi le « syndicalisme d'adhérents », seul capable d'assurer son indépendance, peine-t-il à recruter chez les jeunes et à fidéliser les plus ancien·nes ? C'est la capacité représentative du syndicalisme notamment celle de la FSU qui est en jeu. Comment poser la question de l'unification, en particulier le rôle de la FSU, autonome et difficilement acceptée dans « la cour des grands » ? Le schéma des réunifications passées, 1935 ou 1943, n'est pas reproductible. La clé se trouve fondamentalement dans l'ouverture de nouvelles perspectives d'un projet émancipateur, dans lesquelles le syndicalisme doit prendre toute sa part, et qui ne peuvent être pensées qu'en partant de l'existant.

Les potentiels aujourd'hui

En 2023, si le syndicalisme n'a pas obtenu un recul sur les retraites, l'Intersyndicale a réussi à transformer un large mouvement social unitaire et inclusif, aux revendications soutenues par une majorité de citoyen·nes, en un mouvement remettant au centre du débat public le travail et la démocratie. La force politique inédite qui en a résulté, a ressurgi le 9 juin 2024, mettant la gauche devant ses responsabilités et réussissant à faire barrage au Rassemblement National le 7 juillet. Si rien n'est encore joué, ce potentiel demeure, appuyé sur la force de l'unité. D'autant que la société, devenue plus tolérante, ne s'est pas droitisée (V. Tiberj⁶). Le problème est celui de l'offre politique, ce que Luc Rouban⁷, dans une approche des ressorts du vote en faveur du RN, ne dément pas.

La multiplicité des mouvements écologiques et sociaux des années 2000, pourrait dessiner un nouveau paradigme d'émancipation, celui de la nécessaire transformation sociale, écologique, féministe et antiraciste.

Pour ne développer que la question du féminisme, on peut constater l'accélération de la prise de conscience dans le sillage de MeToo, qui a réussi à imposer dans le débat public la question centrale des violences sexistes et sexuelles, au fondement de la domination masculine. Avec ses séances publiques et ses glaçants récits ou vidéos, le procès de Mazan franchit sans doute une nouvelle étape, peut être décisive après la première avancée du procès d'Aix en Provence en 1978. Car comme l'écrit C. Froidevaux-Metterie dans une tribune, ce procès est celui « du patriarcat dans tous ses rouages » grâce au dévoilement de la culture du viol. C'est un aspect majeur de la transformation féministe en cours, non pas sa réalisation, mais la possibilité qu'elle advienne enfin en termes d'égalité et de liberté, au foyer comme au travail.

Naturellement, les questions du salariat et du travail restent plus que jamais fondamentales pour le syndicalisme, qui a vocation à traiter toutes les formes d'exploitation et de domination. C'est en ce sens que des syndicats, CGT, FSU et Solidaires, se sont déclarés féministes, ce qui illustre un basculement considérable, même si devenir véritablement féministe, c'est-à-dire penser en féministe, prendra du

⁵ Jean-Marie Pernot, *Le syndicalisme d'après, Ce qui ne peut plus durer*, 2022.

⁶ Vincent Tiberj, *La droitisation française, Mythes et réalités*, 2024.

⁷ Luc Rouban, *Les ressorts cachés du vote RN*, 2024.

temps, tant la société patriarcale structure depuis toujours en profondeur nos sociétés et donc les syndicats.

Quelques pistes

La question de l'État social, et donc celui de l'adaptation des solidarités aux défis du XXI^e siècle, en lieu et place de leur suppression au profit du marché, paraît autant urgente que fondamentale.

Constatons qu'en France, l'État social a résisté mieux qu'ailleurs. Il est soutenu par une majorité de citoyen·nes, non sans relations avec les mobilisations syndicales ou celles des jeunes, lycéens ou étudiants concernant le système éducatif lors des années 2000. Fruit du compromis politique de la Libération, ses principes se trouvent contenus dans le bloc de constitutionnalité. La France est ainsi une « République [...] démocratique et sociale » (article I de la Constitution). Alain Supiot considère que la Sécurité sociale, les services publics et les libertés collectives garanties par le droit du travail en sont les trois piliers. On y ajoutera la Fonction Publique.

L'intersection des mobilisations, question centrale aujourd'hui, n'est pas nouvelle. Dans le mouvement d'effervescences des années 1990, la FSU se mobilisait aux côtés des exclus et des « sans » (sans papiers, sans logis...) ; membre fondatrice d'Attac, elle participe dans les années 2000 aux mouvements altermondialistes. Les différences avec la situation d'aujourd'hui, portent sur la nouvelle et forte éclosion de mobilisations très diverses, remettant en cause l'ordre dominant, qu'il s'agisse de questions de racisme, de genre, d'écologie en un lieu précis, ou encore d'expérimentations concrètes et alternatives au mode de production dominant.

De répressions policières en reculs de l'État de droit, de l'invention du wokisme en dénonciations de l'islamo gauchisme, les réponses autoritaires de l'État néolibéral soulèvent l'opposition de tous les démocrates. D'autant que les « guerres culturelles » qu'elles alimentent entretiennent le confusionnisme, qui permet à l'extrême droite de gagner la bataille des idées à la faveur de l'affaïssement du clivage droite/gauche⁸. En transformant à cet effet le sens des mots, comme dans les cas emblématiques en France, de République ou de laïcité, une nouvelle rhétorique de dénonciation se généralise, englobant une partie de la gauche, comme l'illustre le Printemps Républicain créé en 2016.

En guise de conclusion provisoire...

Le syndicalisme a un rôle majeur à jouer aujourd'hui, dans sa diversité et dans le prolongement de l'Intersyndicale. La double besogne du XXI^e siècle ne peut se construire qu'à partir des lieux de travail et du contenu de travail lui-même, en lien étroit avec les différentes formes de dominations qui continuent à structurer nos sociétés.

⁸ Philippe Corcuff, *La grande confusion. Comment l'extrême droite gagne la bataille des idées*, 2021.

Éloge d'un syndicalisme de transformation sociale

Paul DEVIN

président de l'Institut de recherches de la FSU

Face à la difficulté à mobiliser, nous devons reconnaître qu'aucune stratégie ne nous apparaît comme évidente à la résoudre. Et si le retour de l'engagement supposait que nous investissions bien davantage la bataille des idées pour faire naître les espérances d'une transformation sociale ?

Responsables de notre déclin ?

Dans les années 1980, la perte de la place centrale que le mouvement ouvrier occupait dans la société industrielle interrogeait déjà l'avenir du mouvement social⁹. Allait se développer une vision où la crise syndicale apparaissait comme le résultat des pesanteurs d'une institution sclérosée, repliée sur elle-même et incapable des changements qui lui seraient salutaires. Beaucoup assuraient vouloir contribuer, par la vivacité de leur critique, à un nécessaire ressaisissement mais participèrent à ce que nous nous sentions responsables de notre propre déclin. Depuis, nous portons cette responsabilité comme un fardeau.

La détermination néolibérale à faire taire le mouvement social

L'analyse critique de nos pratiques est nécessaire mais la raison majeure de nos difficultés n'est pas tant à chercher dans la vie syndicale que dans l'intransigeance absolue des politiques gouvernementales. Pour le dire autrement, notre échec est le fait de la radicalisation politique du néolibéralisme : « *le choix de la guerre civile*¹⁰ » pour imposer le dogme absolu d'une « *pure société de marché* ». Voilà le premier constat qui devrait s'imposer pour analyser les difficultés du syndicalisme, celui de la violente détermination avec laquelle le néolibéralisme a engagé sa volonté de réduire à néant le mouvement social.

Face à cette domination toujours plus absolue, les mobilisations sociales peinent à construire le rapport de force. Il faut dire que tout vient le fragiliser : la transformation du travail qui affaiblit les collectifs et morcelle les univers professionnels en livrant à l'isolement le travailleur précaire de la sous-traitance comme l'autoentrepreneur ; le développement dans la fonction publiques de cultures de management qui finissent par faire admettre aux agent-es eux-mêmes la légitimité de leur soumission ; l'opinion commune forgée par les media réactionnaires qui considère la grève comme ennemie de l'intérêt général ; le recours à la force publique qui épuise les mobilisations et fait taire les revendications ; ...

Dépasser quelques obsessions critiques

Le questionnement critique des pratiques syndicales ne peut se confondre avec l'acceptation d'analyses qui voudraient à tout prix résoudre la crise actuelle par la seule dénonciation de nos conceptions et pratiques syndicales.

⁹ Alain TOURAINE, Michel WIEVIORKA, François DUBET, *Le mouvement ouvrier*, Fayard, 1984

¹⁰ Christian LAVAL, Haud GUÉGUEN, Pierre DARDOT, Pierre SAUVÊTRE, *Le choix de la guerre civile*, Lux, 2021

Institutionnalisation et bureaucratie

L'hypothèse est souvent invoquée d'une institutionnalisation des organisations qui priverait le syndicalisme de l'énergie spontanée des mobilisations de terrain. Les aides et les protections qu'une attitude gouvernementale a été longtemps encline à distribuer, au temps des Trente glorieuses, dans les perspectives d'une paix sociale, auraient été confisquées par une institution syndicale soucieuse de renforcer son appareil pour les intérêts propres de ses élites. Des critiques grossières¹¹ ont dénoncé un pouvoir syndical englué dans ses obsessions institutionnelles et ayant perdu ses liens avec sa base militante. Les organisations syndicales seraient devenues « *les gardiennes de l'immobilisme social* », prises dans les « *torpeurs du discours incantatoire, de l'action illusoire ou de la stratégie aléatoire*¹² ».

Mais en dénonçant une institutionnalisation qui nous priverait de la spontanéité de la base, nous persistons à tenir de côté la question essentielle des finalités car l'immédiateté de l'action ne garantit rien de ses enjeux et empêche souvent d'en construire la perspective globale. Quant à la propension de la spontanéité à générer des collectifs mobilisateurs, elle se heurte au fait que l'enthousiasme momentané de l'action est loin de garantir sa capacité à pérenniser les mobilisations en construisant leur sens.

Expertise et professionnalisation

Une autre hypothèse explicative de nos difficultés est celle de la complexification de l'action syndicale qui nous a contraint à une « professionnalisation » de la délégation pour assurer une défense efficace des intérêts individuels et collectifs de nos mandants. La détermination de la conviction ne suffit plus face à une complexité légale et réglementaire qui nécessite une expertise. Mais, pour autant, cela induit-il une confiscation technocratique de la démocratie syndicale ? Il faut constater que les critiques les plus virulentes en la matière obéissent davantage à des présupposés idéologiques qu'à un constat objectif des pratiques. Sans doute devons-nous être vigilants mais la nostalgie d'un syndicalisme du pur militantisme ne résiste pas à l'histoire : il y a bien longtemps que l'action syndicale s'appuie sur une expertise militante. Plutôt que de polariser la question en opposant syndicalisme de proximité et délégation experte, l'enjeu est d'en penser les articulations.

Démocratie interne

Une autre critique récurrente est celle de l'insuffisance de démocratie interne. Pourtant cela fut la préoccupation majeure, lors de la création de notre fédération, que de vouloir la fonder sur la volonté de « *dégager l'unité profonde des aspirations des personnels*¹³ » et de se doter des statuts la garantissant. Nous disposons de modalités d'élaboration des mandats particulièrement attentives à garantir leur construction démocratique. Là encore, la critique est davantage marquée par des présupposés idéologiques que par un constat de réalité. Et le paradoxe est grand chez ceux qui refusent le syndicalisme traditionnel parce qu'ils le jugent insuffisamment démocratique mais qui acceptent, dans d'autres formes de lutte, que le primat de la spontanéité et de la liberté vienne se substituer à la garantie des procédures d'expression et de décision.

Affirmer la capacité de notre syndicalisme à changer le monde

Si les clefs de notre avenir ne sont pas dans ces critiques, où peut-on trouver les éléments favorables à la mobilisation et à l'engagement dans les luttes ?

¹¹ Gérard ADAM, *Le pouvoir syndical*, Dunod, 1983 ou François de CLOSETS, *Tous ensemble. Pour en finir avec la syndicalité*, Le Seuil, 1985,

¹² Michel NOBLECOURT, *Les torpeurs du syndicalisme*, Le Monde, 23 juillet 2005

¹³ Statuts FSU, article 2, congrès de Macon, mars 1994

Les épuisements de l'accompagnement individuel

Le soutien et la défense individuels des travailleuses et des travailleurs constituent un des fondements de l'action syndicale. Leur capacité à engager, en retour, une mobilisation est loin d'être générale. L'aide syndicale, si nécessaire soit-elle, s'avère très chronophage et parfois éprouvante pour les représentants du personnel. Elle reste trop souvent confondue avec une prestation de service à laquelle on a droit et que l'on consomme... bien loin d'un préambule à l'engagement.

Le sentiment d'injustice, la souffrance au travail, la perte de sens de l'activité professionnelle, le mécontentement, la colère, tout est là qui devrait faire naître les plus larges mobilisations... Et pourtant nous peinons à convaincre de la nécessité d'engager les rapports de force qui s'instaurent dans la grève, les manifestations et autres actions. Sans doute se mêlent à ces difficultés, des sentiments d'impuissance, de fatalité, de lassitude.

C'est pourquoi nous devons orienter ces colères vers les perspectives d'une bataille des idées, dans les espérances des enjeux de la transformation sociale. Déjà nous devons le penser comme un travail syndical, celui que permet le partage d'une culture syndicale commune. Or, par exemple, sommes-nous toujours sûrs d'un véritable partage de sens, au-delà de la séduction des mots, quand nous évoquons, par exemple, l'émancipation ? Sommes-nous sûrs d'avoir véritablement convaincu que cette perspective d'émancipation motive l'intégration de nos différentes préoccupations et revendications ?

Voilà ce qui doit constituer l'horizon de nos formations syndicales, non qu'il faille mépriser les apprentissages qui sont nécessaires à nos organisations mais qu'il faille les mettre en perspective, y compris par la transmission de cultures entretenant à la fois un imaginaire commun du mouvement syndical et la mémoire de chaque organisation¹⁴.

Construire le cadre idéologique de nos revendications

Connaître nos droits statutaires, c'est aussi être capables de les penser comme les conditions nécessaires pour un service public démocratique protégé contre une instrumentalisation au service d'intérêts politiques particuliers. Puisque nous savons qu'il n'y a pas de contradictions entre la défense des services publics et la défense des intérêts particuliers et collectifs des fonctionnaires, refuser d'admettre que nos métiers s'asservissent sous les injonctions administratives, ce n'est pas seulement protéger les travailleuses et les travailleurs, c'est affirmer que l'indépendance du fonctionnaire est l'atout majeur de l'adaptation de l'action publique aux besoins de la population et à l'intérêt général.

Cette mise en perspective de la revendication, cette volonté de proposer un cadre de sens à la réflexion syndicale¹⁵, permet d'engager une bataille des idées qui affirme une dimension essentielle du syndicalisme, celle de nous instituer comme un contre-pouvoir capable de nous protéger d'un néolibéralisme cherchant à imposer sa vision comme inéluctable, capable de protéger nos droits et d'accroître nos acquis sociaux.

¹⁴ Nathalie ETHUIN, Karel YON, *La fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Éditions du Croquant, 2014

¹⁵ Robert BENFORD, David SNOW, Nathalie Miriam PLOUCHARD, *Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan*. Politix, n° 99(3), 2012, p.217-255.

Intégrer les questions sociétales

Que le travail soit la question centrale du syndicalisme ne peut nous conduire à un repli sur les seules considérations de ses conditions d'exercice. La question des dominations et des discriminations produites par ces dominations vient percuter l'activité humaine. Force est de constater la capacité de nos organisations syndicales à avoir intégré les dimensions multiples des rapports sociaux, qu'elles soient liées à la classe, au genre ou à la race. Pour autant nous sommes loin d'être venus à bout de nos contradictions et de nos aveuglements. Reconnaître l'importance de nos prises de conscience, ne peut se confondre avec le sentiment de s'être débarrassé des préjugés du vieux monde patriarcal et raciste. D'où l'absolue nécessité que le syndicalisme continue à s'appropriier le féminisme et l'antiracisme, en comprenne les enjeux essentiels pour ouvrir les espérances de l'égalité et de la justice sociale. Et ce n'est pas seulement dans le partage des idées féministes et antiracistes que nous devons l'intégrer mais dans l'action féministe et antiraciste.

Le travail est un espace d'enjeux majeurs de la transition écologique. La réflexion syndicale a progressé dans le dépassement des traditionnelles oppositions entre emploi et environnement et là encore, contrairement aux habituels jugements d'immobilisme, nous avons montré notre capacité à prendre en compte les réalités contemporaines. Mais le chemin est encore long pour que nous dépassions les tensions qui subsistent et pensions les convergences entre emploi et environnement comme des nécessités absolues, pour que nous fassions de l'avenir de la planète et de ses habitants une des composantes essentielles de notre projet de justice sociale.

Parfois nous craignons encore que ces questions sociétales viennent reléguer dans l'oubli les fondements capitalistes de l'injustice et les dominations de classe qu'ils entraînent. Mais il nous appartient de montrer la logique de leurs articulations plutôt que d'en craindre la concurrence. Nous devons œuvrer à construire la force de l'alliance des champs de lutte plutôt que de les opposer.

Et puisqu'il s'agit de penser comment rendre crédible notre projet émancipateur, on peut aisément estimer que, pour les jeunes générations, cette volonté de penser les luttes contre les dominations et les discriminations constitue un motif d'attraction.

Renouer avec le politique

Trop souvent, nous continuons à nous méprendre sur le sens de notre attachement à l'indépendance politique. Bien sûr, nous ne pouvons admettre aucune tutelle. Bien sûr, nous affirmons toujours notre légitimité à penser, en toute indépendance, une société nouvelle et à lutter pour qu'elle adienne. Mais cette affirmation d'indépendance ne nous contraint pas à nous tenir à distance méfiante dans une neutralité qui ne nous permettrait pas de tenir les exigences de notre « *double besogne*¹⁶ ».

Notre lutte politique ne peut se limiter à combattre l'extrême-droite. Il nous appartient d'introduire la question sociale dans le débat politique, d'en faire sa finalité majeure. Au congrès de l'Association Internationale des Travailleurs de 1866, Marx affirmait que les syndicats « *manquent entièrement leur but dès qu'ils se bornent à une guerre d'escarmouches contre les effets du régime existant* ». Le syndicalisme est né de cette volonté à construire la force nécessaire qui permettra l'émancipation définitive des travailleurs. Nous devons penser cette perspective politique comme capable de transcender toutes nos luttes.

¹⁶ Expression de la Charte d'Amiens pour définir la double perspective de l'action syndicale : l'accroissement du bien-être des travailleurs et l'émancipation intégrale permise par la fin du capitalisme.

Et un jour viendra ...

Puisque-nous sommes résolus à ne jamais renoncer à agir pour changer le monde, la perspective essentielle de notre engagement syndical se dessine d'elle-même. Nous avons depuis bien longtemps résolu la tension qui opposerait la lutte pour nos conditions de travail et la construction d'une alternative en montrant combien nos deux « besognes » s'articulaient, se confortaient, se fortifiaient de leur poursuite commune.

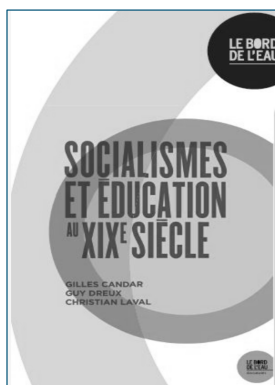
Alors plutôt que de nous laisser anéantir par d'incessantes critiques qui nourrissent la crainte que la lutte sociale soit devenue vaine, plutôt que nous morfondre de nos imperfections et de laisser croire qu'elles auraient fait naître notre responsabilité à ne plus être capables de construire des rapports de force suffisants, affirmons la capacité de nos luttes à changer le monde et à construire une société de justice sociale. Alors à celles et ceux qui hésitent à nous rejoindre, à celles et ceux qui pensent nous quitter, nous serons capables d'offrir les perspectives d'une espérance sociale.

Et un jour viendra

À paraître en mai 2025

Socialismes et éducation au XX^e siècle

Socialismes et éducation au XIX^e siècle
à commander sur le site de l'IR.FSU



<https://institut.fsu.fr/produit/socialismes-et-education-au-xixe-siecle/>

Pour le syndicalisme en-commun

Francis VERGNE

pour le chantier Alternatives syndicales au néolibéralisme, Institut de recherches de la FSU

Les analyses proposées ici sont l'émanation d'une réflexion collective que nous menons au sein de l'Institut de recherche de la FSU depuis le début des années 2000. Comment le monde du travail peut-il inventer et commencer à construire un autre avenir que celui que lui impose le néolibéralisme ? Quelle doit être la part du syndicalisme dans cette réinvention d'une alternative ?

Pour une réinvention du syndicalisme

Le néolibéralisme porte une vision globale et un projet de réagencement de la société qui touche toutes les institutions et l'ensemble des existences collectives et individuelles soumises à la compétition et à la concurrence. Et parce qu'il ne laisse au syndicalisme pas d'autre choix que de disparaître ou de se soumettre, il lui revient d'apporter à cette logique de transformation globale, une réponse cohérente, une alternative post-capitaliste, inséparable d'une nouvelle logique des luttes sociales.

Nous sommes entrés sur tous les plans dans une période de régression. Émiétté, confronté à la crise générale des collectifs de travail et à l'éclatement du salariat, le syndicalisme doit repenser son action dans un contexte de chaos social et de rapports de force très dégradé. Le salariat et la majorité de la population subissent aujourd'hui le double fardeau de la souffrance au travail et de la souffrance dans la cité : d'un côté, la domination sur les travailleurs d'un système capitaliste de plus en plus irrespectueux de la dignité humaine, de l'autre un surcroît de contraintes, de taxes, de réglementations, de normes de vie, vécues comme autant de marques de mépris et d'humiliation pour le mode de vie des classes populaires. Thomas Coutrot y insiste dans un texte intitulé « *Le bras long du travail* », qui pourrait servir de boussole pour une refondation syndicale : « *Quand l'organisation du travail exclut au quotidien les personnes de la participation aux décisions qui les concernent, leurs aspirations démocratiques hors du travail s'étiolent également.* » Ajoutons que l'impuissance au travail a des effets multiplicateurs sur le sentiment d'impuissance politique dans la cité. Les deux impuissances s'entre alimentent. L'enjeu va donc plus loin que la « recomposition » du syndicalisme. Il s'élargit à la possibilité d'une refondation, c'est-à-dire une révolution tout à la fois doctrinale, stratégique et organisationnelle.

Comment le syndicalisme peut-il se réinventer dans un monde qui a beaucoup changé et dont nous avons encore du mal à identifier toutes les lignes de force ? Il ne part pas de rien. Il a déjà élaboré des réponses extrêmement intéressantes et stratégiquement importantes, bien au-delà de la défense de l'emploi, avec notamment la lutte pour l'égalité des hommes et des femmes ou encore la proposition d'une « sécurité sociale professionnelle » qui peut s'élargir à toutes les couches de la société, à toutes les fractions de la population délaissées, abandonnées, reléguées ou méprisées. C'est un enjeu qui recoupe celui de la défense et de la transformation des services publics ou encore celui du lien travail-cité : on ne peut être citoyen dans la société quand on ne l'est pas au travail. C'est plus vrai que jamais avec la précarité, l'isolement, la multiplication des statuts sur le site de travail, la désyndicalisation. Renouant avec la visée d'émancipation intégrale défendue à l'aube du mouvement ouvrier, il s'agit pour le syndicalisme de prendre toute sa place pour la promotion des droits universels et l'extension des biens communs qui peuvent les réaliser.

D'une certaine façon, cette réinvention a déjà commencé. Pour sortir de sa fragmentation et de sa faiblesse dans le face-à-face avec le patronat et l'État, le syndicalisme a commencé à se lier à toutes les causes qui mettent en question l'ordre dominant. En d'autres termes, à être vecteur du bien commun de

la société et de l'émancipation de toutes et tous. Les relations entre l'action syndicale et l'ensemble des rapports d'exploitation et de domination dans la société, prennent alors une place fondamentale. Ce n'est certes pas nouveau, mais cette question stratégique prend aujourd'hui une acuité plus grande que jamais.

L'expression de « syndicalisme en-commun » signifie que le syndicalisme peut se renouveler, se renforcer, se ressourcer, en réinventant son lien à la société, en poursuivant cet élargissement et en se donnant plus explicitement des objectifs égalitaires, démocratiques, féministes et écologistes valables pour toutes les personnes.

Mutualisation des causes et « transversalisation »

Le syndicalisme en-commun s'oppose à deux impasses. D'une part, le syndicalisme intégré, dont l'objectif se limite à la négociation entre « partenaires sociaux responsables », des conditions des reculs et des défaites. D'autre part, le syndicalisme enfermé dont l'horizon borné à la défense du seul métier, qui ouvre la porte aux dérives corporatistes et au chacun pour soi. Les inégalités comme les dominations forment système. Pour être combattues ensemble, les luttes doivent s'épauler les unes les autres. Personne ne gagnera dans l'isolement. Le syndicalisme ne peut plus fonctionner selon la division entre social, sociétal, professionnel, économique, politique, culturel et environnemental. Ces cloisonnements sont dépassés. Toute question concernant le travail est en même temps une question sociale, politique, culturelle, féministe et environnementale, touchant toute l'organisation de la société.

Si la lutte pour la défense des retraites fut, à bien des égards, emblématique, ces dernières années ont vu d'autres mobilisations dans des secteurs diversifiés (industrie, santé, éducation, recherche, transports, etc.) et sur des terrains extrêmement variés (antiracisme, féminisme, écologie). Elles ont pris des formes hétérogènes (grèves, manifestations mais aussi occupation des places et de ronds-points avec les Gilets Jaunes, zones à défendre, libération de la parole...). Le nom de syndicalisme en-commun désigne une stratégie pour tenter de les relier, un objectif et des moyens. L'objectif est de renverser la domination néolibérale sur la société, les moyens de construire les « causes communes », de créer les conditions de l'agir en commun, de constituer et partager un imaginaire alternatif commun à traduire en action.

C'est cette mutualisation des causes que nous appelons « transversalisation ». Elle consiste dans la construction systématique des alliances qui composent le mouvement social dans son ensemble. L'écologie, le féminisme, l'antiracisme, les luttes sur le terrain sexuel, scientifique ou esthétique, ne sont pas des combats extérieurs au syndicalisme, mais doivent être compris comme des dimensions de la lutte syndicale. On pourrait énoncer cet impératif pratique ainsi : pas de convergence des luttes sans mutualisation des causes. De nombreux syndicats ont commencé d'être « transversalisés » par l'altermondialisme, le féminisme, l'écologie, l'antiracisme, la lutte culturelle, les luttes contre l'homophobie. On y voit déjà à l'œuvre un entrecroisement des problématiques, chaque organisation acceptant d'être impliquée avec celles des autres : les associations de défense des droits de l'homme et des libertés avec la question salariale, les syndicats avec les impératifs écologiques, les organisations pour la cause des droits des femmes par la solidarité internationale. On l'aura compris : il ne s'agit pas de tout réinventer, mais de systématiser les pratiques syndicales fondées sur la mise en commun des causes et des problématiques des luttes.

Politique du syndicalisme

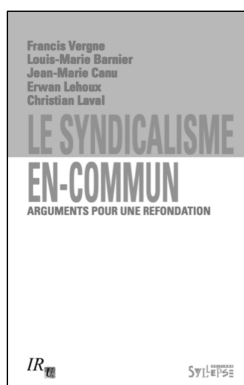
En cela, le syndicalisme œuvre au renouvellement de la politique. Sa responsabilité renvoie à de grandes heures du mouvement ouvrier, quand les propositions des organisations syndicales irriguaient le débat politique, du planisme cégétiste des années 1930 aux nationalisations et à la Sécurité sociale à la Libération, jusqu'au socialisme autogestionnaire dans les années 1970. Il ne s'agit pas simplement ni

principalement d'appuyer et de s'inscrire dans la stratégie des partis politiques, trop souvent soumis aux humeurs des états-majors et aux aléas du calendrier des échéances électorales. En devenant une force d'interpellation des partis et des institutions, en dénonçant toutes les formes d'expertocratie, pour que les délibérations et les décisions soient toujours reliées à la vie concrète des personnes, le syndicalisme peut contribuer à la généralisation de l'expérience démocratique. Dans la situation présente, il est essentiel que d'importants secteurs du mouvement syndical servent de catalyseur à l'élaboration d'un véritable agenda de transformation sociale, accordant une place essentielle à une politique du « commun ». C'est-à-dire toutes les formes d'activité auto-instituées et autogouvernées. Ce sont elles qui peuvent produire de façon coopérative des ressources collectives, en faisant valoir les usages et les besoins, avant les profits, la propriété et la main mise d'un État bureaucratique souvent incompetent et autoritaire. Qui peuvent créer et multiplier des formes démocratiques d'activité à même de se substituer aux formes étatiques et capitalistes.

On peut souhaiter que la refondation du syndicalisme fasse du principe du commun, une source d'inspiration pour les transformations des services publics et des entreprises capitalistes et mette la démocratie au cœur du travail et de la cité. Dans une situation dominée par la menace de l'arrivée au pouvoir d'un « néo fascisme » et dans un contexte où la défiance envers les partis politiques et les institutions est généralisée et très profonde, le syndicalisme peut devenir ainsi un facteur de repolitisation durable. S'inscrivant dans la constitution plurielle d'une résistance de moyen et de long terme par un maillage de contre-pouvoirs, il œuvrerait au développement d'une intelligence politique populaire, autonome dans sa capacité d'invention solidaire. Cette stratégie démocratique du commun aiderait alors à multiplier, développer, étendre l'expérience démocratique la plus concrète, la plus proche, dans la vie de chacun, dans le travail de toutes et tous.

à commander sur le site de l'IR.FSU

Le syndicalisme en-commun



<https://institut.fsu.fr/produit/le-syndicalisme-en-commun/>

Pourquoi et comment prendre en compte la question du travail dans le mouvement syndical ?

Dominique CAU-BAREILLE

pour le chantier Travail et Syndicalisme, Institut de recherche de la FSU

Un enjeu des luttes sociales dans les milieux de travail est la réappropriation par les travailleur.ses de leur travail, de la dimension coopérative de leur propre activité ; revendications que l'activité soit pensée par les travailleurs eux-mêmes, experts de leur propre travail. Reprendre la main collectivement sur le travail est une urgence. Une urgence étant donné la centralité du travail dans notre société, de l'importance identitaire et psychique que représente le travail dans nos vies. Une urgence afin de réfléchir à des conditions de travail qui permettent de réaliser une activité efficiente, c'est-à-dire de réaliser un travail de qualité dans lequel les travailleur.ses se reconnaissent, qui fait sens pour elles.eux, qui leur permet non seulement de préserver mais de construire leur santé au travail, de se développer et d'apprendre du et par le travail ; et qui soit soutenable dans le temps compte tenu de l'allongement des carrières. Cela constitue un enjeu syndical majeur qui suppose un élargissement de la focale de l'emploi vers celle du travail.

S'engager dans cette dynamique suppose d'être en mesure de repérer et de décoder les évolutions du travail, de s'autoriser à questionner les prescriptions, les nouveaux modes d'organisation du travail, de développer une analyse critique des objectifs productifs qui sont définis de manière descendante, enfermant l'activité de travail, réduisant du même coup sa dimension émancipatrice. C'est être en capacité d'analyser et de rendre compte de leur impact sur l'activité réelle de travail, sur les compromis que les travailleurs sont contraints de faire pour tenir les objectifs qu'on leur a assignés, sur la santé à la fois physique, cognitive et psychique des travailleurs. Car ces arbitrages peuvent heurter les valeurs de métier, fragiliser le rapport au travail et questionner l'envie de durer dans le métier.

Un travail de plus en plus intenable

Car le constat est là : depuis plus de 40 ans maintenant, l'intensification du travail¹⁷ ne cesse de s'accroître dans une logique d'optimisation et de flexibilisation de l'activité productive. Cela concerne aussi bien le secteur privé que le service public notamment avec la mise en œuvre du New Public Management. L'exploitation de l'enquête conditions de travail française de 2019¹⁸ a mis en évidence que pour 37 % d'hommes actifs et 41% des femmes actives, leur travail est jugé « insoutenable », ceci en lien avec des contraintes plus fortes que dans d'autres pays européens sur tout un ensemble de critères qui déterminent leurs conditions de travail : l'intensité du travail, le manque d'autonomie, l'absence de participation aux décisions. Comme le souligne Méda¹⁹, la France apparaît en queue de peloton des pays

¹⁷ Volkoff S., Molinié A.-F., *L'écheveau des liens santé travail, et le fil de l'âge* dans A. Degenne, C. Marry et S. Moulin (Dir.) *Les catégories sociales et leurs frontières*, Presses de l'Université Laval (PUL), 2011, 323-344.

Algava E., Davie E. Loquet J., Vinck L. *Conditions de travail : reprise de l'intensification du travail chez les salariés*, DARES analyses, juillet 2014, n°49, 11 p.

¹⁸ Beatriz M. *Quels facteurs influencent la capacité des salariés à faire le même travail jusqu'à la retraite ?* Dares Analyses n°17, mars 2023, 8 p.

¹⁹ Méda D., Bigi M., Parent-Thirion A., *Travail : dix graphiques pour comprendre l'ampleur de la crise du travail en France*, Alternatives Économiques, 23 avril 2023.

européens avec une proportion de 39 % de Français se trouvant dans un emploi « tendu » contre 30,3 % dans l'Union européenne à 27.

Cette tension de plus en plus palpable au travail, quels que soient les secteurs d'activité, est à mettre en lien avec des indicateurs de performance qui contraignent de plus en plus le rythme de travail et la multiplication des formes de hâte²⁰. Un management par les chiffres qui impose plus de *reporting* de la part des travailleur.ses afin de rendre compte précisément de ce qu'ils et elles font, qui individualise de plus en plus la performance, qui tend à procéduraliser l'activité en cherchant à standardiser les pratiques, réduisant du même coup leur autonomie et les marges de manœuvre, et par là-même les régulations individuelles et collectives nécessaires pour tenir les objectifs, mettant les travailleurs en situation de dissonance cognitive. Le secteur public, comme le secteur privé, est concerné par ces transformations du travail, comme en témoignent deux enseignantes du premier degré²¹ :

« Je me sens de plus en plus en confrontation à des procédures qui nous éloignent du cœur du métier. Et ça fait conflit dans nos têtes. »

« Il y a une perte de sens dans ce que l'on fait ; on ne voit pas le devenir de notre métier, même à un an. Notre travail est de faire des projets auxquels on ne croît pas, de faire des évaluations auxquelles on ne croît pas ; moi mon envie c'est de travailler avec les enfants. Ce que j'ai besoin, c'est de ressentir un sens dans ce que l'on fait. On remplit pour remplir (évaluations) ; le vrai travail, on ne le fait pas ou pas suffisamment. »

Dans ce contexte, les personnels font l'expérience d'un accroissement de la pénibilité du travail, d'un sentiment d'isolement face aux objectifs, d'une tension au travail difficile à vivre avec la hiérarchie comme avec les collègues, une perte de sens dans un travail dans lequel ils n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs compétences, qui peuvent affecter leur santé.

Tenir malgré tout...mais à quel prix ?

En dépit de cela, les travailleur.ses font énormément de zèle pour tenter de faire leur travail, zèle qui n'est ni reconnu, ni valorisé en interne. Le zèle, c'est par exemple essayer de maintenir une relation de service de qualité avec les bénéficiaires des services là où les organisations du travail privilégient le nombre de personnes prises en charge : on peut penser aux agents de France Travail par exemple qui doivent recevoir des demandeurs d'emploi dans des contraintes temporelles strictes, aux AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires et qui sont contraintes de faire des accompagnements collectifs alors qu'elles ont des notifications d'accompagnements individuels. Travailler et dépasser les obstacles liés au travail vivant suppose de faire preuve au quotidien d'intelligence, de créativité dans le rapport aux prescriptions, de « *bidouiller* » dans l'ombre pour tenter de réaliser un travail de qualité malgré tout et garder du sens à son travail. Mais à quel prix du point de vue de la santé ? « Le maintien coûte que coûte de la qualité du travail use les énergies », soulignait Clot²² ;

²⁰ Gaudart C., Volkoff S. (2022) *Le travail pressé : pour une écologie des temps du travail*, Ed. Les petits matins, 2021

²¹ Afin d'illustrer nos propos, nous présenterons ici des verbatim issus de recherches que nous avons menées dans le champ de l'enseignement. Les problèmes qu'ils soulèvent peuvent tout à fait se retrouver dans bien d'autres métiers de la fonction publique.

²² Clot Y, *Le travail à cœur : pour en finir avec les risques psychosociaux*, 2010, Paris, La Découverte.

« bidouiller » dans l'ombre, individuellement, ça détruit à petit feu²³ comme l'explique cette enseignante... et cela n'a pas de capacité transformative.

« Ce qui est difficile ces derniers temps, ce n'est pas une question de bidouilles. Soit on décide de s'opposer, soit on fait quelque chose, mais on ne peut pas continuer 30 ans comme cela. Je suis lasse ! Je ne vais pas mentir pendant 30 ans ; je ne veux pas faire du "faux semblant". Je n'ai pas le courage de tenir dans la durée. Dans la durée, ça va me couler ».

En effet, ces régulations invisibles ne permettent pas de questionner collectivement les prescriptions, les conditions de travail qui mettent à mal l'activité, de réfléchir sur ce que pourrait être un travail soutenable, pensé à partir de l'expérience, des savoir-faire des personnels. L'absence de collectivisation des problèmes ne permet pas de questionner les déterminants des difficultés rencontrées, d'agir sur les situations de travail et isole les individus dans leurs difficultés ! C'est l'inquiétude de cette enseignante du second degré qui se désespère du manque d'élaboration collective, voire syndicale autour du travail :

« On ne peut s'en sortir que s'il y a un collectif sinon on va devenir neurasthéniques ! Moi, je ne peux pas dire comment ça va exploser, mais ça va exploser ! C'est sûr ! C'est pas possible que ça continue comme ça ! Le malaise, il est très très fort. Et on a encore la fierté mal placée, parce que c'est mal placé de se dire qu'on va y arriver chacun dans son coin ».

D'où l'envie de quitter prématurément le métier²⁴ : convaincu.es de l'impossibilité de transformer le travail, la solution privilégiée pour arrêter de souffrir est pour certain.es la fuite. A titre illustratif, dans le champ de l'enseignement du premier et second degrés confondus, le ministère de l'Éducation nationale comptabilisait 2 836 démissions en 2021-2022. Et ces chiffres ne sont que la face visible de l'iceberg, témoignant d'un rapport au travail qui s'est beaucoup dégradé et d'enjeux de santé de plus en plus préoccupants :

« J'ai des collègues en fin de carrière qui partent ou des gens qui ont envie de partir très vite alors que ce n'était pas le cas avant où le plaisir était beaucoup plus palpable ». (enseignant)

« Il fallait vraiment que je me sauve de cette institution même si j'ai adoré mon métier. C'est un métier formidable où j'ai aimé le contact avec les collègues, les parents. Mais malheureusement le système, tel qu'il est devenu, ne m'a pas permis de prendre soin de moi ». (directrice d'école démissionnaire)

« Moi, maintenant, j'ai envie de quitter le navire dès que possible ». (enseignante)

Ce qui est inquiétant ces dernières années, c'est que de plus en plus de travailleur.ses préfèrent quitter le travail qui les fait souffrir, plutôt que de se mobiliser collectivement pour défendre leur métier. L'isolement dans les difficultés aurait-il éteint l'espoir qu'un autre destin de la colère soit possible : celui de la lutte collective syndicale ?

Résister collectivement : un enjeu syndical majeur

Mais pour que s'élabore une résistance collective, encore faut-il qu'il y ait des moments où les gens se rencontrent, puissent échanger. Or le développement du télétravail, du e-learning, le modèle de la hâte, la logique gestionnaire des modes de management, limitent énormément les opportunités d'échanges entre collègues. Il y a de moins en moins d'espaces institutionnels pour questionner la rationalité des indicateurs. Craignant de plus en plus pour leur emploi (les contractuels sont de plus en plus nombreux

²³ Cau-Bareille D., Obéir, bidouiller ou désobéir : un dilemme au cœur des pratiques enseignantes, dans C. Vidal-Gomel, *Analyses de l'activité : perspectives pour la conception et la transformation des situations en formation*, 2018, Presses Universitaires de Rennes, coll. Paideia.

²⁴ Cau-Bareille D., *Vécu du travail et santé des enseignants en fin de carrière : une approche ergonomique*, 2009, Rapport n°56 du Centre d'Études et de l'Emploi, novembre 2009 (disponible en ligne)

dans la fonction publique), le nez dans le guidon de l'urgence à produire, les travailleur.ses sont contraint.es d'accepter l'inacceptable, convaincu.es qu'il n'est pas possible de questionner, d'infléchir ces modes de management. Or comme le souligne Daniellou²⁵, « *Quand on a le sentiment que l'on ne peut pas agir, il est difficile de penser, de réfléchir sur une situation que l'on ne peut pas transformer !* »

Et limiter les moments de discussions sur le travail, comme les temps de pause collectifs, les temps de formation en présentiel, sont aussi des stratégies affectées par les directions pour garder du pouvoir et faire accepter l'inacceptable !

De leur côté les syndicats tentent de restaurer du lien collectif, au travers des actions qu'ils mènent dans le cadre de la FSSSCT²⁶, notamment à l'occasion des visites qu'ils réalisent sur le terrain, lors des saisines de la part de collègues, lors de projets qui modifient profondément les conditions de travail ; au travers de l'organisation de réunions syndicales, de stages syndicaux visant à offrir des espaces d'échanges entre collègues, à rompre l'isolement.

Les stages sont souvent organisés à la journée, sur des thématiques différentes, avec des intervenants extérieurs, et permettent des partages d'expérience. Ces derniers peuvent être l'occasion de se décentrer de ses pratiques pour entendre d'autres fonctionnements et s'ouvrir à d'autres possibles. Par exemple, lors d'une animation d'atelier à l'occasion d'un stage syndical, deux enseignantes ont évoqué auprès de leurs collègues le travail de réflexion collectif qu'elles avaient mené sur les évaluations dans leur école, les ayant amenées à négocier avec leur inspecteur le nombre de documents à remplir, au grand étonnement de leurs collègues : « *c'est possible de négocier avec notre inspecteur ?* » « *On a pu le faire car dans notre école il y a un collectif fort et on fait des réunions régulières sur les réformes et les prescriptions* ». Les discussions ont fait ressortir que plus généralement, les évaluations font l'objet d'appropriations individuelles totalement invisibles et non discutées. Si à ces occasions, les participant.es ont pris conscience que les évaluations, telles qu'elles sont pensées par la hiérarchie, leur posent à toutes les échelles un problème, cela ne suffit pas à élaborer des stratégies de résistance collectives au niveau national, à penser et à construire des alternatives aux prescriptions et conditions de travail actuelles, et à retrouver du pouvoir d'agir face à une institution qui fait la sourde oreille. Les aménagements avec l'inspecteur évoqués plus haut ne permettent pas de susciter un débat plus large au niveau national sur la pertinence des modalités d'évaluations qui permettrait d'infléchir les prescriptions ; elles ne changent rien sur le fond, elles ont juste permis de dégager des marges de manœuvre.

Travailler à infléchir les politiques d'éducation, en mobilisant les acteurs de terrain, demande d'autres formes de travail collectif, des temps de réflexion réguliers en groupes plus restreints, plus centrés sur les réformes, les changements, des situations de travail particulières, les opportunités qu'ils ouvrent mais aussi les problèmes qu'ils posent, pour penser un « autre monde possible ». Car les travailleur.euses développent souvent des alternatives intéressantes, trop souvent individuelles et invisibilisées.

Mais cela suppose que les représentants syndicaux soient convaincus, de leur côté, de cette ressource énorme que constitue l'expérience des collègues, qu'ils soient à l'écoute et à même de se saisir de leur parole, de la réserve d'alternatives qu'ils mobilisent sur le terrain, afin de les mettre à profit pour penser un autre monde dans une démarche de résistance. Partir du réel du travail pour élaborer les revendications afin de ne pas risquer de se retrouver dans une logique de prescription syndicale qui

²⁵ Vidéo de François Daniellou (2017) *Rompre le silence organisationnel : enjeu de sécurité industrielle, enjeu de culture organisationnelle*, Intervention à l'université Clermont Auvergne (disponible en ligne)

²⁶ La FSSSCT (formation spécialisée santé sécurité et condition de travail), anciennement Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est une instance en charge la protection des travailleurs notamment en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.

n'aurait rien de démocratique. Il s'agit donc d'engager un travail démocratique sur le travail permettant d'envisager la construction d'alternatives et des revendications.

Cette capacité à se saisir de l'intelligence des travailleurs pour penser l'action collective nécessite que dès l'entrée dans le syndicat, les militant.es soient formé.es aux multiples dimensions du travail, aux problématiques de conditions de travail, d'organisation du travail, de santé et sécurité, pour comprendre les difficultés des collègues. Cela suppose de réfléchir à ce que pourrait être une culture syndicale commune sur le travail, un socle de formation solide, qui leur permettraient de mieux saisir les enjeux de travail en prise avec le réel de l'activité, d'apprendre à comprendre le travail et à écouter les travailleur.ses. Des formations existent déjà en ce sens à destination des représentants du personnels engagés dans les FSSSCT (anciennement CHSCT) ; elles mériteraient d'être étendues à toutes et tous les syndiqué.es.

A télécharger sur le site de l'IR.FSU

L'activité des militant·es de la FSU au sein des CHSCT



<https://institut.fsu.fr/rapport-chsct-2023/>

Vers un éco-syndicalisme

Sylvain MESTDAGH

pour le chantier Écologie et justice sociale, Institut de recherches de la FSU

La construction d'un éco-syndicalisme se heurte à deux défis : d'une part, l'intégration de la dimension écologique à nos revendications et au modèle de société que nous défendons, d'autre part, la mise en place d'un répertoire d'actions et d'alliances approprié à ces luttes spécifiques. Dans ces conditions, comment repenser le syndicalisme à l'aune d'un déjà-là militant écologique ? Nous centrerons notre réflexion sur les récents combats contre l'accaparement de la terre et de l'eau, à partir desquels nous ouvrirons d'autres dimensions de la lutte pour une rupture écologique.

Lier écologie et justice sociale

La puissance écocide du capitalisme n'est plus à démontrer. Il faut donc intégrer l'urgence écologique dans notre corpus revendicatif syndical, ce qui suppose un double mouvement : développer des mots d'ordre spécifiques aux nouveaux enjeux, et relire les combats portés par le mouvement social à l'aune des nécessités du monde à venir.

Les contestations contemporaines contre l'accaparement de la terre et de l'eau illustrent cette double dimension. Elles sont d'abord la continuation de mouvements souvent oubliés. Si les syndicats se sont historiquement structurés autour du mouvement ouvrier et dans des espaces plutôt urbains, il ne faut pas oublier que la critique marxiste des *enclosures* fait de cette appropriation violente le geste principal du capitalisme. Par la suite, une forte tradition marxiste et socialiste a continué de penser la question paysanne, de même qu'un courant catholique progressiste illustré par Bernard Lambert²⁷ qui voulait réconcilier ces courants au début des années 1970 (*Les paysans dans la lutte des classes*), en appelant à « fêter le mariage des Lip et du Larzac », et dont le rôle fut déterminant dans la création du mouvement des Paysans Travailleurs.

Penser conséquemment l'accaparement de la terre et de l'eau, c'est s'attaquer aux conditions premières de l'existence, à la base du travail reproductif. Il s'agit de réfléchir à la mise en place d'institutions nouvelles pour sortir de l'agrobusiness et permettre à chacun-e de s'alimenter correctement. Sur ces enjeux, un déjà-là précieux est à notre disposition, à travers le modèle de la sécurité sociale que l'on peut compléter par une branche alimentation. La sécurité sociale alimentaire est en effet une piste extrêmement intéressante, basée sur trois piliers : cotisation, universalité, conventionnement (donc gestion paritaire).

À la suite des luttes autour du travail reproductif, de nombreux combats syndicaux prennent une dimension nouvelle, lorsqu'on les met en perspective avec la rupture écologique. Ainsi, derrière l'affirmation que la rupture écologique serait bénéfique pour l'ensemble de la population, il s'avère que la situation est plus complexe qu'il n'y paraît pour le monde du travail. Un rapport de la DARES conclut : « alors que, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'économie verte est une économie qui est censée entraîner une amélioration du bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux, les professions relevant de cette économie sont aujourd'hui associées à de plus fortes expositions aux facteurs de pénibilité que les

²⁷ <https://maitron.fr/spip.php?article137531>

autres ». Pour être audible par tous-tes, le combat écologique suppose donc un renforcement de la sécurité et de la santé au travail et l'approfondissement du droit du travail.

Lutte contre l'appropriation des terres, sécurité sociale alimentaire, protection des salariés, pour s'adresser à toutes les fractions des classes sociales : beaucoup de revendications écologiques ne doivent finalement pas toucher seulement l'écologie. Le combat écologique nous pousse à revenir au fondement de l'anticapitalisme : la question n'est pas la répartition équitable des fruits du capitalisme et de la croissance, mais la sortie pure et simple de ce modèle sur la base de l'égalité, en nous appuyant sur ce que nous avons déjà conquis. Cela permettra à l'écologie d'éviter l'écueil du discours de privilégié.es, à laquelle on la réduit trop souvent. Le slogan apparu pendant le mouvement des Gilets Jaunes « Fin du monde, fin du mois, même combat », traduit cette volonté de convergence.

Cependant, il faut considérer le défi que représentent ces nouveaux combats : naviguer entre différentes échelles de luttes, savoir nouer de nouvelles alliances, étendre et adapter nos modes d'action.

Une question d'échelles

La lutte contre la destruction du vivant pose d'abord un problème d'intrication des échelles. En effet, les conflits centrés autour de l'accaparement des terres et de l'eau ainsi que de l'artificialisation des sols, sont marqués par un fort ancrage territorial, souvent dans un espace rural. Leur enjeu est bien de défendre un ici et maintenant. Pour ce faire, il leur faut cependant renverser un rapport de force plus structurel.

L'exemple de Notre-Dame-des-Landes illustre bien cette multiplicité des échelles. La construction de l'aéroport entraînait bien la destruction de centaines d'hectares de bocage, mais était aussi le produit de l'implication personnelle d'acteurs politiques de premier plan et d'une politique nationale du transport. Cependant, il ne s'est plus agi seulement de défendre le bassin bocager mais de se défendre contre l'ensemble des grands projets inutiles et imposés. Dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, on s'est battu « contre l'aéroport et son monde ».

Plus récemment, à Sainte-Soline, le combat a revêtu une dimension internationale. À l'occasion du « Village de l'eau », du 16 au 21 juillet 2024, la présence de délégations de nombreux pays a permis de relier les différents territoires de lutte et de montrer comment l'accaparement de l'eau entrait dans des logiques à la fois coloniales et capitalistes. La dimension locale de la lutte n'a jamais été niée, au contraire. Le territoire est devenu un symbole médiatique mais aussi de manière plus fondamentale, un enjeu politique et stratégique.

Cette capacité à jouer sur différentes échelles ne se décrète cependant pas. Et il faut nous interroger sur ce qui permettrait à nos organisations de mieux y parvenir. De manière concrète, pour la FSU, l'enjeu est l'articulation entre section départementale et cadre national : comment le local peut s'appuyer sur le national sans être dépossédé de son engagement ? Comment aider les sections locales à s'emparer des sujets écologiques ?

Une piste serait de réinvestir l'échelle du collectif de travail à travers la question du bien vivre. Notre fonctionnement fédéral est ici une force : plutôt que de raisonner en silo, par corps de métier, il faut faire de notre lieu de travail un espace réunissant ceux qui y travaillent et qui y vivent. L'école, l'université, les bureaux, la commune ou les collectivités territoriales sont autant de lieux à défendre, qui rendent concrets des combats parfois abstraits. Il est plus facile de se battre pour le maintien d'un parc ou d'un champ qu'on aperçoit de sa fenêtre que « contre l'artificialisation des sols ». Surtout, cette échelle permet de sortir de l'alternative petits gestes inutiles / révolution inaccessible. On se bat ensemble pour améliorer

directement le quotidien, on touche ainsi à la fois le très local et le global pour faire vivre une démocratie en acte, attentive au lieu et à toutes celles et ceux qui le peuplent.

Savoir nouer des alliances

Parce qu'elles se déroulent dans l'ici et maintenant, les luttes écologiques posent également la question des alliances. Les luttes contre l'accaparement de la terre et de l'eau voient l'émergence d'acteur-trices nouveaux-elles : collectifs citoyens, associations, initiatives locales. C'est une des forces de ces mouvements mais un défi pour nos organisations syndicales. Car sous quels modes agir ensemble ? Et avec quelles limites ?

Le collectif AES est un exemple enthousiasmant. Il regroupe des collectifs et des organisations venus de monde très divers : ATTAC, Greenpeace mais aussi SUD, la FSU et des sections locales de la CGT (depuis le retrait au niveau national). Les rencontres AES le 15 et 16 novembre derniers, ont amorcé la réflexion sur la convergence entre nos organisations. Elles ont permis de mettre au jour les difficultés mais aussi les potentialités d'une telle alliance. Le défi est de trouver un langage commun et une communication fluide entre des structures extrêmement différentes. Il faut parvenir à mettre parfois de côté notre manière de fonctionner, alors que nous avons une culture de l'organisation très forte. Ainsi, les prises de décisions à l'interne des diverses organisations, s'élaborent de manière différente et sur des tempo divers. Pourtant, les mobilisations récentes sur le fret montrent qu'une telle coordination est possible, à la fois sur des actions locales comme le happening à la gare de Lyon en février 2024 mais aussi sur des actions plus générales avec la rédaction d'une note sur le sujet.

Enfin, se pose la question de l'institutionnalisation de l'alliance. Là encore, il s'agit d'être concret : la construction d'un budget commun et la mise à disposition à grande échelle de moyens matériels pour aider aux luttes locales, la définition claire d'une ligne d'action commune, tout cela reste à construire pour gagner en stabilité autant qu'en efficacité.

L'expérience de Sainte-Soline contre les méga-bassines fournit des réponses. Des organisations très diverses participaient à cette lutte : Les Soulèvements de la terre, la Confédération Paysanne et le collectif local Bassines, non merci.... Suite à la répression violente tous-tes sont resté-es soudé-es. Cela a prouvé l'importance de relations militantes construites dans la durée. Concrètement, il est impératif de passer du temps avant et après chaque action, pour faire des bilans et (re)faire du lien au-delà des moments de réunion. Ce travail contribue à élaborer une culture commune qui permet d'affronter les moments difficiles de manière plus sereine. Ainsi, le traumatisme collectif de la répression a débouché non pas sur un éclatement de l'alliance mais sur d'autres types d'action comme le « Village de l'eau ». Outre la dimension internationale de l'événement, 10 000 personnes au total se sont rassemblées pour lutter contre les mégabassines, jusqu'à tenter de bloquer le port agro-industriel de La Pallice.

La territorialisation des luttes suppose donc de penser au-delà des alliances de branche et de refuser ainsi la pensée libérale qui distingue artificiellement le/la citoyen-ne, le producteur-trice et le consommateur-trice. Cela procède d'un travail militant invisible et antérieur aux grandes actions médiatiques. C'est ce travail qu'il nous faut poursuivre.

Repenser nos modes d'actions

Les luttes contre l'accaparement de la terre et de l'eau ont montré l'efficacité du tissage entre divers modes d'actions. À Notre-Dame-des-Landes, la lutte a fait feu de tout bois : le droit, la bataille culturelle et médiatique, des cortèges traditionnels, un rapport de force concret pour occuper un espace et la

constitution sur cet espace d'un contre-modèle, la ZAD. On voit d'emblée la diversité des modes d'action, certains historiques, d'autres nouveaux.

On peut donc distinguer le combat au sein de l'institution (le droit par exemple), celui contre l'institution (la désobéissance civile, le désarmement) et celui en marge de l'institution, construisant des alternatives concrètes (la ZAD). Ces trois pôles sont essentiels à la réussite. Il ne s'agit pas forcément de participer en tant que syndicat à l'ensemble de ces modalités d'action. Mais nous pouvons nous inspirer de certaines d'entre elles et partager notre savoir-faire militant concernant les autres.

Ainsi, le passage par le droit ne doit pas être négligé. En 2023, des habitants de la vallée de la chimie (située près de Lyon), neuf associations et la FSU ont saisi la justice via un référé pénal environnemental pour obtenir des sanctions contre l'usine Arkema accusée de déverser des Pfas, « polluants éternels » dans l'eau. Certes, le référé a été rejeté. Cependant, même lorsque les actions judiciaires sont perdues, elles permettent de médiatiser les procédures et d'attirer l'attention sur les atteintes à l'environnement. D'autre part, elles développent parmi les citoyen·nes une certaine conscience du droit et une réappropriation d'instruments jusque-là monopolisés par les autorités pour imposer et légitimer leur action. Ainsi la cour administrative d'Appel de Bordeaux vient de confirmer le 18 décembre 2024, l'illégalité de quatre mégabassines dont celle de Sainte-Soline, « une belle victoire d'étape » pour la dizaine d'associations qui ont mené le combat.

En ce qui concerne les moyens d'actions éloignées de notre répertoire, il s'agit d'abord d'éviter les postures *a priori*. Les discours de jugement et de hiérarchisation des actions sont stériles. Au contraire, une bienveillance de départ envers les divers modes d'action est nécessaire pour dialoguer, partager nos pratiques et les expliquer, autant de moyens d'éviter la rivalité militante. Cette ouverture à la compréhension et à la cohérence des autres, doit permettre des tissages ponctuels sur des actions convergentes. Ainsi, peuvent coexister au même moment des actions de désarmement, d'autres de désobéissance civile et enfin des cortèges classiques.

Enfin, combattre l'accaparement capitaliste suppose la mise en place de dispositifs démocratiques permettant aux citoyen·nes de gérer l'eau et la terre. Cela passe d'abord par l'information et la transparence qui sont en elles-mêmes des combats. Ensuite par des institutions de contrôle, type Inspection Générale de l'Environnement. Enfin par l'implication des usager·es et des travailleur·euses dans la répartition et l'usage des communs. Tout cela réclame une habitude autant qu'une connaissance fine des processus de décision paritaires que nous sommes à même de porter. C'est pour cette raison qu'il nous faut défendre la nécessité d'une planification écologique, juste socialement et démocratiquement débattue.

Conclusion

C'est en partant de ce que nous avons appelé plus haut un déjà-là, tant intellectuel que matériel, que nous ferons vivre l'éco-syndicalisme. Cela implique de faire de la question écologique un sujet majeur, un sujet quotidien, au même titre que l'ensemble des questions syndicales. En ce sens, lutter concrètement pour la rupture écologique nécessite de nous frotter au réel : savoir repérer ce qui nous freine, connaître nos forces, entretenir des alliances, construire les convergences, les approfondir et en trouver de nouvelles.

Nous ne sommes pas seul·es, et nous devons faire de la lutte anticapitaliste et écologique un écosystème aussi riche qu'irrésistible.

La CGT actrice du politique à partir des années trente

Danielle TARTAKOWSKY

professeure émérite à l'Université Paris 8

De 1934 à 1938, la CGT divisée depuis 1922 puis réunifiée en mars 1936, s'affirme comme un acteur majeur de la construction d'une réponse politique à la crise des années trente.

Les confédérations syndicales et la crise

Quand la crise économique des années trente atteint la France, la CGT compte quelque 500 000 adhérents, et la CGTU, 260 000. La première recrute principalement parmi les fonctionnaires, travailleurs de l'État ou à statuts, la seconde dans le secteur privé. La CGT analyse la crise amorcée comme une crise de sous consommation requérant des solutions keynésiennes. Elle se défie d'un antifascisme qui ne s'attaquerait qu'aux symptômes du mal, et propose de lui substituer une action constructive permettant de l'éradiquer, en déplaçant l'intervention, du politique vers le terrain économique. La CGTU y voit au contraire une crise d'effondrement du capitalisme, supposant une issue révolutionnaire. Mais à l'encontre de ce qu'elle escomptait, les conflits du travail atteignent, entre 1931 et 1935, leur plus bas niveau depuis le début du XX^e siècle.

C'est le basculement de la crise, d'économique et sociale qu'elle était, à une crise politique, qui entraîne une mobilisation multiforme et sans précédents. Le 6 février 1934, la manifestation émeutière des ligues d'extrême droite – que leurs adversaires analysent à chaud comme une tentative de coup d'État fasciste – ramène au premier plan les questions de l'État et de la démocratie. Dès le lendemain, Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, remise au second plan sa campagne en faveur d'un plan de réformes structurelles et, pour pallier l'impuissance de la gauche républicaine, appelle à une grève de 24 heures le 12 février, pour la défense de la démocratie et des libertés fondamentales. Cette grève, politique s'il en est, s'inscrit en rupture radicale avec les canons de la culture syndicale française. La CGTU demeure inscrite dans une stricte approche anticapitaliste et révolutionnaire, mais se retrouve alors en phase avec une politique de mobilisation des masses qu'elle essayait de développer seule depuis des mois. Les manifestations antifascistes auxquelles appellent ce même jour le PC et la SFIO présentent trois spécificités. Elles se déploient dans la France entière, alors que le 6 février a été strictement parisien. Les appels à défendre la République sont très souvent unitaires en province, alors que le PC et la CGTU, d'une part, et la SFIO et la CGT, de l'autre, appellent à Paris sur des appels séparés, dont les analyses diffèrent singulièrement. Enfin, comme l'a montré Antoine Prost, leurs lignes de force, qui coïncident avec celles des UD CGT, attestent du poids déterminant des syndicats dans les mobilisations.

La construction d'un Rassemblement populaire

Le rôle de la manifestation de rue, l'initiative syndicale dans l'ordre politique, la multiplication des ligues d'une part et, de l'autre, des comités dont le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, sont autant de symptômes d'une inadaptation de l'offre partisane à la situation. La mobilisation contribue du moins au rapprochement des partis socialiste et communiste, sous la forme défensive d'un pacte d'unité d'action contre le fascisme (juillet 1934) puis, après les élections municipales de mai 1935, d'un Rassemblement populaire rejoint par les radicaux dans la perspective des élections législatives, l'année suivante.

Au lendemain de la manifestation du 14 juillet 1935 à l'appel de la LDH, des deux partis et deux confédérations, le Rassemblement populaire entreprend la rédaction d'un programme destiné à

combattre simultanément le fascisme et la crise, en mobilisant pour « le pain, la paix, la liberté », concrétisant ainsi un basculement de la défensive à l'offensive. Ratifié en janvier 1936, il est inspiré directement et explicitement du programme à court terme de la CGT. Il préconise l'institution d'un Fonds national de chômage, la réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire et l'exécution rapide d'un plan de grands travaux inspiré du New Deal américain. Ces mesures destinées à combattre le chômage doivent également permettre de « réamorcer la pompe », en favorisant la relance de la consommation populaire et l'élargissement du marché intérieur. La CGT et la CGTU s'accordent à reconnaître que « *la neutralité [du mouvement syndical] à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques comme des réformes en vigueur ou à conquérir* ». Elles co-signent ce programme dont la finalité est électorale, au côté des partis et de plusieurs dizaines d'associations, Cette configuration politique inédite, constitutive de la culture de Front populaire, vaut à celle-ci de précéder son expression gouvernementale.

Alors que la mobilisation collective exprimée par les grèves et manifestations s'est opérée essentiellement par l'entremise des syndicats, l'unité syndicale se réalise plus lentement que l'unité politique, à laquelle elle se subordonne cependant étroitement. Elle se concrétise en mars 1936 au congrès de Toulouse, sans se traduire ipso facto par une croissance des adhésions syndicales.

La CGT et les grèves de juin 1936

La victoire électorale de mai 1936 et la constitution d'un gouvernement de Front populaire composé de socialistes et radicaux, soutenu par les communistes, est indissociable du mouvement social engagé à partir de février 1934 à l'initiative de la CGT et poursuivi dans le cadre du Rassemblement populaire. La mobilisation perpétuée après la victoire, précipite la mise en œuvre de son programme par le gouvernement de Léon Blum.

Une semaine après la victoire, de premières grèves se déclarent localement, en riposte à des licenciements consécutifs au « chômage » du 1^{er} mai, aux usines Bréguet du Havre, puis chez Latécoère à Toulouse. Il s'agit d'abord d'un mouvement d'OS, déqualifiés par les mutations du procès de travail, affectant de grands bastions rationalisés où les syndicats unitaires ont mené des luttes contre la rationalisation durant les années 1920 ou en 1935. Les grèves gagnent ensuite plus largement la métallurgie, avant de se répandre en l'espace de quatre semaines dans presque tous les secteurs de l'économie, à l'exception des services publics. Le mouvement se déclare spontanément, sans directive confédérale ou fédérale. Cette absence, strictement conforme aux structures fédératives de la CGT, constitue la norme dans un pays où les grèves demeurent encore massivement d'initiative locale. Même si l'exigence absolue de préserver l'unité du front populaire face à la menace fasciste et la claire conscience du rapport des forces incitent indéniablement à la recherche du compromis, les syndicats de la CGT sont loin d'être en marge de l'action ou en dissension avec le mouvement. Ils s'impliquent au premier chef dans l'organisation de la grève, la rédaction des cahiers revendicatifs ou les négociations. Et quand il s'agit d'apporter un appui aux salariés des entreprises dépourvues de syndicat, les UD ou UL jouent un rôle majeur. L'innovation réside dans le fait qu'il s'agit de « grèves sur le tas ». Les ouvriers qui cessent le travail refusent de sortir de leurs établissements, en générant ainsi l'espace-temps d'une culture nouvelle.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, la CGT et la CGPF (l'organisation patronale de la Confédération générale de la production française) ratifient les accords Matignon qui prévoient l'établissement de contrats collectifs garantissant la liberté syndicale. Suivant en cela l'arbitrage gouvernemental, les salaires réels sont augmentés dans des proportions allant de 7 à 15 %. L'élection de délégués par l'ensemble du personnel dans les établissements de plus de dix salariés répond à une demande de la CGPF qui escompte que les

élus seront plus modérés que s'ils avaient été choisis par les seuls syndiqués. Mais ceux-ci investissent massivement ces nouvelles fonctions. Les représentants de la CGT acceptent de reconnaître que l'exercice du droit syndical « ne doit pas avoir pour conséquence des actes contraires aux lois » et s'engagent à demander la reprise du travail dès que les pourparlers relatifs à l'application de l'accord général s'engageront de manière effective dans les établissements. Trois lois instituant la semaine de quarante heures sans diminution de salaires, deux semaines de congés payés et l'extension des conventions collectives, sont ensuite votées et promulguées en dix jours, à partir du 11 juin. La décrue des grèves s'amorce alors, de manière inégale, la province tardant davantage à envisager la reprise du travail, effective seulement au début de juillet.

Cette victoire se traduit presque aussitôt par une « ruée syndicale ». La CGT atteint 4 millions d'adhérents fin 1936, sans toutefois rattraper les taux de syndicalisation sensiblement supérieurs des pays voisins. Ces adhésions représentent un indéniable geste politique, une manière d'adhésion au Front populaire délibérément dépourvu de structure organique. Elles bousculent la composition de la CGT, désormais constituée d'OS plus que d'ouvriers qualifiés et contribue à un renversement du rapport des forces interne au profit des ex-unitaires.

Une expression organique du Front populaire

Léon Blum envisageait de confier à Léon Jouhaux un poste de Commissaire à la lutte contre le chômage, en associant plus étroitement le syndicalisme aux rouages gouvernementaux. La direction confédérale s'y oppose, alors que le congrès de Toulouse a admis le principe d'une participation à des organismes internationaux comme la SDN (Société des Nations), le BIT (Bureau international du Travail), ou en France au Conseil national économique. La CGT jouit cependant d'une légitimité sans précédent pour représenter le monde du travail, de sorte que la CGPF doit la reconnaître en juin, comme un interlocuteur incontournable, ainsi que le gouvernement qui s'entretient régulièrement avec Léon Jouhaux. L'extension du champ de compétences de l'État et la mise en place de structures nouvelles requérant une présence syndicale, vaut à la confédération de siéger au Conseil national économique, au Conseil supérieur du travail, dans les organismes d'assurances sociales, de placement de la main d'œuvre, au Conseil supérieur de l'enseignement technique, au Conseil national de surveillance des prix, à l'Office national du blé, à la Commission de fixation de l'indice du coût de la vie, aux comités de gérance des postes d'État de radiodiffusion, en disposant d'un temps de parole sur les ondes nationales. La démultiplication des liens interprofessionnels qui s'expriment également dans la solidarité avec l'Espagne républicaine et ces formes d'institutionnalisation, également déployées aux échelles locales, contribuent au développement des unions locales dont le nombre fait plus que tripler.

À ces divers titres, la CGT peut être tenue pour l'expression organique en acte, d'une expérience politique inédite. La révolution conjointe des cultures de mobilisation et de la mobilisation elle-même, dont le Front populaire est à la fois la condition et la résultante, concourent ainsi à redéfinir ses pratiques et son rôle. Et par-delà l'échec de la grève du 30 novembre 1938²⁸, à l'instituer en acteur du politique, dans la Résistance comme à la Libération.

²⁸ Appel à la grève de la CGT pour combattre la remise en cause d'acquis du Front populaire par les décrets lois-Daladier-Reynaud, mais sur fond de « lâche soulagement » des accords de Munich qui divise la gauche politique et syndicale

Une tâche politique : reconstruire un désir d'émancipation

Jean-Marie PERNOT, politologue, chercheur associé à l'IRES

Article publié dans *Regards croisés* n°52, décembre 2024

La bataille des retraites a été le point de bascule du macronisme, elle est la mère porteuse de la crise actuelle, de cet enchaînement de décisions grotesques qui ont conduit à cet invraisemblable gouvernement Barnier. La candidature au pouvoir du Rassemblement national est la mauvaise nouvelle de ce nouveau contexte : elle n'est pas une surprise, il n'est pas rare qu'une politique néolibérale radicale accouche d'un État autoritaire, d'autant que la politique suivie depuis une décennie a largement préparé le terrain.

La démocratie politique imparfaite admise ordinairement par les citoyens, a quitté la route : l'actuel gouvernement n'a aucune légitimité issue du suffrage universel, alors qu'il s'apprête à une nouvelle purge sociale ; ce dérèglement crée une poudrière qui n'attend peut-être que son étincelle. Ce qui peut sortir de tout cela n'est pas forcément réjouissant, en particulier ce rapprochement de plus en plus manifeste entre la droite et l'extrême droite, dynamique que l'on retrouve dans nombre de pays européens. Quoi qu'on en dise, le syndicalisme reste la force la mieux organisée et la plus étendue, quelles que soient ses limites analysées dans un ouvrage paru en 2022²⁹. On propose ici quelques observations sur l'évolution du contexte syndical et sur l'interpellation politique de celui-ci.

L'unité syndicale, un « commun » à préserver

Le syndicalisme « comme un tout » a vu son crédit augmenté, du fait de la lutte contre la réforme des retraites. Même défait, il y a puisé quelques forces nouvelles et ce regain de reconnaissance n'est pas négligeable ; l'apparition et la consolidation de ce nouvel acteur, « l'intersyndicale », a permis au syndicalisme d'entrer dans cette phase devenue beaucoup plus « politique » avec une légitimité renforcée. Les positions hostiles au Président, à son camp politique, et l'engagement dans la campagne électorale (notamment des législatives) sont restés en ligne avec les gains de la bataille sur les retraites.

Le moment politique est aussi – et sans doute d'abord – celui de la lutte contre le Rassemblement national, avec un très fort engagement contre celui-ci dans une partie majoritaire du champ syndical. La CFDT comme la CGT (au moins celles-là pour ce que l'on en sait) ont eu néanmoins des « remontées du terrain » parfois interrogatives sur le haut niveau d'engagement contre le RN. Les sondages montrent en effet qu'une partie significative de ceux qui déclarent une proximité avec tel ou tel syndicat (y compris ceux traditionnellement classés à gauche) peuvent en même temps voter pour l'extrême droite.

Le risque devait être pris, il n'a d'ailleurs pas été sans résultat puisque, si l'on en croit le traditionnel sondage Harris, le vote RN des sympathisants des syndicats a décliné entre les élections européennes et les législatives. S'il est à peu près établi que la proximité vis-à-vis d'un syndicat abaisse significativement

²⁹ J-M Pernot, *Le syndicalisme d'après- ce qui ne peut plus durer*, Les éditions du Détour, 2022.

la propension à voter pour l'extrême droite, alors la meilleure contribution que le syndicalisme peut apporter à la lutte contre l'extrême droite, est la démultiplication de sa présence et de son activité³⁰.

L'unité d'action syndicale manifestée à l'occasion du conflit sur les retraites et poursuivie depuis, est assurément le facteur le plus positif de la période : elle est certes instable dans le temps, incomplète dans ses contours, et de densité variable dans son contenu. Mais, il y a bien un avant et un après, et comme nous le soulignons souvent, le caractère stratégique de la relation CGT-CFDT a connu d'évidents progrès. C'est un acquis qui mérite d'être protégé.

L'évolution de la CFDT

Une tendance de fond mérite qu'on s'y arrête : elle doit à deux facteurs principaux, l'épuisement de la stratégie mise en œuvre depuis le début des années 90 et la montée de l'extrême droite.

La CFDT a longtemps délaissé les enjeux de société – qui figuraient encore dans ses résolutions de congrès – au profit d'une quête assoiffée de « dialogue social » dans l'entreprise et d'une volonté de compromis avec le politique, au nom d'une stratégie de partenariat social destiné à défaire l'emprise de l'État sur le social. Mais en dehors de quelques moments tactiques (contre un gouvernement de gauche par exemple), le patronat n'est, en France, nullement désireux de se défaire du rôle régulateur de l'État, surtout depuis que l'État néolibéral ne cesse d'arbitrer en sa faveur. Quant aux gouvernements, ils n'ont, dans le meilleur des cas, qu'un usage instrumental du syndicalisme. Cette stratégie a conduit à des errements, comme l'accord donné en plein conflit social à la réforme des retraites « Raffarin » en 2003 ; la CFDT est entrée alors dans une errance stratégique, accentuée par une désyndicalisation modérée mais rampante depuis le début des années 2000, brutalement accentuée en 2003.

Jugée assez rapidement impossible sous Sarkozy, la perspective de partenariat a repris des couleurs avec l'élection à la présidence de François Hollande. Mais la CFDT a appris, comme tout le monde à la télévision, le Pacte de compétitivité (novembre 2012) qui signait la « politique de l'offre » à la sauce hollandaise. Après 2015, le duo Valls-Macron a rendu la fin du mandat Hollande encore plus désastreuse : le soutien à une loi El-Khomri que la CFDT a largement réécrite dans la coulisse, a amplifié le sentiment de complicité avec une gestion qui n'avait plus rien de social-démocrate³¹.

L'élection de Macron a été accueillie avec espoir mais les premières ordonnances ont provoqué des réactions parmi les fédérations du secteur privé et aussi au sein de l'importante fédération Intercos (intérieur collectivités locales et territoriales). La mollesse de la confédération face à la suppression des CHS-CT a accru les tensions, et le débat n'a cessé de s'amplifier comme l'a montré le congrès confédéral tenu en juin 2022.

Le deuxième facteur dans cette évolution, peut-être le plus important, c'est la possibilité de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, perspective insupportable à la CFDT. Il faut rappeler que l'ancêtre de la CFDT, la timide et très cléricale CFTC de 1939, hostile au Front populaire, a, dans sa grande majorité,

³⁰ Les enquêtes REPONSE du ministère du Travail montrent que l'image des syndicats auprès des salarié.es est d'autant meilleure que les syndicats sont présents et actifs sur leur lieu de travail.

³¹ On rappellera, puisque le débat resurgit, qu'un gouvernement qui défie la grande majorité du mouvement syndical pour imposer un système de règles sociales préférentiel pour les employeurs ne peut pas être, sous aucune latitude, qualifié de « social-démocrate ».

condamné très rapidement le pétainisme et n'a pas hésité à devenir très tôt une composante de la résistance syndicale puis de la Résistance tout court.

Le danger de l'extrême droite est un facteur assez puissant pour modifier une trajectoire ; et c'est un chemin vers la gauche, puisque le centre et la droite ne sont pas plus que ça gênés par le risque RN³². Ce glissement, prudent il est vrai, est néanmoins perceptible dans les positions exprimées par Marylise Léon. L'unité fait désormais partie de ces « communs » qu'il convient de préserver.

Le renouveau du débat sur syndicalisme et politique

Le caractère éminemment politique de la période et notamment l'émergence du Nouveau Front populaire (NFP) ont logiquement réactivé le débat sur l'engagement syndical dans une dynamique de rassemblement à gauche dont il ne peut à l'évidence se désintéresser.

Comme la Nupes avant lui, le NFP est cependant une construction fragile, en ligne avec l'état des partis de gauche : rassemblés à la hâte à la veille des élections législatives, ceux-ci ont su créer une dynamique mais qui n'a pas été une déferlante : 28 % des suffrages dans un scrutin où certes la participation est en hausse mais où un électeur potentiel sur trois ne s'est pas rendu aux urnes malgré la menace de l'extrême droite ; un électorat où manque à l'appel une grande partie des couches populaires, c'est-à-dire le cœur de la « question sociale ». Les formations de gauche sont par ailleurs faibles en adhérents, divisées en leur sein, les stratégies sous-jacentes sont nombreuses et peu compatibles entre elles ; la « forme parti » est elle-même interrogée ; on est loin de la force organisée, capable de relever l'immense défi politique de la période.

Il est légitime de s'interroger sur les engagements syndicaux dans ce contexte. On évitera un énième débat sur la Charte d'Amiens, en s'intéressant plutôt à la question suivante : le syndicalisme est politique, c'est entendu, maintenant il s'agit de savoir quelle est la meilleure façon pour lui de « faire » de la politique, sachant qu'une partie de sa base présumée ne se reconnaît pas nécessairement dans la gauche. Les raisons de cette distance sont connues, le dernier quinquennat de F. Hollande résumant à lui seul 40 ans de dérives néolibérales de la gauche dite « de gouvernement ». Mais ces votes à distance de la gauche ou le refuge dans l'abstention manifestent un processus plus fondamental que nous désignerons comme un repli de l'aspiration à l'émancipation.

On postule implicitement et trop souvent que le désir d'émancipation est une donnée de la conscience des individus dominés et méprisés par le système. En réalité, si le conflit collectif a la vertu de la ranimer, l'aspiration à l'émancipation n'apparaît en général qu'à partir du moment où les travailleur·euses peuvent sortir la tête du guidon, c'est-à-dire sont libéré·es peu ou prou du souci de la survie au jour le jour. Or cet état de nécessité est celui d'un nombre croissant d'hommes et de femmes (plus encore des femmes) étranglé·es par l'inflation et les politiques de précarisation et de smicardisation du monde du travail. Cet écrasement du désir d'émancipation est à l'œuvre également, et de manière croissante, dans les évolutions du travail devenu de plus en plus une machine à broyer les individus, quels que soient leur

³² De même, le rejet du pétainisme rapproche la CFTC de la gauche comme en témoigne sa participation et son accord au programme du CNR en 1943. J-M Pernot, *Au CNR, les syndicats acteurs du politique* dans Claire Andrieu (dir), *Le Conseil national de la Résistance, programme et compromis, XX^e-XXI^e siècle*, Gallimard, coll. Folio Histoire, mars 2025.

secteur d'activité et leur place dans la division du travail³³. Cette pression pousse davantage à l'intériorisation de la sujétion qu'à l'ouverture à des perspectives libératrices.

C'est pourquoi le cœur des objectifs politiques du syndicalisme s'inscrit au-delà de l'immédiateté des échéances électorales et doit aller à la recreation d'« états de conscience » favorables à l'émancipation. En s'attaquant aux conditions de vie et de travail, en prenant en charge à large échelle la question du contenu du travail, en replaçant au centre la compétence individuelle et collective de celles et ceux qui travaillent, l'action syndicale crée les conditions de rétablissement d'une culture populaire favorable au désir d'émancipation.

Au-delà des partis, d'autres forces œuvrent aux mobilisations collectives : les mouvements féministes, écologistes, antiracistes, mais aussi un associationisme actif dans la santé, la sauvegarde des territoires, la défense des personnes handicapées, des sans-logis, etc., tout ce qui irrigue la vitalité sociale. C'est de ce côté-là que les syndicats doivent sortir de leurs sociabilités ordinaires et chercher les convergences, à l'image de l'Alliance écologique et sociale (ou du pacte du pouvoir de vivre), ou encore les regroupements citoyens ou politiques locaux. Faire de la politique, c'est d'abord s'ouvrir à ces mobilisations, à ces acteurs, faire en sorte de réactiver le désir de liberté des individus et des groupes écrasés par le néolibéralisme.

La reconquête du monde du travail est un enjeu de la reconstruction, non seulement d'une puissance syndicale en tant que telle, mais aussi d'un ré-ancrage à gauche des espérances populaires. La contribution politique du syndicalisme est d'abord de redonner de la fierté aux travailleur-euses et de produire par l'action collective, des états de conscience favorables au désir d'émancipation.

³³ Thomas Coutrot a montré la relation existante entre l'extrême soumission dans le travail et la propension au vote d'extrême droite. T. Coutrot, Le bras long du travail, Document de travail de l'Ires, n° 01-2024.

Construire la grève féministe pour gagner ?

Fanny GALLO

maîtresse de conférence à l'ESPE de Créteil

Article publié dans *Regards croisés* n°51, septembre 2024

Le 11 février 2023, en pleine contestation de la contre-réforme des retraites, l'intersyndicale appelle à « mettre le pays à l'arrêt » le 7 mars, mais sans faire de lien avec la grève féministe du lendemain, le 8 mars. Certes, elle invite à « se saisir du 8 mars » mais il n'est pas question de grève dans l'appel, alors même que les syndicats de transformation sociale tels que la CGT, Solidaires et la Fédération syndicale unitaire (FSU) appellent à la grève féministe depuis plusieurs années ce jour-là. Cela signifie que cette modalité de lutte n'est pas considérée par l'intersyndicale comme un levier possible d'élargissement des grèves en cours contre la réforme des retraites. Et cela s'explique au fond par l'idée que seuls certains secteurs d'activité, comme les raffineries ou les transports – majoritairement masculins –, peuvent être moteur dans la lutte, voire bloquer le pays et permettre à tous et toutes de gagner. Je m'interroge ici sur autre stratégie : si l'ensemble du travail reproductif – majoritairement féminin – s'arrête, qu'advient-il ?

Le travail reproductif englobe l'ensemble des activités concourant à la reproduction de la force de travail, qu'il s'agisse de travail domestique ou de travail professionnel, le plus souvent féminin et déqualifié du fait de la naturalisation des compétences féminines. Ainsi, si le travail domestique, c'est-à-dire l'ensemble des tâches effectuées au foyer (ménage, soin aux enfants, courses etc.) n'est plus effectué et si le travail reproductif s'interrompt dans les services publics – crèches, éducation –, et dans les services publics plus ou moins privatisés – hôpitaux, EHPAD –, et enfin dans les secteurs totalement marchandisés – services à la personne – la société ne pourrait-elle pas être totalement paralysée ? L'enjeu de cette contribution est donc de revenir sur ce que peut la grève féministe et notamment comment elle interpelle les organisations syndicales, en leur offrant de nouvelles perspectives stratégiques.

Réarticuler le travail reproductif que le capital a désarticulé

L'appel des féministes argentines à la grève du 8 mars 2017 a fait date : il articule les enjeux de précarité, de travail informel avec la dette, la criminalisation des mouvements migratoires, les écarts de salaire entre les femmes et les hommes, l'importance du travail domestique non rémunéré et les féminicides que favorise la vulnérabilité face à la violence masculine induite par les violences économiques³⁴. Dans chacun des pays où la grève féministe est massivement mise en œuvre, les militantes élaborent autour de l'organisation de cette grève et de ses répercussions. Ainsi, dans l'État espagnol, elles font émerger quatre axes : la grève étudiante, la grève du travail productif, la grève du travail de care et la grève de la consommation, chacun de ces axes impliquant une approche spécifique. La grève féministe n'est pas, pas seulement en tout cas, un arrêt du travail salariée. C'est surtout une reprise de contrôle sur le travail, et un changement de priorité :

« Dans le cas de la grève du care, qui est l'un des apports de la grève féministe, c'est très compliqué parce que la vie ne s'arrête pas. Si on arrête toutes les activités du care, il y a des gens qui meurent, littéralement, les personnes dépendantes, les tout-petits. Donc, on a développé des stratégies pour rendre visible et faire reconnaître ce travail de care. D'une part, nous avons cherché à le faire sortir du foyer en le réalisant dans l'espace public. D'autre part, nous avons travaillé à la socialisation du care, en

³⁴ Collectif Ni Una Menos, *Comment s'est tissé l'appel à la Grève Internationale de Femmes ?*, Contretemps, 7 mars 2017

faisant en sorte que la responsabilité du care ne soit plus uniquement individuelle et portée par les femmes : cette responsabilité est au centre de notre projet de société. »³⁵

L'enjeu de l'inversion des priorités, l'idée d'envisager la centralité du travail de soin aux autres que souligne l'approche en termes de care est ici appréhendée explicitement, non pas comme un frein à la grève, mais comme une donnée à prendre en considération pour repenser la grève. A propos de l'expérience argentine, la théoricienne et militante féministe Veronica Gago précise qu'elle marque une rupture autant d'un point de vue analytique – parce qu'elle rend visible certaines formes de travail et de production de valeur – que pratique – parce qu'« elle nous permet de nous dépasser, de repousser les limites de ce que nous sommes, de ce que nous faisons, de nos désirs, elle provoque un changement historique à l'égard de la position des victimes et des exclues »³⁶. Autrement dit, le processus de la grève favorise la fabrication collective d'expériences alternatives éminemment politiques :

« Une grève de femmes, de lesbiennes, de travestis, de trans et de personnes queers libère une force qui déborde l'espace du travail, car ce que ce sabotage-là bloque ou défie, c'est bien plus qu'un emploi. Pendant quelques heures au minimum, la grève paralyse un mode de vie où cet emploi n'est qu'un rouage parmi d'autres de la machine, elle enraie les rôles de la division sexuelle du travail et rend visible le caractère arbitraire et politique de la frontière entre travail et non-travail, autant que les luttes historiques entre confinement et autonomie, reconnaissance et rupture. »³⁷

Car la grève féministe ne concerne pas seulement un arrêt de travail lié à une profession, elle pose d'emblée la question de la production et de la reproduction de la force de travail notamment en réarticulant le travail reproductif que le capital a désarticulé.

Repenser les secteurs considérés comme stratégiques

En France, cette approche, qui consiste à envisager la centralité du travail reproductif, reste minoritaire dans l'ensemble des mouvements sociaux, organisations syndicales comprises. Cependant, à côté de certains groupes engagés dans la grève féministe, certaines sections syndicales avancent dans cette direction. Ainsi, la CGT de Loire-Atlantique organise le 3 juin 2023 une « Fête des liens » : « *Métiers du soin et du lien, fêtons nos métiers ensemble* » précisait le tract d'invitation. Le jeu de mots « *Faites des liens* » montrait la volonté de mettre en relation professeuses des écoles, auxiliaires de vie sociale, éducatrices, infirmières, sage-femmes, etc. De même, la CFDT organise au niveau national des événements mettant en lumière les travailleuses dites essentielles le 8 mars 2022. Ces initiatives visent également à organiser des métiers particulièrement précaires où travaillent de nombreuses femmes racisées à l'image des gardes d'enfants ou encore du soin aux personnes âgées³⁸.

La puissante mobilisation contre la réforme des retraites de 2023 a révélé la secondarisation de ces questions alors même que dès le départ de ce mouvement social, les revendications féministes saturent les débats. Le discours syndical parle du différentiel de 40 % entre les retraites des hommes et celles des femmes, les actions féministes des Rosies occupent l'espace et, dans les manifestations, des « pink blocs » rassemblent des collectifs et des associations qui dénoncent les effets néfastes de la contre-réforme des retraites sur les personnes LGBTQI+, en région parisienne notamment. La lutte contre la casse des retraites constitue désormais une lutte féministe³⁹ : il est question de la revalorisation des métiers qui

³⁵ Julia Camara, *Espagne : deux récits de la grève féministe*, dans *Féminismes dans le monde : 23 récits d'une révolution planétaire*, Textuel, 2020, p. 86

³⁶ Ibid

³⁷ Veronica Gago, op. cit., p. 25

³⁸ Sara R. Farris, *Au nom des femmes. « fémonationalisme » : les instrumentalisation racistes du féminisme*, Syllepse, 2021.

³⁹ Christiane Marty, *L'Enjeu féministe des retraites*, La Dispute, 2023.

entrent dans le champ du travail reproductif, ou encore de l'absence de reconnaissance du travail domestique et parental⁴⁰. Cependant la perspective d'une grève féministe reste perçue comme minoritaire et minorisante alors même qu'elle a rassemblé jusqu'à 2 millions de personnes dans l'État espagnol ou en Argentine et qu'elle a favorisé l'obtention du droit à l'avortement dans ce dernier pays. Outre le fait que ces secteurs sont moins sensibles au chantage à la délocalisation, comme l'explique Daniel Tanuro⁴¹ les secteurs d'activité se rapportant au travail reproductif ont plusieurs points communs. Tout d'abord, ils rassemblent des travailleurs et des travailleuses qui s'occupent d'autres personnes. Il peut s'agir tout d'abord des enfants élevés dans le cadre familial, des enfants en bas âge dans la petite enfance, des élèves, des patient·es et/ou des personnes âgées, etc. La responsabilité qui accompagne chacune de ces activités soulève la question de la culpabilité ressentie à l'heure de se mettre en mouvement et notamment en grève : quelles modalités d'actions sont susceptibles d'être mise en œuvre pour exprimer des revendications sans trop porter préjudice aux personnes desquelles ces travailleurs et ces travailleuses s'occupent ? Ensuite, ils sont marqués par la dévalorisation : dans la sphère privée, ce travail est effectué gratuitement et, dans la sphère professionnelle, il est sous-payé. Il conduit pourtant au développement de luttes quelques fois victorieuses dans la dernière période : des ATSEMS aux AESH, en passant par les EPHAD, les enseignant·es, les aides à domicile, la petite enfance, etc. De façon sous-jacente, derrière ces mobilisations, il y a l'enjeu de la qualification et surtout de la déqualification du travail effectué. Et c'est ici que la dimension féministe de la grève est essentielle.

Fondamentalement, l'ensemble de ces secteurs sont majoritairement féminins et c'est à ce titre que la déqualification s'opère dans le cadre de la division sexuée travail qui organise toujours nos sociétés avec la séparation – tendancielle, les hommes et les femmes ne font pas les mêmes métiers et le travail domestique reste très genré – et la hiérarchisation – dans un même secteur d'activité, les femmes se situent parmi les plus bas salaires. Cependant, l'ensemble de ces secteurs ne sont pas exclusivement féminins et c'est là tout l'enjeu du travail reproductif : définir une base matérielle, des intérêts communs à la lutte pouvant rassembler des hommes, des femmes, des minorisés de genre⁴², mais également des femmes racisées assignées encore bien davantage à ces métiers.

Outre l'aspect politique du processus gréviste qu'implique l'élaboration de modalités de grève nouvelles, la grève féministe, invitant à penser conjointement les différents secteurs – domestiques ou professionnels – du travail reproductif permet de repenser ce qu'est un secteur stratégique dans l'orientation syndicale. Et au-delà, comme le précise Veronica Gago, « *la grève ne cherche pas à faire reconnaître certaines formes de travail reproductif comme "travail" et à les intégrer aux idéologies du travail capitaliste en vigueur. Au contraire, son but est de repenser la nature du travail lui-même.* »⁴³ En effet, dans la dynamique de la contestation, la définition de ce travail reproductif, approprié par les acteur·trices est susceptible de changer pour ne plus tant reproduire la force de travail pour le capital, mais plutôt reproduire une vie débarrassée de la logique de l'accumulation et favoriser l'habitabilité de notre planète à moyen terme.

40 Céline Bessière et Sibylle Gollac, *Retraites : la réforme macroniste renforce une conception masculine du travail*, Libération, 30 janvier 2023.

41 Daniel Tanuro, *Écologie, luttes sociales et révolution*, La Dispute, 2024.

42 <https://www.contretemps.eu/inverties-sujet-revolutionnaire-hors-normes/>

43 Veronica Gago, op. cit. p. 203

La cosmopolitique : une nécessité, une urgence

Entretien avec Étienne BALIBAR, professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre

Propos recueillis par Josiane Dragoni et Paul Devin

Publié dans *Regards Croisés* n°52, décembre 2024

Comment qualifieriez-vous la crise démocratique actuelle en France, décuplée par la dissolution de l'Assemblée le 9 juin 2024 ?

Il y a trois mois, j'aurais dit comme d'autres, qu'on est dans une situation de grave crise démocratique. Aujourd'hui, je vais plus loin. Je pense qu'il s'agit d'une crise de régime, c'est la forme républicaine qui est en jeu.

Jacques Rancière⁴⁴ disait au début de l'été qu'on ne peut parler de crise de la démocratie car on ne vit pas vraiment en démocratie. Il touche un point important, mais je pense que le problème ne doit pas être posé en termes de tout ou rien. Il faut examiner la question en tendance. Si on compare avec d'autres pays, nos institutions semblent résister encore à la dérive qu'on observe partout dans le monde. Mais les garanties sont de plus en plus fragiles et les pratiques de gouvernement n'ont cessé de dériver vers l'autoritarisme. On est dans un cycle régressif. La France contemporaine a connu de grandes insurrections démocratiques, comme le Front Populaire, la Libération, Mai 68... elle est aujourd'hui engagée dans un processus de dé-démocratisation.

Mais il y a plus. Après les élections, on a entendu dire que les institutions de la V^e République allaient devoir se rééquilibrer dans le sens du parlementarisme, à rebours de la « monarchie républicaine » portée jusqu'à la caricature par la présidence Macron. C'est l'inverse. Le gouvernement dont a finalement accouché la pantomime de l'été n'en est pas vraiment un. C'est une courroie de transmission entre deux pouvoirs hétérogènes, celui du Président et celui du Rassemblement National, qui a empoché les élections, malgré le sursaut républicain du 2^e tour. Mais dès les premiers jours, on voit que Marine Le Pen a les cartes en main, et c'est le Président qui les lui a données. La progression de l'extrême droite est le facteur le plus inquiétant de la situation, à la fois par le danger politique qu'elle représente, et par la crise de régime qu'elle traduit, à laquelle nous sommes très mal préparés.

Et la Gauche, alors ?

En effet, c'est la question la plus importante à mes yeux, chargée d'urgence démocratique, sociale, et même historique. L'idée du Nouveau Front Populaire correspondait à une nécessité, elle a résisté aux manœuvres de l'été. Mais l'alliance des partis est instable, plus électoraliste que stratégique, minée par les rivalités. Il faut donc saluer les efforts de militants, d'associations et de syndicats pour résoudre ces contradictions et surmonter les obstacles à la reconstitution d'une grande force politique à gauche, enracinée dans la société, telle que l'évoque la notion de « front populaire », avec les souvenirs historiques qu'elle convoque, et même si, bien sûr, les conditions ne sont plus du tout les mêmes.

La question de fond, c'est de comprendre d'où vient la force du RN. C'est un parti dont l'héritage et les tendances fascistes sont manifestes, en particulier dans sa façon de cibler les immigrés comme objets de crainte et de haine, mais qui fait surtout fond sur un ressentiment généralisé envers les institutions et les politiques néolibérales, créatrices d'insécurité sociale. On peut appeler cela un populisme de droite (et je ne crois pas qu'il existe un populisme de gauche). La gauche se réinventera, si elle est capable de

⁴⁴ Interview dans *Philosophie magazine*, 19 juin 2024.

« trouver son peuple » et de le fédérer, comme le Rassemblement National a trouvé et fédéré le sien. Ou plus exactement, si elle est capable de désagréger le peuple de droite en construisant un peuple de gauche, qui pour l'instant est émietté et seulement virtuel.

Quel devenir en ce XXI^e siècle du « mouvement ouvrier » selon la qualification du siècle précédent, et de ses composantes politiques et syndicales ?

Grande question, politiquement cruciale, à laquelle il faut donner toute sa profondeur historique. Je dirai d'abord que ce qu'il s'est passé avec le mouvement sur les retraites comporte une grande leçon positive. Alors que dominait l'idée d'un syndicalisme en déclin, on a observé une capacité d'organisation, mais aussi de réflexion et d'intervention politique. L'intersyndicale a résisté à ses propres tensions internes. Elle a trouvé le moyen d'exprimer des aspirations et des sentiments collectifs puissants. Certes, le mouvement n'a pas gagné, mais on ne peut pas dire non plus qu'il a été vaincu.

D'ailleurs, on en voit les conséquences aujourd'hui. L'extrême droite est sur les marches du pouvoir. Mais on n'arrive pas à effacer cette résistance à la réforme des retraites, à la fois antisociale et ultra autoritaire. Ce qui invite à récuser la distinction mécanique du politique et du syndical, qui n'a pas de sens aujourd'hui. L'action syndicale comporte une portée politique importante.

Quant à la question du mouvement ouvrier, au sens large, elle concerne une trajectoire de presque deux siècles, commençant dès la révolution industrielle, avec les luttes de classes décrites par Marx, l'apparition des syndicats et l'émergence de partis socialistes et internationalistes, divisés entre eux mais capables de se retrouver dans certaines conjonctures.

Certes, en France, le mouvement ouvrier n'a pas « fait la révolution ». Mais des moments révolutionnaires ont changé le cours de l'histoire. Le plus important est sans doute le Front Populaire, dont on peut suivre les traces à la Libération. La sécurité sociale est une vraie conquête révolutionnaire.

Évidemment, dans le même temps, il y a eu une espèce d'intégration du mouvement ouvrier dans la société capitaliste. Certains sociologues parlent de « société salariale ». En France comme dans d'autres pays, on est entré dans un régime que j'ai appelé « l'État national-social ». À savoir un État où des droits sociaux fondamentaux sont inscrits dans la Constitution, grâce à un rapport de force permanent où le syndicalisme joue un rôle fondamental. Et où, inversement, la cohésion nationale repose sur la capacité de l'État de garantir ces droits, dont font partie la santé et l'éducation.

Cet ensemble a été brutalement remis en question par le Thatcherisme en Angleterre ou le Reaganisme aux États-Unis, alors que la gauche arrive au pouvoir en France sur un programme de développement de l'État social. Mais elle s'y maintient en faisant de plus en plus de concessions à la tendance néolibérale qui prévaut à l'échelle mondiale. D'un côté les lois Auroux, de l'autre les politiques financières contradictoires avec le maintien de bons services publics ou d'une sécurité sociale substantielle. L'État social résiste, mais tous les derniers gouvernements s'emploient à le démanteler.

Aujourd'hui, cependant, la lutte entre le capital et le travail s'est profondément transformée. Le mouvement ouvrier doit défendre ses acquis, mais aussi repenser les conditions de son action, en identifiant les contradictions au sein du peuple et du salariat. À mon avis, il en existe au moins trois que le conflit de classe ne saurait résumer, et qui débordent le cadre national : celles du racisme, du patriarcat

et de l'écologie. C'est tout le problème politique de ce que les féministes appellent les « intersections » entre les luttes.

Vous écrivez aussi que « toute politique est aujourd'hui une cosmopolitique ».

Oui, toute politique a aujourd'hui une composante cosmopolitique cruciale. Au sens étymologique, la cosmopolitique, c'est tout simplement la politique du monde entier. Dans mon ouvrage⁴⁵, j'ai essayé de travailler le voisinage ou l'intersection avec d'autres notions : l'internationalisme, la mondialisation, le multiculturalisme. J'ai donné comme sous-titre : « des frontières à l'espèce humaine ». Les frontières sont une réalité institutionnelle lourde, parfois violente, mais de plus en plus instable. L'espèce humaine est une communauté d'intérêts (comme on l'a vu pendant le Covid), mais aussi une somme de divisions, de conflits, d'inégalités. Le premier objet de la cosmopolitique est d'affronter ces contradictions.

Vous évoquez aussi le « capitalisme absolu », une notion que d'autres utilisent aussi...

Il y a deux aspects du problème, que je réunis sous cette notion peut-être un peu trop philosophique : d'une part la transformation du « système-monde », comme disait mon ami Immanuel Wallerstein⁴⁶ ; d'autre part les mutations de l'exploitation capitaliste. Le système-monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, est postsocialiste et postcolonial. L'exploitation ne touche plus seulement le travail, mais tous les aspects de la vie et de l'activité humaine.

Nous avons affaire aujourd'hui à un capitalisme postsocialiste. Si le « socialisme réel » de type soviétique fut une catastrophe démocratique, c'est aussi une composante importante de l'histoire du XX^e siècle, y compris par ses répercussions en Occident. La hantise du communisme dans laquelle ont vécu les dirigeants du capitalisme mondial, a joué un rôle décisif pour favoriser les compromis sociaux. Keynes le savait parfaitement. Le XX^e siècle a connu une poussée du socialisme, les concessions et la résistance du capitalisme, puis la contre-révolution néolibérale, qui exploite les échecs du socialisme et renverse la tendance.

On peut en dire autant sur la colonisation et la décolonisation. En tant qu'économie monde, le capitalisme reposait sur la dissymétrie entre le centre et la périphérie, et donc il y avait deux types d'exploitation. D'un côté, des salariés, avec des droits civils, politiques, et enfin des droits sociaux. De l'autre, l'esclavage, mais plus généralement, la colonisation, qui est le règne du travail forcé. Ce qui ne marche que parce les travailleur.ses sont considéré.es comme des sous-hommes, des « indigènes ». On dirait aujourd'hui des « racisé.es ». L'indépendance des colonies au XX^e siècle, portée par le grand mouvement anti-impérialiste, est une autre révolution. Mais le capitalisme a repris la main. Je ne prends pas à mon compte l'idée de la fin de l'histoire, mais je crois qu'on est passé d'une structure historique à une autre, celle du capitalisme « absolu » qui a trouvé les ressources permettant de refouler le socialisme tout comme l'anti-impérialisme.

Mais les formes d'exploitation du capitalisme absolu, quelles sont-elles selon vous ?

Ici j'avouerai ma dette envers les théoriciennes féministes de ce qu'on appelle la reproduction sociale. Le capitalisme absolu est un capitalisme dont l'exploitation s'exerce non seulement dans la sphère de la production, mais aussi dans celle de la reproduction. D'ailleurs, il n'y a plus à proprement parler de domaines de la vie sociale où le règne de la marchandise ne s'étend pas. Ce qui signifie que les profits

45 Etienne Balibar, *Cosmopolitique. Écrits III, La découverte*, 2022.

46 Immanuel Wallerstein, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des système-monde*, La Découverte, 2006

du capital ne viennent pas seulement de la production, mais des soins personnels, de la consommation et de la vie quotidienne, tout ce que rassemble le terme de reproduction.

C'est très important si on réfléchit à la question des services publics, pour analyser par exemple la façon dont le grand capital pharmaceutique commande la distribution et l'utilisation des médicaments. La pression s'exerce sur les médecins, les chercheurs, les laboratoires, les malades.

Vous évoquez dans *Cosmopolitique* le droit « à » et « de » l'hospitalité...

J'ai beaucoup relu les philosophes classiques ces dernières années, parce que j'essayais de prendre part à des discussions sur le problème de l'hospitalité, c'est à dire l'accueil de l'étranger. La notion de l'hospitalité est au cœur du cosmopolitisme des Lumières, et elle est plus actuelle que jamais : Immanuel Kant⁴⁷ explique qu'il faut distinguer l'étranger et l'ennemi, et ne pas traiter le premier comme le second (ce que nos États sont en train de faire avec les réfugiés et les migrants). C'est admettre que la présence de l'étranger, qui est un fait de plus en plus massif, n'est pas une aberration ou un problème insoluble, mais peut être une chance pour tout le monde, à condition de s'en donner les moyens.

Le philosophe Jacques Derrida avait sur ce point des positions radicales, il posait que l'hospitalité est nécessairement inconditionnelle. Les sociologues, les juristes, les militants, même les plus internationalistes, ont tendance à penser qu'un tel droit inconditionnel à l'accueil serait non seulement impraticable, mais dangereux. Le fait est que, dans l'Union européenne, ce droit n'est pas seulement conditionnel mais de plus en plus restrictif et violent. Il est donc utile de tordre le bâton dans l'autre sens. Et plus généralement, il faut questionner l'idée que les êtres humains sur un territoire donné, se diviseraient en deux catégories séparées par une frontière, non seulement juridique mais morale et anthropologique : les compatriotes et les étrangers.

Tel est le terrain central de l'extrême droite...

Oui bien sûr, la xénophobie qu'entretient l'extrême droite repose sur ce partage. Derrière cette idéologie nationaliste, il y a des fantasmes racistes incrustés dans la « mémoire collective » des Français, venant en particulier de la colonisation, qui n'ont jamais ou pas suffisamment fait l'objet d'une critique et d'une pédagogie collective. Mais aussi des mystifications, comme l'idée que l'aide médicale d'État (qui est un instrument essentiel de santé publique) engloutit des sommes dont « nous » serions dépossédés. Et plus généralement les effets délétères de la concurrence qui s'institue entre deux sortes de précarités engendrées par le capitalisme mondialisé, avec sa « loi de population » combinant conflits de classe et discriminations raciales, dressant les uns contre les autres les désaffiliés du Nord (suivant l'expression de Robert Castel) et les déracinés du Sud, victimes d'une véritable « guerre économique » comme l'avait expliqué il y a quelques années la ministre malienne Aminata Traoré⁴⁸.

Comment la cosmopolitique permet-elle d'avancer sur cet aspect devenu aujourd'hui central ?

Par exemple en rejetant l'idée que les jeunes des quartiers seraient moins français que d'autres... cela suppose de reconnaître leur différence, qui plonge dans une histoire mondiale autre que celle de l'Europe, mais qui n'a cessé de se mélanger avec elle. « Multiculturalisme » de ce point de vue me paraît un terme problématique. Il suggère que les identités culturelles de la France d'aujourd'hui seraient étanches entre elles et productrices de communautés fermées. Rien n'est plus faux. Parler de *diversité culturelle* est plus approprié. Les Français sont tous Français, ils ont de puissants intérêts sociaux et des

⁴⁷ Dans son opuscule de 1796 *Vers la paix perpétuelle*.

⁴⁸ A. Traoré, *C'est la guerre économique qui alimente la misère, le désespoir et l'extrémisme*, L'Humanité, 27 juin 2014.

idéaux démocratiques communs, mais ils ne sont pas identiques du point de vue de leur mémoire et de leur culture, y compris religieuse.

Idéalement la laïcité serait le cadre à l'intérieur duquel cette diversité ou cette pluralité coexiste. Malheureusement, depuis des années la laïcité en France connaît une dérive communautariste encouragée par des politiques de tous bords, elle devient elle-même à la limite une religion d'État intolérante. La rectification de cette dérive est à mes yeux une composante essentielle de la reconstruction d'un peuple de gauche, en même temps qu'un objectif de citoyenneté. Aujourd'hui, l'antisémitisme tel que les fascismes l'avaient institutionnalisé (y compris en France pendant la période de Vichy) n'a pas disparu, il peut même connaître des poussées meurtrières liées aux circonstances internationales, mais il est doublé comme son ombre par une islamophobie galopante. L'extrême droite ne cesse de marteler l'idée que les musulmans ne sont pas des Français.

La construction d'un peuple de gauche, avec cette composante cosmopolitique à laquelle je fais référence, suppose non seulement de réintégrer ceux qu'on voudrait exclure en leur donnant toute leur place dans la nation, mais aussi de bâtir les ponts nécessaires pour que cela devienne une évidence autant qu'une nécessité. La nation française peut continuer de se construire, ou bien sur le mythe de l'homogénéité et d'une identité immuable, ou bien au contraire sur la reconnaissance des apports et des différences qui lui viennent du monde entier.

Et la catastrophe écologique ?

Il faut tenir ensemble plusieurs fils, qui se recourent. Le réchauffement climatique et ses effets qui vont s'accroissant sous nos yeux, traversent les frontières encore plus sûrement que les migrants et les réfugiés. La « dette écologique » affecte l'humanité tout entière en même temps qu'elle la divise profondément. C'est pourquoi je parlais d'une politique de l'espèce humaine, qui vise d'abord à la constituer comme un sujet politique planétaire, voire, si on adopte la terminologie de Bruno Latour, à l'étendre à tous les « terrestres » qui ne sont pas seulement humains⁴⁹. D'où la nécessité, j'y insiste, de faire surgir des identités, des formes de conscience partagée, et des lieux ou des modalités de débats politiques qui font exploser la distinction mécanique du national et de l'étranger. Rien de tout cela n'est facile. Les différences de mode de vie, de langue, de régimes politiques sont réelles. Je ne les sous-estime aucunement. Et pourtant, si on ne trouve pas le moyen de traverser les frontières, ce sera en effet la catastrophe ...

C'est pourquoi la cosmopolitique à mes yeux, n'est pas seulement un idéal, mais un impératif. Il faut lui trouver des acteurs, ou des « sujets » comme disaient les philosophes autrefois. Le vieil internationalisme pourrait ici reprendre du service, avec de nouveaux objectifs et de nouveaux porteurs. Et même le communisme, mais ce serait une autre discussion...

⁴⁹ Bruno Latour : *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Éditions La Découverte, 2017.

Le « wokisme » a-t-il envahi l'École ?

Alain POLICAR,

Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

Selon ses détracteurs, le "wokisme" aurait gagné les esprits et gangrené la société, principalement en raison de la divulgation de ses thématiques au sein de l'École. Nous aurions, disent-ils, abandonné les exigences minimales de rationalité et d'objectivité et, dès lors, renoncé à l'idéal d'universalité du savoir au profit d'un constructivisme social pour lequel la réalité n'existe qu'au regard de l'observateur. Les formes sous lesquelles se manifesteraient cette méfiance à l'égard des normes communes de la connaissance sont extrêmement variables : théorie du genre, intersectionnalité, théorie critique de la race, *french theory*, etc., toutes accusées de concourir, sous couvert de déconstruction, à détruire les racines de notre civilisation. Ce tableau apocalyptique est l'objet de très nombreux livres, articles, colloques destinés à alerter du danger, pour la démocratie et la science, que représenterait la prolifération, au sein même des lieux où le savoir s'élabore, d'une pensée acharnée à en saper les fondements. Pourtant, qui se propose de la définir ou de décrire ses occurrences est contraint d'admettre qu'il est introuvable.

Introuvable « wokisme »

Le terme de « wokisme » suggère l'existence d'un mouvement politique homogène chargé de propager l'idéologie woke. Celle-ci se déclinerait en de multiples sens, mais on choisira, afin d'essayer de la circonscrire, la caractérisation qu'en fait Pierre-Henri Tavoillot (l'un des organisateurs du fameux colloque sur la « déconstruction » qui s'est tenu à la Sorbonne en janvier 2022).

Le philosophe définit le « wokisme » par quatre éléments qui font système : « D'abord, l'idée que la réalité se définit essentiellement comme domination. [...] Deuxièmement, le grand dominateur dans cette affaire, c'est l'Occident. C'est en lui que se condensent toutes les oppressions : celle de l'Europe sur le reste du monde (impérialisme), celle de l'homme blanc sur toutes les femmes (patriarcat), celle de l'industrie sur la nature (productivisme), celle des riches sur les pauvres (capitalisme). Troisième point : face à cette grande domination, on a l'impression d'une amélioration des choses : la décolonisation, l'émancipation féminine, l'antiracisme et autres types d'émancipation semblent acquis ; or, pas du tout, ce n'est qu'illusion. [...] Et quatrième élément : il faut agir, il faut annuler, changer la langue, déboulonner les statues, modifier les livres... »⁵⁰.

L'intérêt de cette définition est qu'elle synthétise très correctement les principaux griefs adressés aux « wokistes ». P.H. Tavoillot insiste préalablement sur la domination, afin de suggérer qu'il serait inexact de privilégier ce prisme pour comprendre la réalité sociale. C'est le premier moment du déni : l'idée que les rapports sociaux ne puissent être, dans leur totalité, appréhendés par la domination ne devrait pas conduire à nier son importance, ni même à la relativiser. La conception de la liberté comme absence de domination, que privilégie le républicain *critique*, est en effet plus convaincante que celle qui la définit par l'absence d'interférence. L'exemple classique pour illustrer ce point de vue est celui de l'esclave qui a la chance d'avoir un maître bienveillant : restant soumis au pouvoir du maître, il n'est pas libre. L'illusion du libéral-conservatisme, acharné à relativiser la dimension de la domination, est de croire qu'il l'est.

Le deuxième trait définitionnel emprunte à la rhétorique bien connue du « fardeau de l'homme blanc » : non, l'Occident n'est pas réellement coupable de ce dont on l'accuse (impérialisme, patriarcat, capitalisme productiviste). L'accusation serait injustifiée car l'Occident, lieu où sont nées les Lumières, ne

⁵⁰ P.-H. Tavoillot, *Dialogue avec Philippe Forest*, Philomag, 20 avril 2023.

pourrait être tenu pour responsable des dévoiements de ses principes. Deuxième moment du déni : comme le souligne Suzanne Citron, la France n'a pas dérogé à ses principes, *bien qu'elle* fût la patrie des droits de l'homme mais *parce qu'elle* l'était.

Troisième trait : les choses s'améliorent et les « wokistes » sont indifférents à ces évolutions favorables. Indifférents ? Certainement pas, mais celles et ceux qui luttent pour l'émancipation considèrent en effet, à l'instar des révolutionnaires de 1789, qu'il reste beaucoup à faire : il suffit de penser à la persistance des inégalités salariales entre les sexes, la difficulté à voir aboutir judiciairement les plaintes pour viol, le niveau invraisemblablement élevé des féminicides, la non-reconnaissance des mérites des femmes dans la recherche, notamment en science (le cas de Rosalind Franklin est loin d'être une anomalie).

Enfin, quatrième trait, la volonté destructrice du « wokisme », qu'il s'agisse des œuvres d'art, de notre passé ou de notre langue. On reconnaît là l'une des accusations les plus communes, laquelle relève de la *cancel culture*. Mais, comme l'a souligné Laure Murat⁵¹, les mouvements #MeToo et *Black Lives Matter* ont souvent recours à la culture de l'annulation pour dénoncer des situations iniques et exiger des institutions qu'elles prennent leurs responsabilités en cessant d'honorer les personnes accusées d'actes racistes ou d'agressions sexuelles. La *cancel culture* n'est donc souvent que le seul moyen, pour ceux et celles qui n'ont aucun pouvoir, d'exprimer leur indignation en attirant l'attention sur certains dysfonctionnements dont la société s'accommode si volontiers. Aux Etats-Unis, les déboulonnements de statues visent en priorité ce qui symbolise le pouvoir colonial, les suprématistes blancs, les confédérés et le racisme institutionnalisé. Dans le contexte européen, l'interpellation faite aux musées sur l'origine de leurs collections, montre que la *cancel culture*, loin de nier l'histoire ou de faire preuve d'une « inculture » systématique, attire notre attention sur les contradictions d'une société qui prône officiellement l'antiracisme et célèbre partout la violence des colons dans l'espace public. L'histoire se fait en érigeant des monuments tout autant qu'en les faisant tomber.

En réalité, l'anti-wokisme relève de la manipulation de l'opinion publique : le fait de revendiquer le progrès, la rationalité, les Lumières, parfois l'athéisme, permet d'euphémiser le programme de dérégulation économique qu'exigerait la valeur de liberté. L'anti-wokisme, aux antipodes des idéaux revendiqués, organise la confusion entre le débat argumentatif et le libre marché des idées. Ses acteurs contribuent à effacer la distinction entre la dispute académique et le recours aux tribunes, aux pseudo-colloques, aux blogs, recours par lequel ils cherchent à donner à des opinions le statut de propositions savantes.

Doit-on pour autant s'abstenir de porter un regard critique sur les discours de ceux qui dénoncent injustices et discriminations ? La *wokeness* ne saurait être, par nature, immunisée contre tout vice intellectuel.

Pour un usage raisonné de la *wokeness*

La critique généralisée de la domination occidentale peut conduire à réduire, à l'instar des auteurs décoloniaux, la modernité à la colonialité, et donc à la liquidation des grands récits émancipateurs, le récit républicain et le récit de la lutte des classes, tous deux issus des Lumières, produits par la modernité. L'universalisme est ainsi décrit comme *local* ou *incarné*, ce qui revient à ne pouvoir le penser que dans le lien qu'il instaure avec la communauté. Comment comprendre l'universalisme de la raison et des droits ou celui de la science sans la présomption de l'égalité applicabilité des concepts à toutes les situations et

⁵¹ Laure Murat, *Qui annule quoi ?* Seuil/Libelle, 2022.

à toutes les régions du monde ? L'universalisme n'appartient pas à l'Europe, mais à l'humanité, et d'abord aux opprimés, privés de droits et de liberté d'agir et de penser, dont l'immense majorité vit hors d'Europe. La démocratie qui, par nature, est l'espace où s'échangent les raisons, ne peut, sans risque pour sa survie, laisser prospérer le dégoût du vrai, et, plus généralement, l'indifférence quant à la science, le mépris pour sa vocation à l'universalisation de ses propositions. La promotion du règne généralisé de la *doxa*, soit la sacralisation du relativisme cognitif au nom d'un pseudo-idéal démocratique selon lequel tout se vaudrait, est communément partagée. Aussi, parce que décrites comme liées à l'hégémonie occidentale, les normes d'organisation du savoir (mise en commun des découvertes, universalisme, caractère désintéressé et scepticisme organisé) sont-elles congédiées, alors qu'elles sont au service des exigences de vérité et de preuve.

De nombreux auteurs, fortement influencés par le post-structuralisme, ont en effet, depuis les années 1960, contribué à disqualifier la notion de vérité. Les raisons de cette disqualification sont souvent vertueuses : il s'agit, alors qu'elle a été trop longtemps niée, d'entendre la parole victimaire. Mais est-il acceptable d'affirmer qu'un récit est incontestable à partir du moment où il exprime le *ressenti* des victimes ? On ne prête pas suffisamment attention au fait que sont ainsi adoptées les normes du capitalisme néo-libéral, lequel, dans ses techniques de persuasion, promeut l'émotion au détriment de la raison. Nos dires, pour être vrais, se doivent de faire droit à une réalité extérieure échappant à l'emprise de qui les prononce.

Notre époque a ainsi consacré l'effacement des distinctions entre le fait et la fiction, la vérité et le mensonge : la sincérité suffirait. Il convient d'être méfiant avec l'idée qu'un fait consisterait ni plus ni moins en un énoncé. Il est également fondamental de distinguer *être vrai* et *être tenu pour vrai*. Un exemple simple, que nous empruntons à Jean-Jacques Rosat, permet de comprendre cette différence majeure : « *Si Dreyfus avait été soumis au régime de l'ordalie et, dans ce système, déclaré coupable, il n'en serait pas moins resté innocent* »⁵². La vérité est l'ultime protection dont disposent les plus faibles contre l'arbitraire des plus forts.

De fait, la remise en cause de la valeur de l'objectivité et de la possibilité de la vérité prépare les esprits à accepter le procès en « wokisme ». Il n'est pas interdit de penser que les procureurs qui instruisent à charge ce procès représentent une authentique menace pour la démocratie. La supposée existence du « wokisme » permet de ne plus penser à ce qui devrait réellement faire peur : la catastrophe écologique, le recul de la démocratie, la banalisation de l'extrême droite et la perspective, corrélative, qu'elle parvienne au pouvoir. L'anti-wokisme se rapporte ainsi au réel sur le mode du déni : ce qui est nié, c'est avant tout le caractère systématique des discriminations.

La *wokeness*, c'est précisément l'attention inquiète pour la défense des principes démocratiques. C'est la tâche de l'école de la République de nous en persuader. Rien n'indique qu'elle ait renoncé à cette exigence.

⁵² Jean-Jacques Rosat, in Paul Boghossian, *La peur du savoir*, Marseille, Agone, 2009, p. 175.

Entretien avec Alain Supiot

Alain SUPIOT

professeur émérite au Collège de France

Interview réalisée par Daniel Blackburn, pour la revue *International Union Rights*⁵³ à l'occasion du 80ème anniversaire de la Déclaration de Philadelphie, publiée avec son aimable autorisation

Pourquoi les outils de résolution des conflits font-ils si souvent défaut ?

Pour être remplie, la fonction pacificatrice du droit suppose de pouvoir recourir en cas de litige à un tiers impartial, ayant autorité pour le faire appliquer. La liberté syndicale s'inscrit dans cette structure ternaire mais l'enrichit et la consolide, en autorisant des organisations collectives à agir pacifiquement pour que leur expérience concrète de l'injustice de l'ordre établi soit prise en compte. Au droit d'agir en justice pour obtenir l'application du Droit en vigueur, elle ajoute un droit d'agir collectivement pour que ce Droit soit réformé. La justice de la règle n'est plus alors posée comme un axiome indiscutable, pas plus qu'elle n'est censée résulter spontanément de la concurrence pure et parfaite ou de la lutte des classes ou des races ; elle devient l'objet même d'une contestation collective régie par le Droit. C'est pourquoi la liberté syndicale implique non seulement le droit d'être représenté, mais aussi ceux d'agir et de négocier collectivement. L'usage de ces trois droits (d'organisation, d'action et de négociation collective) permet de métaboliser la violence sociale, de convertir des rapports de force en rapports de droit dans un mouvement sans fin d'approximation de la justice. Ces droits à la contestation du Droit ne sont pas un facteur de désordre juridique, mais au contraire de pérennité de cet ordre dans des sociétés confrontées au changement technique, écologique ou sociologique.

Cette voie nouvelle de réalisation de la justice a été la plus grande invention juridique du XX^e siècle et c'est au mouvement ouvrier qu'on doit sa consécration internationale à l'issue de la Première Guerre mondiale. Cette guerre fut la première expérience en vraie grandeur d'une « mobilisation totale », c'est-à-dire de la transformation des pays belligérants « en gigantesques usines produisant des armées à la chaîne afin d'être en mesure vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de les envoyer au front où un processus sanglant de consommation (...) complètement mécanisé jouait le rôle du marché »⁵⁴. Le bilan effroyable de ce premier massacre à l'échelle industrielle a obligé les pays vainqueurs à répondre à l'aspiration à une solidarité sociale internationale, à laquelle le mouvement ouvrier avait œuvré tout au long du XIX^e siècle. La Grande guerre fut un revers cinglant pour cet internationalisme ouvrier, en même temps qu'un argument décisif pour tenter de le mettre en œuvre une fois la paix revenue. Dès novembre 1914 la Fédération Américaine du Travail, réunie en congrès à Philadelphie, adopta une résolution appelant à la réunion des représentants des travailleurs de tous les pays en même temps et au même lieu que la Conférence de la paix « afin de présenter des propositions et de prendre les mesures nécessaires pour le rétablissement des relations fraternelles et la protection des intérêts des travailleurs, et de contribuer ainsi à poser les bases d'une paix plus durable »⁵⁵. Un peu plus tard, en juillet 1916, une conférence des dirigeants syndicaux des pays alliés réunie à Leeds revendiqua la création à la fin de la guerre d'une organisation internationale qui mette « hors des atteintes de la concurrence capitaliste internationale et assure à la classe ouvrière de tous les pays un minimum de garanties d'ordre moral et matériel relatives

⁵³ Vol.31, Issue 1, 2024, pp. 6-10

⁵⁴ E. Jünger, *Die totale Mobilmachung* [1930], trad. fr. *La Mobilisation totale*, Paris, Gallimard (Tel) 1990.

⁵⁵ Voir *Report of the Proceedings of the Thirty-Fourth Annual Convention of the American Federation of Labor, Philadelphia, 9-21 novembre 1914*, p.289-90.

au droit du travail, au droit syndical, aux migrations, aux assurances sociales, à la durée, à l'hygiène et à la sécurité du travail »⁵⁶. L'OIT a été créée par le Traité de Versailles pour satisfaire cette revendication. Alors qu'ils condamnèrent la Société des Nations à l'échec en refusant d'y adhérer, les États-Unis rejoignirent, à la faveur du *New Deal*, l'Organisation Internationale du Travail, ce qui lui a permis de survivre à la Seconde Guerre mondiale. En 1944, elle était donc la seule grande organisation internationale ayant compétence sur des sujets économiques. C'est dans ce contexte qu'elle adopta la Déclaration de Philadelphie, aux termes de laquelle « *l'expérience a pleinement démontré le bien-fondé de la déclaration contenue dans la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, et d'après laquelle une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale* ». De fait, si les régimes démocratiques ont résisté face aux dictatures durant tout le XX^e siècle, c'est largement grâce à la liberté syndicale, dont la légalisation permet de soumettre les forces du marché à des mécanismes de justice sociale et de conjuguer ainsi démocratie politique et démocratie économique. C'est de cette façon que les démocraties sont parvenues à surmonter la crise du capitalisme sans sombrer dans le fascisme. À la différence de la démocratie politique, qui confère le pouvoir à la majorité électorale d'individus formellement égaux, la démocratie économique permet l'expression de la diversité des expériences du réel que peuvent avoir diverses catégories de la population. Son champ d'application peut donc s'étendre à la défense d'autres intérêts que ceux des salariés et des employeurs, tels ceux des travailleurs indépendants, ou des défenseurs de l'environnement. En rappelant ainsi les dirigeants à l'ordre du réel, elle réduit leur « déconnexion » des problèmes affrontés par les gens ordinaires.

Ces bases juridiques de l'État social ont toujours été la cible de l'idéologie néolibérale qui, elle aussi, a pris son essor dans le sillage de la première guerre mondiale, ainsi que l'a montré Quinn Slobodian⁵⁷. De facture religieuse, cette idéologie repose sur la foi en l'existence d'une justice spontanée du Marché, qui à la façon de la Providence divine aurait vocation à s'exercer sur toute la surface du globe. Les lois immanentes de l'économie qui régissent ce processus de globalisation prennent la place jadis occupée par la loi divine et les gouvernements doivent en faciliter le libre jeu, « *à la manière d'un horloger qui, selon les termes de Hayek, met de l'huile dans les rouages d'une horloge ou, d'une façon générale, veille au respect des conditions de bon fonctionnement d'un mécanisme* »⁵⁸. Le premier succès des globalistes fut de torpiller en 1948 le projet d'une Organisation Internationale du Commerce, dont la création avait été prévue par la Charte de La Havane pour mettre en œuvre le programme de justice sociale internationale tracé par la Déclaration de Philadelphie. Cet échec n'a pas empêché le développement de l'État social à l'échelle nationale, selon une diversité de modèles sociaux mais dont les trois piliers sont le droit du travail, la sécurité sociale et les services publics. Mais ces institutions ont été partout remises en cause à compter de la fin des années 1970, avec le triomphe politique du néolibéralisme et la conversion des pays communistes au capitalisme.

L'ampleur et le rythme de ce démantèlement de l'État social n'ont pas été les mêmes dans tous les pays. Il a davantage résisté dans ceux qui lui avait donné une base constitutionnelle, qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Mais la pression exercée par la concurrence internationale et les délocalisations a ruiné partout l'équilibre des forces entre d'une part les syndicats et les États, dont l'action est limitée par les frontières nationales et, d'autre part, les grandes entreprises dont le pouvoir économique s'exerce à l'échelle du globe. Le sentiment d'impuissance du monde du travail qui résulte de cet affaiblissement de la démocratie, contribue évidemment à toutes sortes de repliements identitaires et à la désignation de

⁵⁶ Nicolas Valticos, *Droit international du travail*, Paris, Dalloz, 2^e éd. 1983, p. 31.

⁵⁷ Quinn Slobodian, *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Harvard University Press, 2018,

⁵⁸ Friedrich Hayek, *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol. 2: *The Mirage of Social Justice*, Routledge 1982, p. 128

boucs émissaire de la misère sociale. Se reproduit ainsi un processus que l'on avait déjà observé entre les deux guerres dans les pays qui n'avaient pas emprunté la voie de la démocratie économique et que le président F.D. Roosevelt avait parfaitement identifié, en déclarant dans son *Second Bill of Rights Speech* de janvier 1944 que « *la vraie liberté individuelle ne peut pas exister sans sécurité et indépendance économique. 'Les hommes dans le besoin ne sont pas des hommes libres'. Ceux qui ont faim et sont au chômage sont la substance dont sont faites les dictatures* ».

Le monde numérique est-il nécessairement sinistre ? Le travail numérique peut-il même être réglementé ?

Ayant consacré tout un livre à ce sujet, je vais m'efforcer d'en résumer l'essentiel pour notre propos⁵⁹. Dans l'histoire longue du travail humain, chaque grande mutation technique s'est accompagnée d'une mutation des institutions. Il semble que toujours les classes dirigeantes aient été enclines à voir dans le monde du travail ce, qu'au XVII^e siècle, l'ingénieur français Vauban nommait « la foule immense des instruments bipèdes » et à traiter les travailleurs sur le modèle des instruments de travail de leur époque. Par exemple sur le modèle des animaux de trait, c'est-à-dire comme des choses qu'on pouvait acheter (ce fut le cas des esclaves) ou louer (ce louage d'esclave est l'ancêtre juridique du contrat de travail). A partir de la seconde révolution industrielle, ce modèle n'a plus été l'animal, mais la machine. Comme l'ont si bien montré alors Fritz Lang ou Chaplin dans leurs films, les ouvriers ont été réduits à l'état de rouages, obéissant mécaniquement aux impulsions qu'ils recevaient. L'objet fétiche auquel la culture occidentale identifiait l'ordre du monde était encore l'horloge. Aujourd'hui cet objet est l'ordinateur : ce n'est plus une montre ou un chapelet que chacun de nous porte sur lui du matin au soir en signe d'appartenance à cet ordre, mais un *smartphone*. L'invention de l'informatique et l'essor de la cybernétique ont été accompagnés du tournant managérial qui a délaissé le taylorisme au profit de la direction par objectifs. Les êtres humains seraient des ordinateurs bipèdes. Dès lors les faire travailler n'exigerait plus de les soumettre à des ordres auxquels ils doivent obéir, mais de les programmer, c'est-à-dire de leur implanter un « logiciel », qui les amène à réaliser spontanément les objectifs qu'on leur assigne en rétroagissant (*feed back*) aux signaux chiffrés qu'ils reçoivent de leur environnement. L'idée d'adapter ainsi les êtres humains à un ordre immanent qui les dépasse a été et demeure commune aux théoriciens du néolibéralisme et à ceux de l'intelligence artificielle.

La gouvernance par les nombres est l'expression normative de cet imaginaire. Elle s'observe non seulement dans les rapports de travail au sein des entreprises, mais aussi dans les rapports entre entreprises au sein des chaînes de production, ou dans les rapports entre les entreprises et les États ou entre les États et les institutions économiques internationales. Ce qui est radicalement neuf, ce ne sont pas tant « les nombres » (déjà omniprésents dans l'univers industriel taylorien), mais le remplacement du gouvernement par la « gouvernance », c'est-à-dire le projet d'une société en pilotage automatique, où la programmation occupe la place antérieurement dévolue à la législation. A l'échelle de la planète, cet imaginaire s'exprime dans les « 17 Objectifs du Développement Durable », déclinés en 169 cibles et assortis de 244 indicateurs de performance. Le monde n'est plus conçu comme un concert de nations devant s'accorder sur des règles procédant d'une vision commune de la justice, mais comme une vaste entreprise gouvernable par les nombres. La justice sociale qui était au cœur de la Déclaration de Philadelphie est totalement absente de cet agenda. Supposant la ténacité, elle n'a pas de place dans

⁵⁹ Alain Supiot, *La Gouvernance par les nombres*, 2^eme éd., Fayard/Pluriel, 2020

l'imaginaire informatique contemporain, qui est binaire et tend à substituer la gouvernance par les nombres au règne de la loi.

Cette programmation conduit à des formes nouvelles de déshumanisation du travail. Au *déni de pensée* qui caractérisait la réduction taylorienne des ouvriers à l'état de rouages d'une vaste horlogerie, a succédé le *déni de réalité* dont souffrent les travailleurs programmés pour satisfaire des indicateurs de performance coupés de l'expérience concrète de leur tâche. D'où une montée spectaculaire des troubles psychiques et du mal-être au travail, dont en France les personnels hospitaliers ont parfaitement saisi la racine en dénonçant le fait qu'on leur demande « de soigner les indicateurs plutôt que les malades ».

Pour briser ce type de résistance, l'économie comportementale recommande de recourir aux techniques de dressage – les *nudges*. Couronnée par des prix prestigieux⁶⁰, et activement promue par la Banque mondiale⁶¹, cette approche behavioriste prétend avoir fait de l'économie une science expérimentale. Elle emprunte à la médecine la technique des études randomisées en vue d'amener les pauvres à se bien comporter dans le monde tel qu'il est, plutôt que de s'interroger sur la justice de ce monde. Les techniques utilisées à cette fin relèvent, non pas d'un apprentissage, mais d'un dressage, c'est-à-dire d'une forme dégradée d'éducation dont le grand technologue Gilbert Simondon a montré qu'elle enfermait l'individu dans le fatalisme social⁶². Ces techniques comportementales ont vocation à s'étendre à tous les aspects de l'agir humain, comme le montre le système de « crédit social » aujourd'hui en vigueur en Chine, qui est l'une des pointes avancées du « capitalisme de surveillance » si précisément décrit par Shoshana Zuboff⁶³.

La situation des travailleurs des plateformes — les « ubérisés » — est aussi emblématique de cette gouvernance du travail par les nombres, que la situation des ouvriers à la chaîne le fut du taylorisme. Ken Loach l'a montré en 2018 dans son film « *Sorry we missed you* », qui est l'équivalent contemporain des « Temps Modernes » de Chaplin. Ces travailleurs sont pilotés et évalués par algorithmes. Ce pilotage concerne surtout le transport et les livraisons, mais il a vocation à s'étendre à beaucoup d'autres activités. Dans le monde entier les entreprises concernées exercent un intense lobbying pour que ces travailleurs soient qualifiés d'indépendants, en dépit d'une jurisprudence assez unanime pour y voir des subordonnés relevant du champ d'application du droit du travail.

D'un point de vue juridique, le travail ubérisé n'a pas la radicale nouveauté qu'on lui prête. Il fait ressurgir la structure du servage. En droit féodal, le serf n'était pas un salarié, mais le tenancier de la « tenure servile » que lui concédait son maître, moyennant redevance. C'est exactement la formule que cherchent à imposer les plateformes. Elles veulent bénéficier de l'activité de travailleurs qu'elles pilotent, contrôlent et le cas échéant « déconnectent », sans devoir assumer de responsabilité patronale, ni de charges sociales. Une telle dissociation entre les lieux d'exercice du pouvoir et les lieux d'imputation de la responsabilité est un trait caractéristique de l'économie néolibérale. Véritable cas d'école, le travail sous plateforme montre comment la gouvernance par les nombres fait ressurgir des liens d'allégeance et conduit à l'établissement de véritables chaînes d'irresponsabilité.

Mais nos outils informatiques ne nous condamnent pas à cet enfoncement dans la déshumanisation du travail. Bien au contraire ce sont des instruments merveilleux, qui nous pourraient nous aider à relever les

⁶⁰ Les travaux de Richard Thaler & Cass Sunstein (*Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, Yale University Press, New Haven-Londres, 2008) ont ainsi été couronnés par le prix dit "Nobel" d'économie et le prix Holberg en sciences sociales,

⁶¹ Cf. World Bank, *Mind, Society and Behavior*, World Development Report 2015, 215 p.

⁶² G. Simondon, *Prolégomènes à une refonte de l'enseignement* (1954), in *Sur la technique*, Paris, PUF, 2014.

⁶³ Shoshana Zuboff, *L'âge du capitalisme de surveillance. Le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir* Paris, Zulma (2022)

défis sociaux et écologiques des temps présents. Au XX^e siècle, le périmètre de la justice sociale a été limité à la question de la sécurité économique. L'aliénation résultant de l'organisation scientifique du travail était jugée inévitable, aussi bien en terre communiste qu'en terre capitaliste. Aujourd'hui nos nouveaux outils devraient permettre d'étendre ce périmètre de la justice sociale au travail en tant que tel, en procurant à tous autonomie et responsabilité dans le travail. Ceci suppose de ne pas voir dans les hommes le prolongement de machines supposées (à tort) intelligentes, mais de mettre ces machines au service de l'intelligence des hommes. L'exigence de justice au travail doit s'étendre au travail « au-delà de l'emploi », qu'il s'agisse de celui des indépendants ou du « travail invisible », notamment le travail éducatif effectué dans la sphère familiale, dont l'importance pour la société est plus vitale que n'importe quel produit ou service marchand⁶⁴. Elle doit aussi s'étendre à l'empreinte écologique du travail, tant du point de vue de ses produits que de celui de leur mode de production.

La Déclaration de Philadelphie est la seule norme internationale à avoir abordé cette question du « travail en tant que tel », celle de son sens et de son contenu. Elle ne se contente pas de proclamer le droit de tous les êtres humains à poursuivre ensemble leur progrès matériel et leur développement spirituel. Elle définit le régime de travail propre à assurer sa réalisation. C'est un régime qui assure aux travailleurs « *la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun* » (§.III, b). Cette définition concise de ce que la Constitution de l'OIT avait appelé un « régime de travail réellement humain » dessine parfaitement l'horizon de la justice sociale au XXI^e siècle. Les progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle laissent entrevoir une possible prise en charge par les machines de tout ce qui relève du calculable. Ce qui ne signifie nullement pour nous la « fin du travail », mais la possibilité de se concentrer sur les tâches exigeant ces qualités proprement humaines que sont l'attention à autrui, l'expérience, l'imagination ou la créativité. Nous avons hérité de l'ère industrielle l'idée que toutes les institutions humaines obéissent à une logique de pouvoir, en sorte que bien travailler consisterait à se soumettre au pouvoir. Or le régime de travail dont nous avons aujourd'hui besoin doit reposer sur l'autorité plutôt que sur le pouvoir. Placée au service de l'idée d'œuvre, de la « raison d'être » propre à chaque entreprise ou organisation, l'autorité s'exerce en légitimant l'expression de l'habileté et des connaissances des travailleurs, au lieu de prétendre dicter ou programmer leur conduite.

Dans la querelle sur le droit de grève, les employeurs ont-ils renoncé au compromis ?

Encore en 1982 les représentants des employeurs à l'OIT ne contestaient pas la liberté syndicale de faire grève, lorsqu'il s'agissait de condamner la répression du mouvement *Solidarnosc* par le gouvernement communiste polonais. Mais les choses ont précisément changé à cette époque avec la conversion de la Chine communiste à l'économie de marché puis l'implosion du système soviétique. Dès lors on a assisté partout dans le monde, sous des formes évidemment diverses à ce que j'avais appelé « les noces du capitalisme et du communisme »⁶⁵. Ce processus d'hybridation consiste d'une part à soustraire les choix de politique économique à la démocratie et, d'autre part, à permettre aux classes dirigeantes de s'enrichir dans des proportions que n'autorisaient ni le communisme réel, ni le capitalisme tempéré par l'État social. Il a débuté avec l'assimilation du capitalisme par la Chine communiste, qui s'est alors dotée (en 1982) d'une nouvelle Constitution qui ne mentionne plus le droit de grève (qui figurait dans les Constitutions de 1975 et 1978) et interdit « à toute organisation ou tout individu de troubler l'ordre économique de la société » (art.15). Cette disposition constitutionnelle exprime parfaitement le programme néolibéral,

⁶⁴ Alain Supiot (dir.) *Au-delà de l'emploi*, 2^{ème} éd. Paris, Flammarion, 2015, 316 p.

⁶⁵ Alain Supiot, *L'esprit de Philadelphie - La justice sociale face au Marché total*, Points-Seuil, 2^{ème} éd. 2021, Ch.1,

consistant à « détrôner la politique » et « limiter la démocratie », qu'elle soit politique ou sociale⁶⁶. Il s'agit dans tous les cas d'empêcher que les élections ou l'action syndicale puisse venir troubler « l'ordre spontané du marché ».

À la différence de la Chine, l'Union européenne ne pouvait supprimer le droit de grève, qui figure dans sa Charte de sauvegarde des droits fondamentaux. Mais en 2007, sa Cour de justice (CJCE) a jugé dans les affaires *Viking* et *Laval* que l'exercice de ce droit ne devait pas entraver la liberté des entreprises de se placer sous les règles sociales nationales les moins favorables aux salariés. Cette jurisprudence a été condamnée en 2010 par la commission d'experts de l'OIT, qui l'a jugée contraire à la convention n°87 garantissant la liberté syndicale. C'est cette voix discordante qu'en 2012 l'Organisation internationale des employeurs a décidé de faire taire, en contestant la légitimité de la Commission d'experts et en bloquant le système de supervision des normes internationales du travail. Dans un système régi par le droit, un tel conflit d'interprétation ne peut être résolu que par un juge, et c'est pourquoi la constitution de l'OIT prévoit qu'elle puisse se doter de son propre tribunal ou à défaut faire appel à la Cour internationale de justice. Les représentants des employeurs ont fait front commun avec les États les plus autoritaires de la planète (notamment la Russie, la Chine, l'Iran) pour s'opposer à tout recours à un juge impartial. Mais comme vous l'avez observé, cette hostilité de principe à la reconnaissance internationale du droit de grève est minoritaire parmi les États, et c'est ainsi qu'en novembre 2023 le Conseil d'administration de l'OIT a finalement décidé de saisir la Cour de Justice Internationale. Ce réveil normatif de l'OIT est une bonne nouvelle, car il vient rappeler la primauté des rapports de droit sur les rapports de forces dans l'ordre international. La convention n°87 ne donnant aucune liste des actions que les syndicats sont libres de conduire, leur interdire des modes d'actions non visés par elle reviendrait à vider cette liberté de tout sens. Il y a aussi de solides raisons d'admettre que le droit de grève fait partie du droit coutumier international, car il a été consacré par de très nombreux instruments régionaux ou internationaux. La reconnaissance internationale du droit de grève ne signifie évidemment pas qu'il soit sans limite, mais que son encadrement relève des États membres, sous le contrôle des organes de supervision de l'OIT. En obligeant à saisir la question du droit de grève à sa racine, qui est la liberté syndicale, cette affaire rappelle fort à propos la diversité des formes d'action collective. La grève n'est pas en effet la seule forme d'action non violente susceptible de servir au progrès de la justice sociale. Elle occupe toujours une place centrale, mais son efficacité est réduite par la précarisation des emplois et l'organisation réticulaire de l'économie globalisée. Dans les chaînes de production, les relations de travail n'ont plus la structure binaire qui opposait un employeur bien identifiable et une collectivité de travail également identifiable. Le titulaire du pouvoir économique peut être un donneur d'ordre établi dans un autre pays et l'employeur en titre peut être en réalité un travailleur dépendant. Les travailleurs à durée déterminée ou auto-employeurs ne peuvent pas non plus recourir à la grève. Dans ce type de situation, on voit réapparaître des formes préindustrielles d'actions collectives, beaucoup plus accessibles et efficaces que la grève, car susceptibles de mobiliser la solidarité internationale des travailleurs et des consommateurs. C'est le cas des labels et surtout du boycott, dont la Cour européenne des droits de l'homme a jugé qu'il découlait aussi bien de la liberté syndicale que de la liberté d'expression et qu'il devait bien sûr, comme le droit de grève, être concilié avec le respect d'autres droits et libertés⁶⁷. Cette centralité du principe de liberté syndicale mérite d'être notée à une époque où les syndicats, non seulement conservent dans la réalité des conditions de vie de travail un ancrage qu'ont perdu les partis politiques, mais connaissent une

⁶⁶ F. Hayek *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol.3 *The Political Order of a Free People*, Ch. 18.

⁶⁷ Voir ses arrêts du 11 juin 2020 (*Baldassi*) et du 10 juin 2021 (*Norwegian Confederation of Trade Unions (LO) and Norwegian Transport Workers' Union c. Norvège*)

nouvelle vigueur dans de nombreux secteurs d'activité (y compris le travail ubérisé) et dans de nombreux pays (y compris les États-Unis).

Avons-nous besoin d'une nouvelle Déclaration de Philadelphie ?

Y a-t-il une chance que nous en obtenions une ?

Les principes constitutionnels définissant la mission normative de l'OIT n'ont rien perdu de leur valeur ni de leur actualité. En revanche, les conditions dans lesquelles ces missions s'exercent ont profondément changé. Le bilan de quarante ans de globalisation marchande est catastrophique : accélération du réchauffement de la planète, destruction de la biodiversité, recul de la démocratie, repliements identitaires, conflits armés, épidémies, crises financières, explosion des inégalités, émeutes, migrations de populations chassées par la guerre, la misère ou la dévastation de leur écoumène...

Jamais l'interdépendance objective des nations n'a été aussi grande et elles sont toutes placées devant trois défis qui ne peuvent être relevés que par des efforts communs : un défi technologique, un défi écologique et un défi institutionnel. Pour relever ces défis, on pourrait attendre de l'OIT qu'elle promeuve trois principes, conformément à ses missions constitutionnelles : les principes de solidarité, de démocratie économique et de responsabilité socio-écologique. Lorsque j'ai participé à la Commission sur l'avenir du travail, que l'OIT avait réuni en amont de son centenaire, j'espérais que celui-ci serait l'occasion d'adopter une déclaration l'engageant dans cette voie⁶⁸. Mais ceci aurait supposé que l'OIT renoue avec sa mission centrale de Parlement mondial du travail et se donne pour tâche de réformer le droit international à la lumière de ces principes. Autrement dit cela aurait exigé de l'audace de la part de sa direction, et de la part de ses membres une clairvoyance et une détermination comparables à celles dont ils avaient fait preuve à la fin de la seconde guerre mondiale. Force est de constater que ces conditions politiques ne sont pas réunies et que tout pousse l'OIT à esquiver ses responsabilités normatives pour adopter la position à court terme plus confortable d'une agence de moyens au service des Objectifs du développement durable que nous avons évoqués.

Cela signifie-t-il qu'il faille baisser les bras ? Certainement pas ! Le premier pas essentiel pour échapper à l'abattement ou à la résignation consiste à s'accorder sur une représentation du monde que nous voulons pour nous-mêmes et pour les générations qui nous suivent. Pour sortir des ténèbres il faut commencer par allumer une lumière, aussi petite soit-elle. Dans les pires moments de la Seconde Guerre mondiale, des hommes et des femmes se sont ainsi employés à penser « le monde d'après », un monde meilleur et plus juste qui tire les leçons des terribles épreuves qu'ils traversaient. Que l'on pense par exemple au plan Beveridge en Grande Bretagne ou au programme du Conseil National de la Résistance élaboré en France pendant l'occupation nazie.

Nous sommes aujourd'hui pris en tenaille entre les deux formes contemporaines du capitalisme. La première est l'anarcho-capitalisme, ou globalisme, qui consiste à huiler les rouages d'un marché devenu total, censé abolir les frontières et régir uniformément la planète. Ce processus d'uniformisation et de surexploitation des hommes et de la nature ne peut, comme nous en prévient la constitution de l'OIT, qu'engendrer « un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger ». La seconde forme, aujourd'hui en plein essor, est l'ethno-capitalisme, qui sans s'attaquer aux causes économiques de cette colère sociale, la dirige vers des boucs émissaires, désignés par leur religion, leur sexe, ou leurs origines, et offre ainsi un mix de néolibéralisme et d'identitarisme. La pression uniformisatrice du Marché total et les réactions identitaires qu'elle suscite sont les deux pinces d'une même tenaille. Partout, le démantèlement des systèmes de solidarité, hérités de la tradition ou de l'État

⁶⁸ Alain Supiot, *The tasks ahead of the ILO at its centenary*, International Labour Review, Vol. 159 (2020), n° 1, pp. 117-136.

providence, conduit à l'exacerbation des repliements identitaires. Il n'y a donc pas à choisir entre globalisme et identitarisme, entre ouverture d'un monde sans frontières et fermeture à force de murs et barbelés, car à l'instar de ce que Jaurès disait du capitalisme, la globalisation porte en elle les fureurs identitaires comme la nuée porte l'orage. La voie étroite permettant d'échapper à ce faux dilemme serait donc celle d'une véritable mondialisation, c'est-à-dire de promouvoir non la compétition mais la solidarité entre les nations. La diversité des expériences et des cultures est une ressource anthropologique majeure pour faire face aux défis écologiques et sociaux auxquels tous les peuples sont aujourd'hui confrontés. D'où l'importance de la démocratie économique, seule à même d'opposer à l'universalisme en surplomb de la *globalisation* l'universalisme en creuset de la *mondialisation*⁶⁹.

L'analyse juridique impose un minimum de rigueur terminologique. On ne peut sérieusement user du même concept pour désigner la tentative, intervenue à la fin de la Seconde Guerre mondiale, de fonder un nouvel ordre économique mondial sur la solidarité entre les nations et celle, intervenue 50 ans plus tard, de fonder cet ordre sur la compétition de tous contre tous. C'est une *politique de mondialisation* que traçait la Déclaration de Philadelphie lorsqu'elle enjoignit en 1944 de subordonner à la réalisation de la justice sociale internationale « tous les programmes d'action et mesures d'ordre économique et financier » ou la Charte de La Havane lorsqu'en 1948 elle élaborait les statuts d'une Organisation internationale du commerce (OIC) dont la mission aurait été de lutter contre les excédents aussi bien que contre les déficits des balances des paiements, de favoriser la coopération économique et non la concurrence entre les États, de promouvoir le respect des normes internationales du travail, de contrôler les mouvements de capitaux, d'œuvrer à la stabilité des cours des produits de base... En bref son rôle aurait été à peu près l'inverse de celui assigné en 1994 à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par les Accords de Marrakech, qui ont mis en œuvre une *politique de globalisation*.

Ignorée de la langue anglaise, la notion de mondialisation nous vient du mot latin *mundus*, qui désignait la terre habitée, ainsi que l'ornement ou la parure. De même qu'en grec le *cosmos* s'oppose au *chaos*, de même en latin le *mundus* s'oppose à l'*immundus*, c'est-à-dire à l'immonde et aux immondices et plus généralement à tout ce qui menace la vie humaine. Dans le même esprit, mais sous un sens juridique plus précis, le *mundus* désignait en droit romain un monument édifié lors de la fondation d'une Cité, qui symbolisait tout à la fois son inscription territoriale et la solidarité entre générations et entre communautés d'origines différentes. A la différence du « globe », objet géométrique régi par les lois immanentes de la physique dans un espace cartésien, le « monde » désigne le tissu de relations que les hommes entretiennent entre eux et avec leur milieu vital. Sur la trame commune de leur être biologique d'*homo faber*, ce tissu s'orne de motifs aussi variés que les époques, les lieux et les cultures.

Un « monde », ainsi entendu est un milieu rendu vivable et embelli par le travail de ses habitants. Ces derniers peuvent être d'origines diverses mais leur coopération doit, de génération en génération, tenir compte des particularités physiques, climatiques, historiques et culturelles de ce milieu vital ; en sorte que le Monde, au sens de la Terre habitée, contient nécessairement une pluralité de mondes différents, qui peuvent s'ignorer, se combattre ou coopérer. La mondialisation ainsi comprise est le processus visant à établir cette coopération. Elle répond et correspond aux préconisations formulées après-guerre à l'Unesco par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss : « La diversité des cultures humaines est derrière nous, autour de nous et devant nous. La seule exigence que nous puissions faire valoir à son endroit (créatrice pour chaque individu de devoirs correspondants) est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit

⁶⁹ Alain Supiot, *Mondialisation ou globalisation ? Les leçons de Simone Weil*, Paris, Éditions du Collège de France, 2019, 233 p. Publication en ligne sur le site OpenEditions Books.

une contribution à la plus grande générosité des autres »⁷⁰. Voilà pourquoi je plaide inlassablement pour qu'on ne confonde pas mondialisation et globalisation. La distinction étant très difficile à traduire en anglais, la tâche est sans doute désespérée. Mais je vous remercie chaleureusement de m'avoir donné au moins l'occasion d'en promouvoir l'idée !

Ressources pour la formation syndicale

L'Institut de recherches
et le Centre de formation de la FSU
mettent à disposition des militant·es
des ressources
pour la formation syndicale.

À télécharger... sur
<https://institut.fsu.fr/rfs/>

⁷⁰ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, [1952] Paris Gonthier, 1961, p. 85.

Raphaël Szajnfeld (1936-2024)

Histoire et mémoire

Alain DALANÇON

Institut de recherches de la FSU



« Raf » est décédé à 88 ans. Avec lui disparaît une figure historique de notre syndicalisme de transformation sociale. Il a joué un rôle important dans l'histoire de la FEN puis dans la fondation de la FSU et son envol. De tous côtés affluent les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu et ont milité à ses côtés. Quelle que soit leur tendance, ils/elles sont unanimes à reconnaître la modestie et le dévouement d'un dirigeant courageux, alliant rigueur intellectuelle et détermination pour défendre les revendications des salarié.es, avec une grande ouverture d'esprit, une imperturbable gentillesse et beaucoup d'humour.

Les responsabilités du syndicalisme aujourd'hui et demain

Retraité, Raphaël avait résolu d'écrire le premier tome de *l'Histoire de la FSU. Une percée flamboyante (1993-1997)*, publié en 2010. René Mouriaux qui le préface, souligne la rigueur méthodologique et la probité de ce travail historique, venant d'un militant engagé « ne cachant pas son point de vue : celui de la lutte des classes qui englobe la sphère scolaire et à laquelle cette dernière participe dans sa double fonction de formation de la jeunesse et des savoirs et de reproduction des rapports sociaux. »

Dans sa conclusion, Raphaël avait bien compris la fonction première de l'Histoire, celle de donner à comprendre le présent pour mieux nous projeter dans l'avenir. Il était parfaitement conscient de la gravité de la remise en cause des acquis de l'État social, des « gaspillages humains matériels et financiers, engendrés par les politiques en France et dans le monde », dictées par les « féodalités industrielles et financières ». Et en même temps de l'ampleur des « défis planétaires auxquels l'humanité allait être de plus en plus confrontée ».

De sorte que « le syndicalisme ne retrouvera pas son audience en s'accrochant à un passé révolu, ou en se repliant sur les seules revendications immédiates [...] Il peut prendre un nouvel essor dans notre pays, s'il est capable de dépasser les logiques d'appareils, de surmonter les divisions, de modifier ses pratiques, de s'unir pour faire face aux conséquences de la crise, de mieux répondre aux attentes des salariés, d'être porteur de revendications [...] prenant en compte les défis de la planète, de faire vivre des solidarités avec les exclus, les précaires, les victimes de discriminations, de s'ouvrir à tout ce qui bouge dans la société, en France, en Europe et dans le monde. » Ce sont bien effet les enjeux et les défis qui se présentent à nous aujourd'hui, et dont les différents articles de cette plaquette se proposent d'éclairer la compréhension pour construire l'avenir.

Un long et riche parcours

Si Raphaël portait de telles idées, c'était aussi le résultat d'un long parcours depuis son enfance, durant lequel il avait construit son engagement. Car les idées et les valeurs n'existent que parce qu'elles sont portées par des individus. « Sa vie d'enfant d'immigrés, d'écolier, d'apprenti, d'ouvrier, de parent, d'enseignant l'avait préparé à ressentir les difficultés des autres, à formuler des revendications justes et à les défendre aussi calmement que fermement. » m'écrivait récemment un militant fondateur d'Unité et Action. On ne naît pas militant, on le devient. D'où l'importance d'approcher l'histoire sociale par le bas,

à travers les biographies des militant.es, ce à quoi est consacré le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social, le Maitron. J'ai rédigé une longue notice biographique de Raphaël, dont voici l'essentiel⁷¹.

Raphaël était fils d'immigrés juifs polonais nullement pratiquants, venus en France durant l'entre-deux-guerres pour travailler à domicile dans la confection. Ils n'obtinrent jamais la nationalité française et n'adhérèrent jamais à une organisation politique ou syndicale. Durant l'Occupation, ils durent partir dans la banlieue parisienne en changeant d'identité et Raphaël vécut ailleurs comme « enfant caché ». Il dut interrompre ses études secondaires après la 1^{ère} partie du bac, suite au décès de son père, et devint ouvrier métallurgiste qualifié aux usines Panhard avenue d'Ivry, et militant de la CGT et du PCF auquel il avait adhéré à 18 ans.

Victime de la répression antisyndicale patronale en 1958, il devint instituteur suppléant éventuel dans un village perdu des Alpes... Il venait d'épouser à 22 ans Jeannine, vendeuse qui devint chauffeur de car, et avec laquelle il eut cinq enfants.

Puis il gravit les marches de l'enseignement en faisant des études supérieures de mathématiques pour devenir PEGC en Seine-Saint-Denis. Dans ce nouveau département il milita au SNI-PEG, alors premier syndicat de la FEN, et en devint secrétaire de la section FEN. Succédant à Alfred Sorel en 1986 à la responsabilité de porte-parole du courant Unité et Action au niveau fédéral, il lui imprima une dynamique nouvelle dans deux domaines. Il appuya le mouvement d'autonomisation du courant à l'égard du PCF et, en mathématicien scrupuleux, il poussa à la rigueur dans la formulation des revendications.

Raphaël Szajnfeld fut un des principaux animateurs d'un Comité national de liaison unitaire en 1992, et ensuite de la fondation de la FSU. De 1994 à 1996, il fut membre du BFN de la FSU, au titre d'U-A, chargé de la formation syndicale et de la documentation. Retraité à la fin de l'année 1996, il continua à assumer cette responsabilité jusqu'au congrès de 2001.

Actif depuis la création du centre de recherches de la FSU, il coordonna l'édition en 2008 des Actes du colloque sur la naissance de la FSU tenu en décembre 2006 à Paris. Il rédigea ensuite le tome 1 de l'Histoire de la FSU et participera activement à la préparation du tome 2.

Passionné par l'enseignement des mathématiques, il rédigea aussi deux ouvrages parascolaires destinés aux collégiens, publiés par les éditions Belin, notamment sur l'utilisation de la calculette.

Histoire et mémoire se réconcilient ainsi. Raphaël prend place dans la chaîne des héritiers des combattant.es pour l'émancipation des hommes et des femmes.

⁷¹ <https://maitron.fr/spip.php?article173365>

Les Chantiers de l'IR.FSU

Culture commune

L'idée de culture commune est fondatrice du projet éducatif de la FSU. Alors que l'inégalité des acquis scolaires est croissante et alors que les crises climatiques, sociétales et sociales renouvellent les défis pour permettre un devenir émancipateur à l'humanité, ce chantier prend l'initiative d'une réflexion collective sur cette notion de culture commune.

Les alternatives syndicales au libéralisme

En élargissant un horizon de recherche initialement centré sur l'emprise des politiques néolibérales sur l'école, le chantier s'est attaché à repenser les conditions de l'action collective dans la période. Il s'efforce d'en tirer les conséquences idéologiques et stratégiques pour le syndicalisme et de repérer dans les registres d'action et de résistance du salariat des éléments utiles au renouveau de la pratique syndicale et à la construction d'alternatives.

Condition enseignante

Le chantier cherche à réaliser des synthèses sur les transformations du recrutement, de la formation comme des statuts des enseignants mais aussi sur leurs conditions de travail comme sur les transformations profondes qui ont affecté leurs relations avec les hiérarchies.

Travail et syndicalisme

Conscient de la centralité du travail pour nos vies, ce chantier s'intéresse à la façon dont le syndicalisme se saisit des questions du travail comme creuset d'élaboration d'autres mondes possibles. En impulsant, au sein des sections syndicales, des discussions sur l'organisation du travail syndical et ses priorités, l'objectif du chantier est de contribuer, par la nécessaire réflexion collective, au renforcement de la capacité d'action des militants.

Femmes-Savoirs-Pouvoirs

Aujourd'hui les mobilisations féministes ont acquis une dimension sociale déterminante. De même, une production théorique féministe critique, de plus en plus importante, concernant tous les champs de l'activité humaine, a gagné en force et rayonnement. Travailler les questions du féminisme dans le syndicalisme, et en particulier dans la FSU, est l'objet du chantier FSP qui mène ses recherches sur le plan théorique et sur des

terrains concrets afin de suggérer un débat dans la FSU à partir de ses résultats. De plus il agit au sein de l'IRFSU d'une part pour impulser, lorsqu'elle n'existe pas, la prise en compte d'une dimension genrée dans les réflexions et, d'autre part, s'intéresse à son fonctionnement en chaussant les lunettes du genre.

Histoire du syndicalisme

Le chantier Histoire poursuit un double objectif : travailler l'histoire de la FSU et du syndicalisme, mais aussi veiller à la conservation des archives, sujet devenu très problématique à l'ère numérique. Le chantier a notamment publié en deux tomes successifs l'Histoire de la FSU (1993-1997, puis 1997-2010). On peut trouver une partie de ses travaux sur l'histoire de la FSU depuis les origines sur le site de l'Institut. Depuis 2020, le chantier s'est centré sur le basculement en cours du syndicalisme vers la transformation sociale, féministe, écologique au XXI^e siècle, et sur la nécessité de la refondation syndicale.

Politiques de sécurité publique

Le chantier cherche à définir l'action d'une police respectueuse de la démocratie et centrée sur la garantie de l'exercice des droits des citoyennes et citoyens. Au travers de la question de l'amélioration des liens entre police et population, l'intention du chantier est de produire des éléments d'analyse capables de soutenir la réflexion syndicale. Il entend contribuer à dépasser les tensions en recherchant les évolutions nécessaires dans les politiques de sécurité publique comme dans les pratiques policières pour garantir et servir les droits et les libertés, assurer un service public de protection des populations et permettre l'exercice démocratique des luttes sociales.

Écologie et Justice Sociale

Ce chantier est né du besoin urgent de construire le lien entre justice sociale et écologie et donc entre action syndicale et défense du vivant. Confronté aux quatre crises sanitaire, écologique, économique et sociale de la pandémie du COVID19 l'IR-FSU et les syndicats de la FSU s'engagent ensemble à travailler sur toutes les questions que posent « les jours d'après

